

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Évaluation de rafles policières successives contre un réseau de revendeurs de stupéfiants

Par

Raphaël Duguay

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en criminologie

juin, 2008

© Raphaël Duguay, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Une évaluation de rafles policières contre un réseau de
revendeurs de stupéfiants**

présenté par :
Raphaël Duguay

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Frédéric Lemieux

.....
Président-rapporteur

Maurice Cusson

.....
Directeur de recherche

Mathieu Charest

.....
Membre du jury

Résumé

L'opération coup-de-poing est une méthode dissuasive utilisée par les forces policières qui consiste à concentrer les forces pour frapper un problème criminel particulier à un moment précis. Cette étude s'intéresse à deux opérations successives qui ont eu lieu dans le quartier Saint-Michel de la ville de Montréal en décembre 2006 (projet Non) et en mai 2007 (projet Nuisible) contre un réseau de revendeurs de stupéfiants liés à des membres de gang de rue. Suite aux opérations, un projet de télésurveillance fut mis en place dans le parc du secteur ciblé. Pour mesurer les effets de la surveillance policière et des opérations coup-de-poing, nous avons utilisé les statistiques sur le nombre de crime signalé et le nombre d'arrestations répertoriés par le service de police de la ville de Montréal (SPVM). De même, nous avons procédé une dizaine d'entrevues semi-directives avec des intervenants et nous avons effectués plusieurs observations sur le terrain. Nos analyses démontrent que les rafles n'ont pas eu d'effet sur la fréquence mensuelle des crimes contre la personne et contre la propriété dans le quartier. Cependant, elles ont diminué temporairement les problèmes visibles liés à la prostitution et rassuré une partie des résidents qui s'implique dans la vie du quartier. Malgré l'absence d'effet sur la criminalité, l'augmentation de la surveillance policière par l'entre mise d'opérations d'infiltrations et d'interventions coup-de-poing successives représente une nouvelle tactique dissuasive qui permet de déstabiliser le trafic de stupéfiant et les problèmes liés à la prostitution.

Mots-clés : *opération, policière, descente de police, rafle policière, raid, coup de filet, intervention répressive, marché de drogue, gangs de rue, télésurveillance, marché de stupéfiant, trafic de drogue, enquêtes stupéfiant.*

Abstract

A crackdown operation is a police method which consists of concentrating police forces in order to strike a criminal organization at a precise time. This study is interested in two crackdowns that occurred in the Saint-Michel neighborhood in Montreal on December 2006 (project NON) and May 2007 (project Nuisible) against drugs dealers associated with a particular street gang. Following these operations, a surveillance camera project was installed in the targeted park. To measure the effectiveness of the police surveillance and the two crackdowns, we used statistics on the number of crimes registered and the number of suspects arrested by the Montreal police. We also conducted half-dozen interviews with important stakeholders and we made several observations in the field. We observed that the crackdowns had no effect on the monthly frequency of crimes against persons and property in the targeted area and its surroundings. However, these crackdowns successfully diminished the problems related to prostitution and they contributed to an enhanced feeling of security for the residents of the neighborhood. Although there was no effect on the frequency of crimes, the augmentation of police surveillance combined with sting operations and repeat crackdowns represents a new dissuasive strategy that destabilizes street level drug markets and problems linked to street prostitution.

Keywords: *police crackdowns, street level drug market, police operation, raid, drug investigation, camera surveillance, sting operation.*

Table des matières

| | |
|--|------|
| Résumé..... | iii |
| Abstract..... | iv |
| Table des matières..... | v |
| Liste des tableaux..... | vii |
| Liste des graphiques..... | vii |
| Liste des figures..... | viii |
| | |
| Introduction..... | 11 |
| | |
| Chapitre 1 : Revue de littérature..... | 14 |
| 1. État des connaissances..... | 14 |
| 1.1 <i>Le concept de rafle policière</i> | 14 |
| 1.2 <i>Les raids policiers sur les marchés de la drogue</i> | 17 |
| 1.3 <i>Les rafles policières sur les gangs de rue</i> | 24 |
| | |
| Chapitre 2: Méthodologie..... | 28 |
| 2. Stratégie de recherche..... | 28 |
| Données et méthodologie..... | 28 |
| 2.1 <i>Les sources de données</i> | 28 |
| 2.2 <i>Les analyses</i> | 29 |
| 2.3 <i>La stratégie d'analyse (le devis d'évaluation)</i> | 31 |
| 2.4 <i>Les entrevues</i> | 36 |
| 2.5 <i>Les observations</i> | 37 |
| | |
| Chapitre 3 : Description du quartier et chronologie des frappes..... | 39 |
| 3.1 <i>Description du quartier St-Michel</i> | 39 |
| 3.1.1 <i>L'insécurité et le sentiment de peur des citoyens</i> | 42 |
| 3.2 <i>Chronologie des évènements</i> | 44 |
| 3.2.1 <i>L'opération Visibilité (automne et hiver 2005)</i> | 44 |
| 3.2.2 <i>Les projets communautaires (printemps 2006)</i> | 45 |
| 3.2.3 <i>L'apparence des problèmes (mi-août 2006)</i> | 46 |
| 3.2.4 <i>L'infiltration, la filature et la coordination (septembre à novembre 2006)</i> | 48 |
| 3.2.5 <i>La première rafle (le 5 décembre 2006)</i> | 49 |
| 3.2.6 <i>Le déplacement de la prostitution et le rapprochement avec les citoyens (décembre 2006)</i> | 49 |
| 3.2.7 <i>Le dépôt des accusations (le 6 décembre 2006)</i> | 50 |
| 3.2.8 <i>L'émergence du second réseau (février 2007)</i> | 51 |
| 3.2.9 <i>La projet Nuisible (mi-février au début mai 2007)</i> | 52 |
| 3.2.10 <i>Les liens entre le premier et le deuxième réseau</i> | 52 |
| 3.2.11 <i>La deuxième rafle (le 2 et 3 mai 2007)</i> | 54 |

| | |
|--|-----|
| 3.2.12 <i>L'inspection et le porte à porte suite à l'opération (3 mai 2007)</i> | 55 |
| 3.2.13 <i>La vidéosurveillance dans le parc (du 15 juillet à 31 octobre 2007)</i> | 55 |
| Chapitre 4: Les résultats et les effets des Raids | 58 |
| 4.1 : Quels sont les effets des rafles policières sur les arrestations et sur le nombre de crime rapporté au service de police?..... | 59 |
| 4.2 : Quels sont les effets des rafles policières sur la criminalité dans le secteur ciblé et les secteurs adjacents?..... | 69 |
| 4.3 : Pourquoi la télésurveillance non fonctionnelle n'a pas eu d'effet sur la criminalité? | 75 |
| 4.4 : Pourquoi les frappes n'ont pas eu de répercussion sur les crimes contre la personne et les crimes contre la propriété?..... | 77 |
| 4.4.1 <i>La criminalité des consommateurs</i> | 78 |
| 4.4.2 <i>Le nombre de crime</i> | 80 |
| 4.4.3 <i>La dénonciation et le sentiment de sécurité</i> | 81 |
| 4.4.4 <i>Un secteur très visé par les patrouilleurs</i> | 82 |
| 4.4.5 <i>Des enquêtes policières ciblant des réseaux criminels en émergence</i> | 83 |
| 4.4.6 <i>Des dealers spécialisés dans la vente de stupéfiants</i> | 84 |
| Chapitre 5 : Résumé des événements et des résultats | 85 |
| 6. Conclusion | 88 |
| 7. Recommandations générales :..... | 90 |
| 8. Épilogue | 93 |
| 9. Bibliographie..... | 94 |
| Annexe 1 : Revue de presse sommaire sur les opérations | 101 |
| Annexe 2 : L'évolution dans la lutte aux gangs de rue au SPVM (2002-2007) | 103 |
| Annexe 3 : Tableau comparatif des saisies entre Projet Non et Nuisible | 107 |
| Annexe 4: Une définition du crack | 108 |
| Annexe 5 : Portrait de la criminalité dans secteurs étudiés de 2000 à 2007 | 109 |
| Annexe 6 : Déplacement de la prostitution dans le secteur Ovilla-Légaré 2006-2007..... | 110 |
| Annexe 7 : Découpage des Ilots atomes utilisées par le SPVM | 111 |
| Annexe 8 : Photos du quartier et images diverses..... | 112 |
| Annexe 9 : Portrait statistiques des prévenus selon le type d'infraction..... | 114 |
| Annexe 10 : Conceptualisation des indicateurs | 115 |
| Annexe 11 : Différentes stratégies des services de police canadiens pour prolonger les effets des frappes policières | 116 |
| Annexe 12 : Guide d'entretien | 117 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Portrait des crimes rapportés entre 2000-2007 dans le secteur Ovila- Légaré et le Quartier St-Michel..... | 36 |
| Tableau 2 : Impact des interventions policières sur la fréquence mensuelle des arrestations des prévenus du quartier St-Michel par type de criminalité (N=83 mois janvier 2001 à novembre 2007) | 68 |
| Tableau 3: Comparaison des moyennes des crimes contre la personne et contre la propriété de janvier 2005 à novembre 2007 | 69 |
| Tableau 4: Impact des interventions policières sur la fréquence mensuelle des crimes signalés dans le quartier Saint-Michel de 2000-2007; analyse de régression multiple (N=95 janvier 2000 à novembre 2007) | 72 |

Liste des graphiques

| | |
|---|----|
| Graphique 1: Nombres d'arrestations de prévenus liés à des activités criminelles sur les stupéfiants dans le PDQ30 de 2005-2007 | 59 |
| Graphique 2 : Arrestations des prévenues pour possession ou trafic de stupéfiant par rapport au total des prévenus arrêtés par le PDQ 30 2005 à 2007..... | 61 |
| Graphique 3: Nombre d'évènements contrevenants aux règlements municipaux enregistrés par le SPVM dans le secteur Ovila-Légaré de 2004 à 2007 | 63 |
| Graphique 4: Nombre d'évènements contrevenants aux règlements municipaux enregistrés par le SPVM dans le PDQ30 de 2004 à 2007 | 64 |
| Graphique 5: Nombre de crime total répertorié dans le PDQ30 de 2005 à 2007 | 65 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Secteur ciblé et les secteurs adjacents retenus..... | 34 |
| Figure 2 : Modélisation possible de l'intervention policière | 31 |
| Figure 3 : Portrait du quartier St-Michel de la ville de Montréal..... | 40 |
| Figure 4 : Localisation du quartier Villeray, Saint-Michel et Parc extension | 41 |
| Figure 5 : Cartographie du secteur St-Michel Nord..... | 41 |
| Figure 6 : Chronologie des événements dans le quartier Saint-Michel (PDQ30)..... | 57 |

À ma famille avant tout,

Remerciements

À la « mafia » des Duguay, qui a été, qui est, et qui restera pour moi le plus grand privilège, le meilleur atout, la plus belle richesse que je possède depuis ma naissance.

À mon clan, mes parents, mon frère et mes cinq sœurs que j'aime du fond du cœur et qui ont toujours été là pour moi. À ceux qui partagent mon sang et qui ont toujours eu confiance en moi, je vous remercie du fond du cœur pour votre support et vos encouragements.

Je tiens à exprimer mon respect et ma sincère reconnaissance à mon directeur, Maurice Cusson pour votre patience, votre disponibilité et votre passion. C'est un honneur et un privilège d'avoir travaillé avec vous. Vous êtes un excellent mentor et je n'oublierai jamais tout ce que vous m'avez appris au cours de ces années.

Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude au commandant Fady Dagher du poste 30, sans qui, ce projet n'aurait jamais vu le jour. Merci aussi au commandant Richard Martineau pour avoir accepté cette recherche. Merci à Steeve Abbel enquêteur à la section Moralité, Alcool et Stupéfiant pour ton aide et tes commentaires. Merci aussi au sergent Mariza d'Alfonzo et à l'agent Jean-Luc Frantz du poste de 30.

Merci surtout à Sonia Daly de tandem VSP et Harry Delva coordonnateur de la maison d'Haïti ainsi que Julie de Pacte de rue, Amélie du CERCRCG et à l'équipe du motorisé de l'Anonyme. Merci aussi à toute l'équipe de combat avec qui j'ai travaillé à la section recherche et planification stratégique du service de police de la ville de Montréal, Pierre, Mathieu, Rémi et Maurizio. Merci pour votre collaboration constructive.

Sans pouvoir tous les cités, je tiens à remercier mes amis proches et ceux qui ont, directement ou non, ont participé à ce projet. Merci pour vos conseils et vos idées. Claudia, merci d'être à mes côtés. C'est grâce à cette maîtrise que j'ai pu te rencontrer. Tu es tout simplement merveilleuse et je suis heureux de pouvoir t'aimer.

Introduction

Depuis l'opération « printemps 2001 » ayant démantelé un groupe important des Hells Angels à Montréal et dans les régions du Québec, les événements liés aux membres de gangs de rue ont pris davantage de place dans les médias et dans le travail du service de police de la ville de Montréal (SPVM). À ce sujet, le gouvernement du Québec a investi en 2006 plus de 7,5 millions de dollars sur un projet de trois ans pour financer la lutte au phénomène des gangs de rue dans la métropole. Grâce à ces nouveaux investissements, les services de police innovent et trouvent de nouvelles solutions pour répondre aux problèmes complexes reliés aux gangs de rue.

En 2006-2007, les enquêteurs des sections Gang de rue et Moralité, alcool et stupéfiants du Service à la communauté de la région Nord (MAS du CO Nord) en collaboration avec les policiers du poste de quartier (PDQ) 30 ont procédé à deux rafles successives en décembre 2006 et en mai 2007. Ces événements visaient à démanteler un réseau comprenant des vendeurs de crack (drogue dérivée de la cocaïne) et des membres connus d'un gang de rue dans le secteur du parc Ovila-Légaré situé sur le boulevard Pie-IX au coin de la 47e rue dans le quartier Saint-Michel. Ces *opérations successives* ont permis de procéder à 21 arrestations dont sept juvéniles et à la saisie de 3 973 roches¹ de crack, 250 grammes de marijuana, 4 armes à feu avec des munitions, une vingtaine de téléphones cellulaires, 3 véhicules et plus de 14 000\$ en argent comptant. La quantité de roches de crack qui a été saisie durant l'opération Nuisible est considérée comme l'une des plus importantes saisies de crack de l'année.

Suite aux opérations policières, le commandant Dagher et les intervenants communautaires du quartier St-Michel ont organisé des comités de consultations avec les citoyens pour trouver des nouvelles solutions aux problèmes de trafics de drogues et à la prostitution. Après plusieurs consultations et débats, les intervenants et les citoyens du quartier étaient favorables à la mise en place d'un projet de vidéosurveillance dans le Parc Ovila-Légaré qui soit évalué par des chercheurs indépendants de l'école de criminologie

de l'Université de Montréal. La durée du projet commença le 15 juillet pour se terminer le 31 octobre 2007.

L'efficacité des *rafles successives* accompagnée de vidéosurveillance représente une méthode innovatrice pour s'attaquer au réseau de trafiquants de drogue relié aux gangs de rue. Afin de faire le suivi, le commandant du poste 30, en collaboration avec la division de la recherche et la planification du SPVM ont accepté la mise en place de ce projet pour évaluer l'impact dissuasif des opérations Non et Nuisible ainsi que l'effet de la vidéosurveillance sur la criminalité du secteur Ovila-Légaré retranscrit sous forme de mémoire de maîtrise. L'objectif principal est donc de documenter et d'analyser l'impact des opérations policières sur le trafic de stupéfiants dans le secteur Ovila-Légaré du quartier St-Michel. De même, nous voulons vérifier les effets de déplacement ou de diffusion des bénéfices sur les autres secteurs. L'objectif consiste à vérifier si les opérations successives ciblant des réseaux de revendeurs de crack ont des effets plus importants comparativement aux opérations simples (Sherman (1990); Lapenna et al. 2003; Scott, 2003; Smith, 1992).

Dans cette optique, le mémoire est divisé en quatre sections. Dans la première partie, nous faisons un retour sur les études évaluatives ayant examiné les opérations *crack down* sur les marchés de stupéfiant et sur les réseaux criminels. Cette partie explique les concepts d'opération répressive et dresse un portrait sur les différentes stratégies policières en matière d'opération coup-de-poing. Dans la seconde partie, nous expliquons en détail notre méthodologie qui repose sur des analyses statistiques traditionnelles, des chronologies et des entrevues avec des policiers, des intervenants, des travailleurs de rue et des résidents. Le troisième chapitre dresse le portrait du quartier et offre un aperçu détaillé de la chronologie des événements.

Le dernier chapitre est l'analyse des résultats et des effets des projets Non et Nuisible ainsi que de la vidéosurveillance. Grâce à cette recherche, nous offrons une réflexion sur les opérations avec suivi, et les interventions policières ciblant des réseaux de criminel lié au trafic de stupéfiant.

¹ Le crack se présente sous forme de petites roches qu'on chauffe puis inhale. Cette opération provoque

Ce travail veut aider le service de police de Montréal à mieux mesurer les effets des opérations coup-de-poing sur la criminalité liés au trafic de stupéfiant et à la prostitution. De même, ce projet donne un aperçu réaliste du fil chronologique des évènements et offre des pistes de solutions aux chercheurs et analystes pour les aider à évaluer la surveillance policière liés aux interventions coup-de-poing et aux opérations d'infiltration. Enfin, nous offrons une réflexion sur les efforts à mettre en matière de prévention pour aider les travailleurs de rue et les organismes sociaux communautaires qui travaillent en partenariats la police pour lutter et prévenir les problèmes liés au trafic de stupéfiants et à la prostitution.

dans la roche des craquements, c'est pourquoi cette drogue porte le nom de crack (Santé et Services Sociaux du Québec, information sur les drogues, 2006).

*Un sachet blanc contre de l'argent avec un mec du quartier
Alors pourquoi ne pas faire comme lui
Il trouva de l'argent pour acheter son coin de paradis
Un billet en première pour l'extase en charter
C'était bien cher payer pour une jouissance éphémère
Et aujourd'hui, quel est son existence?
Vendre des petits paquets pour assoupir sa dépendance
Hein, et une nuit tout bascula
Pendant qu'il vendait
Une patrouille l'embarqua
Il ne revit sa vie qu'à travers des barreaux
Et mourut seul avec sa dernière dose d'héro*

Paroles du groupe de rap IAM, « le sachet Blanc » 2006

Chapitre 1 : Revue de littérature

1. État des connaissances

1.1 Le concept de rafle policière

L'opération coup-de-poing (crack down) est une méthode dissuasive utilisée par les forces policières, les SWAT et les militaires² qui consiste à concentrer les forces et les ressources pour frapper un problème particulier dans un endroit limité, à un moment précis. Généralement cette tactique frappe une faiblesse ou une vulnérabilité de l'adversaire permettant de le neutraliser en l'attaquant par surprise. Cusson et LaPenna proposent la définition suivante: « une opération coup-de-poing consiste en l'intensification brusque et marquée de l'action répressive sur un problème de sécurité sérieux, spécifique et circonscrit ». C'est aussi une opération d'arrestations multiples visant à neutraliser un groupe ou un réseau de délinquants et de codélinquants à l'intérieur d'un circuit défini par des points d'activités ou de vente.

Suite à l'analyse d'un blitz policier sur un marché de drogue illicite de cocaïne à Montréal, Cusson et LaPenna (2006) décrivent la dynamique d'une opération coup-de-poing en neuf étapes :

² La « théorie de la recherche » optimale de Bernard Koopmans (1956) est à l'origine de cette stratégie. En effet, durant la seconde guerre mondiale, ces méthodes furent utilisées pour localiser et détruire les sous-marins ennemis. Elle suggère le déploiement d'une quantité de ressource limitée dans un espace et une période de temps prédéterminé pour concentrer les efforts de bombardement et procéder à une intervention massive sur un seul endroit dans le but de maximiser l'effet des ressources déployées. Une fois les résultats positifs obtenus, ces ressources peuvent être redéployées ailleurs dans les zones problématiques.

1. Le défi, représenté par une augmentation de la criminalité ou d'un problème qui atteint une masse critique et qui requiert une intervention prioritaire de la police ;
2. Le temps de réflexion, l'étape où la police analyse la situation, recueille de l'information et définit le problème pour planifier la riposte, les ressources et les effectifs ;
3. La mobilisation et l'attaque ; c'est la préparation et l'infiltration pour recueillir assez de preuve et pour mobiliser les partenaires en vue d'intervenir par surprise;
4. La déstabilisation, suite à l'opération, l'impact de la frappe fait diminuer le nombre de délits et annule la hausse de la délinquance, elle déstabilise les délinquants et la composition du marché de la drogue dans le secteur ;
5. L'essoufflement, cette phase représente le retrait et/ou la diminution de la surveillance policière ;
6. L'érosion et la dissuasion résiduelle, c'est l'impact de l'opération coup-de-poing qui continue à faire diminuer la criminalité ou à maintenir les effets dissuasifs malgré la disparition de la présence policière ;
7. La suspension et la rotation, cette étape permet de frapper de nouveau avec un effet de surprise en changeant de cible;
8. La consolidation, qui représente la phase après le raid pour amener un volet préventif et appliquer des solutions pour empêcher que le problème revienne et
9. Le *statu quo ante*, c'est la disparation de l'effet dissuasif et le retour à la normale de la criminalité à son niveau antérieur pré-intervention et avant l'augmentation de la criminalité.

Il existe une variété de rafles répressive qui peuvent être combinées avec différentes stratégies policières comme les opérations d'infiltration, le profilage de délinquants prolifiques, l'éducation de la population, les couvre-feux, la distribution d'amendes, les programmes de prévention ou le réaménagement urbain. Selon Scott (2003), il est possible de classer les raids en quatre catégories distinctes soit : 1) l'augmentation de la visibilité policière ou le renforcement de la loi; 2) l'application de changement dans les normes ou dans les pratiques des policiers ; 3) le ciblage

géographique ou 4) le ciblage des problématiques criminogènes (ex : criminalité émergente ou réseau de délinquants). Cette typologie assez complète laisse à désirer lorsqu'il s'agit d'explicitier les catégories 1 et 2. Selon Lapenna (1998), celles-ci seraient remplaçables par les « grandes opérations de nettoyage » d'envergure c'est-à-dire, les opérations en civil et/ou en uniforme pour neutraliser le maximum de délinquants et/ou appliquer une politique de tolérance zéro. De plus, il existe des actions « ciblées » telles les rafles visant la tête dirigeante d'un réseau et/ou un marché local. En d'autres mots, il y a les opérations visant tous les marchés de la ville et des interventions concentrées sur un marché spécifique ce qui permet de différencier le niveau d'organisation et d'intensité d'une rafle répressive.

Plusieurs auteurs ont identifié les facteurs préalables pour qu'une opération soit efficace et qu'elle réussisse à atteindre son objectif. Selon Scott (2003), une opération se doit 1) d'augmenter la perception des risques d'être sanctionné ou la sévérité d'une sanction, 2) être visible et 3) être médiatisée. Après avoir repris les bilans de Sherman (1990) et de Scott (2003), Cusson et Lapenna (2007) stipulent qu'une opération coup-de-poing doit répondre à plusieurs critères afin de lutter efficacement contre la criminalité. Dans un premier lieu, l'intervention policière doit s'attaquer à un problème réel et spécifique en analysant le problème et en évaluant son niveau de risque. Par la suite, il faut cibler les points faibles du problème afin de maximiser les impacts et les efforts de l'attaque, c'est l'approche indirecte pour éviter les face à face. Par exemple, on peut frapper les infractions mineures et faciles à sanctionner pour faire reculer les délits plus graves³. La troisième condition consiste à concentrer les forces et l'intensité des efforts sur le problème ciblé et délimité. Cette phase doit se faire par surprise et s'appuyer ensuite d'une grande visibilité et de publicité pour multiplier les effets dissuasifs. Enfin, la dernière condition consiste à appliquer des solutions pour prévenir et assurer un effet durable.

³ Cette philosophie se fonde sur la théorie de la vitre cassée (*broken window*) appliquée sur des crimes plus sérieux. C'est-à-dire, pour prévenir la petite délinquance, il faut agir sur les incitateurs et les marques d'incivilités qui laissent transparaître un faible risque d'être arrêté ou sanctionné si l'individu commet un acte délinquant. La théorie de la vitre brisée soutient que les petites incivilités de l'espace public favorisent et encouragent un délabrement plus général de la qualité de vie du quartier. Si une vitre brisée d'un édifice n'est pas remplacée, quelques temps plus tard, d'autres seront cassées.

En regard aux résultats de Sherman (1990), une concentration des ressources policières sur un problème délimité géographiquement et dans une période de temps limitée permet de procéder à des frappes chirurgicales pouvant idéalement entraîner un effet dissuasif spécifique sous forme d'effet domino. Il est donc important d'identifier les processus de « *crackdown-consolidation* » pour prolonger les effets de dissuasion suite aux interventions répressives (ex : projet de prévention, porte à porte, médiatisation).

Dans le cadre des projets Non et Nuisible, les raids étaient ciblés pour déstabiliser le marché de vente de stupéfiant du secteur et réduire les plaintes des citoyens. Les policiers ont utilisé des stratégies de lutte contre les gangs de rue en vue de démanteler le réseau qui était responsable de la distribution de drogue locale (ex : transaction de drogue, identification par filature, surveillance rapprochée, analyse des liens entre suspects). L'objectif poursuivi visait à augmenter la perception des risques des trafiquants de drogue, à neutraliser les réseaux, à augmenter la difficulté pour les clients-consommateurs dans leur recherche de drogues et, par conséquent, de réduire les activités reliées aux trafics de drogues telles que la consommation et la vente dans les lieux publics et la prostitution de rue.

1.2 Les raids policiers sur les marchés de la drogue

Selon plusieurs auteurs (Sherman 1990; Sherman et Rogan 1995; Sherman et Weisbrung 1995; Smith et al. 1992; Scott 2003), la majorité des raids préventifs qui ciblent le trafic de drogue réussissent à déstabiliser la structure du marché durant une courte période. En effet, les raids augmentent les coûts des transactions ainsi que le temps et les efforts investis par les vendeurs pour trouver des acheteurs et vice-versa. De plus, les rafles policières augmentent la perception du risque en matière d'arrestations, d'interpellations ou de saisies de la drogue. Par conséquent, les vendeurs sont plus réticents à vendre à des inconnus et les transactions sur les marchés ouverts deviennent plus discrètes et fermées. Du coup, la visibilité des transactions et les désordres associés au trafic de drogue sont moins visibles, mais pas éradiqués. Les vendeurs se déplacent d'un milieu à un autre, ils se tournent vers de nouveaux produits illicites ou vers une

nouvelle clientèle. Ils s'adaptent aux tactiques policières (allant des lieux publics vers des lieux privés ou en utilisant des « intermédiaires » ou des passeurs).

On trouve très peu d'études capables de montrer l'impact des raids répressif sur la disponibilité, la pureté et le prix des drogues sur le marché. Par exemple, après une opération policière d'envergure sur le trafic de stupéfiants (d'une durée de deux semaines), le prix de l'héroïne, du cannabis et de la cocaïne n'a pas diminué sur le marché illicite de Londres (Best et al. 2001). Malgré le nombre impressionnant d'arrestations et de saisies, les objectifs du service de police de faire baisser de 50% la consommation et le trafic de drogues sur le marché et de diminuer les opportunités de consommations chez les jeunes n'ont pas été atteints.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent pourquoi les interventions policières n'ont pas d'effet tangible sur les marchés illicite de stupéfiant. Dans un premier temps, il faut mentionner que l'illégalité du produit fait augmenter les prix puisqu'ils sont interdits et plus rares. Suivant une logique économique, les marchés des drogues ne sont pas des marchés monopolistiques (Dorn et South, 1990). Donc, lorsqu'une opération démantèle un réseau de vente, elle crée une place libre qui est facilement remplaçable par un autre réseau criminel. Par ailleurs, la demande est généralement constante malgré les rafles policières puisque les consommateurs ont des problèmes de dépendances et de toxicomanie. Autrement dit, les clients vont continuer à consommer en cherchant ailleurs ou en faisant appel à d'autres vendeurs. Par conséquent, les rafles policières n'arrivent seulement qu'à déstabiliser temporairement le prix des drogues sur ces marchés « concurrentiels » mais elles n'affectent pas la demande (Reuter, 1998). Selon ce chercheur, les consommateurs s'adaptent à la variation des prix. Par ailleurs, les rafles policières ciblant un réseau de vendeurs contribuent indirectement à aider les autres compétiteurs sur le marché à cause de la compétition.

Dans ces conditions, les opérations policières ont de la difficulté à agir directement sur le marché lui-même. Cependant, elles peuvent s'attaquer aux effets et aux dommages collatéraux (i.e les délits d'incivilité lié à la consommation, la prostitution, les vols et les autres crimes liés à la consommation stupéfiant) qui éventuellement amène la commission de délits violent (Felson, 2002; Cusson, 2007). Comme l'explique ces

chercheurs, certaines catégories de crimes sont interconnectées puisqu'il existe des effets de « répétition criminelle » qui poussent les délinquants à la commettre des délits de nature diverse. Comme le dirait Felson : « un crime en nourrit un autre ». Dans cette optique, si la police réussit à faire diminuer les incivilités, elle réussira à faire diminuer les autres types d'infractions d'une manière différente. Lorsque l'on observe l'impact des raids, il y a très peu d'effets directs sur les marchés illicites (l'offre et la demande). Cependant, lorsque les raids ciblent des crimes liés à la vente de stupéfiants, ils ont plus de chances de faire diminuer les problèmes criminels (ex : baisse des vols suite à l'opération dans Cartierville en 1989). De même, les stratégies *indirectes* ciblant les infractions à faible gravité permettent de faire reculer les autres catégories de crimes plus grave (Felson, 2002; Cusson, 2007). Par exemple, si les rafles policières réussissent à réduire le nombre de consommateurs potentiels, elle a plus de chance de faire réduire le nombre de délits commis.

Dans un autre ordre d'idées, l'étude d'Aitken et ses collègues (2002) menée dans les banlieues de Melbourne en Australie dresse un portrait très mitigé des opérations policières ciblant le trafic d'héroïne. Pendant une période de trois mois, l'opération consistait à mettre en place des patrouilles irrégulières de policiers à pieds à proximité d'une station de train liée à un centre d'achat très achalandé. Plus de 18 policiers en extra furent assignés à cette tâche, accompagnés d'une équipe de police à cheval et d'une brigade canine. L'objectif consistait à intercepter les vendeurs et à augmenter les efforts des consommateurs en augmentant la visibilité policière et la présence passive. L'*opération Clean Heart* a atteint ses objectifs en réduisant l'aspect visible du trafic de drogue effectué dans la rue (trafic de rue). Cependant, les résultats de l'étude montrent que le marché s'est rapidement adapté à la frappe et que les effets ont été superficiels et temporaires. Le trafic c'est déplacé géographiquement vers les zones plus métropolitaines. De plus, l'opération a augmenté les comportements à risques des consommateurs s'injectant de l'héroïne à l'aide de seringues usagées. Par ailleurs, la frappe a augmenté les délits violents et les fraudes dans le secteur ciblé. Les chercheurs concluent que ce type d'intervention policière n'est pas rentable pour répondre aux problèmes liés aux trafics d'héroïne.

Mentionnons que dans les recherches précédentes de Best et ses collaborateurs (2001) et d'Aitken et coll. (2002) ont utilisé des données qualitatives pour mesurer les effets des opérations policières sur des marchés illicites d'héroïne. Or, ces méthodes ne permettent pas de mesurer adéquatement les effets des frappes policières ni sur la criminalité, ni sur le marché de la drogue. De même, les échantillons de consommateurs et de vendeurs interviewés ne sont pas nécessairement représentatifs de la population ciblée par les opérations. Enfin, l'absence de données empiriques ne permet pas d'observer les changements chronologiques, ni d'analyser les transformations et l'adaptation des comportements des vendeurs et des consommateurs avant et après les opérations.

De plus, il existe très peu d'indicateurs fiables permettant de quantifier et de mesurer la fluctuation du prix et de la pureté de la drogue sur le marché (Reuter, 1990). Dans cet ordre d'idée, il serait intéressant de mesurer l'impact d'opération policière dans une optique plus économique pour évaluer les effets sur le prix et la disponibilité des drogues sur le marché illicite. Une option serait de quantifier des observations sur le terrain (observation participante) avant, pendant et après les opérations policières pour mesurer le nombre de transactions effectués par les revendeurs et mesurer le prix de la drogue vendu aux consommateurs (DaSilva, 2006).

De surcroît, en ce qui concerne les recherches sur les crackdown sur les marchés illicites d'héroïne, deux études observent des résultats contradictoires sur la diminution du crime. Kleiman (1988) a trouvé que le blitz a fait diminuer la criminalité à Lynn (au Massachusetts), tandis que Zimmer (1990) n'a observé aucun effet sur la ville de Lawrence dans le Kansas.

Les conditions d'efficacité des raids sur les marchés de la drogue

D'autres évaluations suggèrent que les raids policiers ont des effets lorsque certaines conditions s'appliquent. Après avoir comparé deux opérations policières similaires ciblant deux marchés de drogue ayant les mêmes caractéristiques, Caulkins et ses collaborateurs (1993) suggèrent que l'emplacement géographique d'une rafle policière est un facteur qui contribue au succès de celle-ci. Selon les chercheurs, lorsque le

territoire est délimité par des obstacles physiques (rivière, clairière, autoroute, montagne), il permet 1) de faciliter les contrôles d'accès au marché; 2) réduire la possibilité de déplacement temporaire localement et 3) d'identifier correctement la zone ciblée. Ces endroits sont donc plus vulnérables aux pressions exercées par les forces policières et les chercheurs concluent que les méthodes de prévention situationnelle par le réaménagement urbain seraient une solution efficace pour réduire à la fois la criminalité et la peur du crime. Cependant, l'étude ne décrit pas le déroulement des opérations et sous-entend qu'elles ont été effectuées de manière identique. De plus, le ratio entre policiers et vendeurs n'était pas le même entre les secteurs ciblés. Il y est donc nécessaire de revérifier si la situation géographique d'un secteur influence significativement la réussite ou l'échec d'une opération coup-de-poing. Selon Kleiman (1988) et Smith (2001) il est préférable de frapper rapidement et efficacement lorsqu'un marché illicite est en « émergence » ou en reconstruction pour réussir à le déstabiliser et obtenir de meilleur résultat à long terme.

Wilson et Kelling, Smith (2001) suggèrent que les rafles répressives soient accompagnés d'opération(s) de nettoyage urbain et d'intervention(s) multidisciplinaire(s) (i.e. intervenants communautaires, travaux de la ville). Dans l'évaluation de l'opération *Blitz to Bloom* ciblant le trafic de stupéfiants en Virginie, Smith note une réduction de 92% de la criminalité lié aux délits contre la personne dans les quartiers ciblés pendant le mois de l'opération. Une diffusion des bénéfices fut observée dans les secteurs adjacents (baisse de 35%) qui durèrent six mois après le retrait de l'opération. L'auteur utilisa un test classique d'analyse statistique test de T et un U Mann-Whitney pour comparer la moyenne des délits dans des différents secteurs avant et après l'opération. Suite à l'intervention, les appels des citoyens et les délits contre la propriété ont faiblement diminués. Ces résultats ne montrent aucun effet de déplacement sur les crimes, mais une augmentation significative des appels dans les secteurs voisins. En conclusion, Smith soulève le manque de connaissances concernant les méthodes et techniques pour prolonger les effets dissuasifs après les opérations répressives. Selon l'auteur, les chercheurs doivent évaluer les meilleures stratégies pour garder et maintenir les bénéfices associés aux opérations coup-de-poing une fois qu'elles ont été effectuées.

Si on se fie au bilan de Sherman et Rogan (1995), les raids à répétition sont monnaie courante dans les tactiques policières. Dans sa première étude en 1990, Sherman prônait un modèle qui ciblait aléatoirement des points de vente de stupéfiants pour garder un effet imprévisible. Selon l'auteur, les effets des rafles sont généralement instantanés, mais disparaissent avec le temps pour revenir à au niveau initial (régression vers la moyenne). Selon le chercheur, pour obtenir un impact durable, ces rafles doivent être de courte durée et distribuées aléatoirement car l'impact dissuasif des interventions qui perdurent à long terme a tendance à diminuer avec le temps. Toutefois, dans l'évaluation du *Crack House police raid program* de Kansas city, Sherman et Rogan (1995) ont trouvé que les effets des descentes policières étaient modestes, mais pas rentables (coût/efficacité) comme stratégie policière. De plus, l'impact de la distribution aléatoire des raids a fait déplacer plusieurs points de vente de crack.

La même année, Sherman, Shaw et Weisburd (1995), ont aussi évalué l'impact d'une augmentation des patrouilles policières sur les crimes liés aux armes à feu à Kansas city. Les auteurs ont utilisé un modèle pré-test (avant) post-test (après) avec un groupe expérimental et un groupe contrôle avec comme variables dépendantes, le nombre de crimes rapportés, le nombre de crimes liés aux armes à feu et les appels de service. Résultats, l'expérience a fait diminuer de 49% le nombre de crimes liés aux armes à feu comparé au niveau d'avant l'opération dans le site expérimental et aucun effet n'a été noté dans le site contrôle. En revanche, cinq mois après l'opération les crimes liés aux armes à feu sont revenus à leur niveau pré-intervention.

Malgré les efforts analytiques des auteurs, plusieurs critiques méthodologiques questionnent la fiabilité du protocole d'évaluation par randomisation de l'étude de Sherman et Rogan (La Penna et al. 2003). Toutefois, l'étude de Weisburd et Green (1995) montre qu'une répartition aléatoire des opérations policières sur 56 points chauds liés au trafic de stupéfiants a fait diminuer les appels de service sur les endroits ciblés par les rafles policières. De plus, ces chercheurs ont noté un effet de diffusion des bénéfices aux abords des sites expérimentaux. Les chercheurs utilisèrent une période de sept mois avant et après les raids en identifiant les points chauds à l'aide de logiciels d'analyse spatiale, des statistiques policières, des appels 911 et des informations liées au trafic de stupéfiants. Par la suite, les points chauds (*hots spots*) furent corroborés par des détectives

puis analysés par des policiers sur le terrain pour procéder à des raids chirurgicaux adaptés au terrain et à chaque situation. Par conséquent, cette opération a atteint ses objectifs en réduisant la visibilité et la fréquence des transactions de drogues en effectuant des mini-crackdown sur les points chauds identifiés. Certains chercheurs considèrent cette étude comme l'une des plus rigoureuses en matière de design évaluatif et de robustesse méthodologique pour mesurer les effets d'opérations coup-de-poing sur les marchés de revente de drogue ouverts i.e. *street level drug market* (Masson et Buckle, 2002).

Une étude très intéressante de Masson et Buckle a permis d'identifier un nombre important de tactiques policières ciblant les marchés de drogue à ère ouverte (*open drug market*). Il existe par exemple des stratégies d'achat et d'arrestation (*buy and bust*); l'utilisation des escouades spécialisées SWAT par surprise (*jump out squads*); le stationnement d'un véhicule de police dans une zone chaude (*hot spot*); la mise en place d'une ligne téléphonique pour dénoncer la vente de drogue dans la rue; la mobilisation de la communauté ou les patrouilles de citoyens. Comme le mentionnent les auteurs, la difficulté pour les chercheurs réside dans la construction d'un devis évaluatif robuste puisque les marchés de drogue à ère ouverte offrent moins de précisions sur les points de vente contrairement aux centres commerciaux où la vente de stupéfiant dans les quartiers résidentiels. Les chercheurs doivent donc délimiter le site de distribution et s'adapter à la nature polymorphe de la vente de drogue de rue. De fait, les crimes liés aux stupéfiants doivent être préalablement défini par les chercheurs et ceux-ci doivent utiliser différents indicateurs tels que : les données sur les arrestations policières, le portrait de la criminalité locale, les données sur la population locale, les appels de service à la police, des observations faites sur le terrain, les rapports de police sur les problèmes liés aux endroits et adresses et des entrevues ou des *focus group* avec des résidents, des consommateurs de drogue, des individus arrêtés, des policiers ou des intervenants.

Dans le cadre de notre projet, l'évaluation de Lapenna, Tremblay et Charest (2003) est l'étude la plus significative qui se rapproche de notre sujet. Ces experts ont évalué l'impact d'une opération ponctuelle effectuée sur un marché illicite de crack à

Montréal en 1989. Après deux mois de préparation, les policiers ont ciblé 15 points de vente dans le secteur de Cartierville. Les chercheurs utilisèrent un protocole avant/après d'une période de trois ans en contrôlant les effets de tendance et de saisonnalité de la criminalité. De plus, ils sélectionnèrent une série de délits dont la variation du taux de signalement était peu influencée par la présence policière ou l'effet médiatique. Également, ils mesurèrent l'impact du réaménagement urbain par le rachat d'immeuble effectué par la ville et observèrent les changements dans les enclaves adjacentes et les secteurs « épargnés » par l'opération. Résultats : l'étude démontre que l'opération était justifiée et bien ciblée. De plus, les chercheurs ont remarqué une diminution sur l'ensemble des délits dans le secteur ciblé, en particulier les cambriolages et les vols. Par conséquent, l'opération annula la hausse de la criminalité liée au marché du crack et les effets ont perduré pendant six mois (dissuasion résiduelle). Toutefois, les chercheurs soulignent la difficulté de séparer les effets de la frappe policière de l'intervention municipale (rachat d'immeuble) puisque les deux stimuli sont arrivés sensiblement durant la même période.

À l'égard de ces résultats, l'efficacité d'opération coup-de-poing sur les marchés de la drogue ne fait pas l'unanimité. Il est donc important de pousser la réflexion sur les différentes tactiques, les différentes méthodes et les protocoles d'évaluation pour approfondir nos connaissances à ce sujet.

1.3 Les rafles policières sur les gangs de rue

Dans le cadre de l'évaluation du *crackdown* dans Cartierville, Lapenna et coll. (2003) ont mesuré les effets de descentes policières sur le marché émergent du crack à Montréal. La majorité des suspects étaient des membres ou des ex-membres de gangs jamaïcains situés dans le « Bronx Massive » à Cartierville, du « Walkley crew » et « Grand Massive » dans Notre-Dame de Grâce et « l'Uptown crew » dans Côte-des-neiges. Lors de cette opération, la police utilisa des agents d'infiltration pour préparer les raids et organiser des achats de stupéfiants pour identifier les trafiquants. Ces derniers utilisaient la tactique du « saute mouton » en déménageant fréquemment de points de ventes pour éviter d'attirer l'attention de la police. Cette tactique policière se différencie des « buy and bust » américains (Sherman, 1990) car les périodes de préparation et

l'infiltration sont plus longues. L'objectif de la police étant d'amasser des preuves plus solides et pour poser des accusations plus robustes contre les vendeurs.

En ce qui a trait aux stratégies policières de résolution de problème les résultats sont globalement mitigés. En 2006, Boivin, Lamige et Tremblay ont étudié une initiative du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui contenait à la fois des éléments de police communautaire (patrouille intensive, comptoirs d'informations, enquête sur le sentiment de sécurité) et de police de résolution (cueillette d'informations, opérations d'infiltration, frappe d'éviction). L'opération ciblait un immeuble locatif turbulent dans le quartier Côte-des-Neiges qui occasionnait un nombre important d'appels 911. Résultats : l'opération Motel a dispersé les désordres dans les immeubles semblables à proximité du secteur ciblé (faute d'effectifs) et d'une surveillance moins intense dans les autres secteurs du quartier.

Un autre projet innovateur fut l'évaluation d'impact de l'opération Avance (2005-2006) qui examina les effets des patrouilles intensives dans les bars et les clubs de la métropole fréquentés par les membres de gangs de rue (Boivin et coll. 2007). Dans cette étude, les chercheurs ont mesuré les différentes phases du projet en catégorisant les bars selon une échelle d'intensité de patrouille policière. Après avoir établi le palmarès des bars problématiques selon leur niveau de désordre, les criminologues utilisèrent la fréquence des délits attribués aux gangs de rue comme indicateur d'intensité des pressions policières sur les gangs. Leur analyse comparait le ratio du nombre de délits avant et *pendant* le projet. De même, les chercheurs ont observé les variations avec les groupes contrôles (bars turbulents versus bars non ciblés) pour mesurer les effets de diffusion des bénéfices ou de déplacements. À l'aide d'analyse de régression linéaire, leurs résultats indiquaient une diminution des bagarres et des délits violents contre la personne dans les bars ciblés.

Selon Zimmer (1990), les opérations coup-de-poing sont généralement présentées et perçues comme un effort de la police afin d'aider la communauté à reprendre « le contrôle de leur secteur » et ou de « libérer leur parc ». L'étude de Zimmer indique que le travail proactif et visible de la police encourage et favorise la création de liens sociaux entre les intervenants et la population. Donc, les rafles peuvent avoir des effets

bénéfiques sur le sentiment de sécurité et sur la qualité de vie d'une population. En revanche, Scott (2003) mentionne que les raids policiers et les vagues de répression successives peuvent contribuer à renforcer la solidarité et les liens des membres de gangs. Face à l'adversité les groupes se soudent ce qui encourage leur style de vie délinquante et leur motivation d'appartenir au groupe pour exprimer leur désir de se faire respecter et reconnaître. Dans un autre ordre d'idées, on trouve peu d'études sur les opérations qui n'ont pas fonctionnées et/ou qui ont été mal gérées (ex : bavures policières, incidents mortels, victimes, policiers abattus, violation des droits des citoyens, publicité négative). À ce sujet, les conséquences et l'impact des opérations ratées ont des répercussions très importantes sur les relations avec la communauté et sur la confiance à l'égard de la police. Notamment, les policiers peuvent être accusés de faire du profilage racial et de cibler les jeunes sans justification.

De surcroît, certaines études mesurent l'efficacité des opérations policières en termes de rentabilité. Malgré l'attraction des grandes opérations policières, les coûts et les effets de ces balayages massifs sont rarement exposés. En effet, les raids planifiés coûtent très cher en ressources policières. De plus, les enquêteurs et les experts qui se sont concentrés sur ce réseau ont détourné temporairement leur attention des nouvelles menaces, il y a donc un coût d'opportunité lorsqu'on réaffecte des ressources d'un milieu à un autre pour régler un problème (Sherman et Rogan, 1995).

Problématique

Les évaluations des opérations coup-de-poing aboutissent à des résultats généralement mitigés et parfois contradictoires. D'une part, la littérature explique que les frappes ne réussissent pas à résoudre les problèmes liés à la drogue et aux trafics de stupéfiants. Les raids policiers ont très peu d'impact sur l'offre et la demande des marchés illicites de stupéfiant (Reuter, 1990). De plus, bien que les frappes ont généralement des effets à court terme, le taux de crime revient ensuite à son niveau antérieur (Sherman, 1990). Cependant, les frappes policières réussissent à faire diminuer la criminalité collatérale lorsqu'elles répondent à certaines conditions (voir les études de Scott, 2004; Cusson et Lapenna, 2007). Aussi, lorsque les opérations policières ciblent les délits orchestrés par les consommateurs, elles peuvent faire diminuer le nombre de

crimes. Ainsi, en réduisant le nombre de consommateur potentiel et en intervenant sur les crimes à faible gravité tels que les incivilités, la prostitution (infractions plus apparents), la police réussit à diminuer le nombre de crimes commis. Donc, à la lumière de l'ambiguïté qui existe quant aux effets des rafles, il est possible de se demander si les descentes policières sont efficaces pour résoudre les problèmes criminels liés à un réseau de revente de stupéfiant ?

Afin de répondre à cette question, le présent mémoire évalue l'impact du projet Non et Nuisible sur des réseaux de revente de stupéfiants situé dans le secteur Ovila-Légaré dans le quartier Saint-Michel de Montréal. Le projet Nuisible est intéressant à évaluer puisqu'il est novateur dans ce sens où les opérations d'infiltrations, de renseignements et les enquêtes ont été maintenues dans un état de veille ou de dormance après l'exécution du *crackdown*, et ce de manière à frapper à nouveau le réseau émergent et moins organisé de codélinquants qui avait remplacé le premier. Suite aux opérations, l'installation de caméra de surveillance fut mise en place pour prolonger l'impact de dissuasion sur les problèmes liés aux transactions de stupéfiants et de la prostitution.

Dans cette optique, on s'intéresse à l'impact des *opérations coup-de-poing successive* sur la criminalité dans le secteur ciblé et les zones adjacentes. Cette question apporte un nouvel élément dans la littérature sur le sujet puisque les opérations coup-de-poing sont généralement organisées à un seul moment donné. Autrement dit, une double rafle effectuée au même endroit à différentes périodes de temps est ingénieuse pour répondre à l'adaptation des réseaux de vendeurs de crack. À l'égard de la documentation, cette nouvelle tactique qui consiste à diviser une opération coup-de-poing en deux phases pourrait donner un effet plus durable qu'une opération ponctuelle en une phase où à plusieurs petites opérations distribuer aléatoirement dans une zone.

Cette stratégie permettant de cibler le même secteur apporte une nouvelle approche utilisable dans le futur pour répondre à des problèmes plus complexes associés aux gangs de rue. De même, cette étude permettrait de comparer l'efficacité des *opérations coup-de-poing successives* aux *blitz simples*. Étant donnée l'importance de l'investissement de ressources policières et d'efforts investis par la communauté et les intervenants, il est essentiel d'étudier les impacts et les résultats de ces projets pour connaître leurs effets.

Chapitre 2: Méthodologie

2. Stratégie de recherche

Dans ce prochain chapitre, nous exposerons la nature des données utilisées et nous expliquerons la méthodologie qui fut privilégiée pour analyser l'impact des différentes interventions policières sur les réseaux de revendeurs de stupéfiants dans le but de démontrer les effets sur la criminalité dans le quartier Saint-Michel.

Données et méthodologie

2.1 Les sources de données

Dans le cadre de ce projet, notre source principale de statistiques quantitatives provient des délits dénoncés à la police de la Déclaration Uniforme de la Criminalité (DUC). Cette base de données recueille tous les événements qui sont enregistrés par les services de police. Parmi celles-ci, nous utilisons deux bases de données différentes. La première englobe tous les crimes répertoriés par le service de police du quartier 30 de l'année 2000 à 2007. La seconde représente tout individu ayant eu affaire avec la police (victimes, plaignants, prévenus, etc.) dans le PDQ30 de l'année 2001 à 2007 (2000 non disponible). Ces deux bases de données ont été les principaux outils de nos analyses. Les données furent accessibles à partir du quartier général du Service de police de la ville de Montréal auquel nous avons eu accès pendant cette recherche. Pour faciliter la compréhension, nous allons numéroter les catégories de variables :

1. Les « crimes contre la personne » et les « crimes contre la propriété » sont les deux variables principales que nous avons utilisées pour mesurer les effets des interventions policières.
2. Nous avons aussi choisi d'utiliser la somme des ces catégories avec une variable « crime total » en additionnant les deux catégories précédentes (Boivin, 2007).
3. Les autres événements rapportés à la police ne sont pas directement liés à la commission d'un acte délinquant selon le Code criminel. Par exemple, les catégories « d'évènements non criminels » et la « catégorie autres infractions »

englobe un nombre important d'évènements qui ne sont pas liés à des actes mal intentionnés (ex : infraction au code de la route). Dans cet ordre d'idée, nous avons utilisé une autre variable des évènements liés aux règlements municipaux (RM) dans le but de mesurer l'intensité de la présence policière dans les secteurs (Boivin, 2007). les patrouilleurs portent plus d'attention à ces actes lorsqu'ils ne répondent pas aux appels d'urgence. Ce sont généralement des infractions qui sont détectés en temps réel (ou en flagrant délit) par les policiers. Donc, cette variable est un bon indicateur de l'intensité de la surveillance policière « visible ». Par ailleurs, ce type d'infraction est souvent utilisé par les policiers pour intercepter ponctuellement un ou des individus qui ont un intérêt pour la police (ex : opération 2001 sur les motards). Pour les fins de cette recherche, cette variable fut modélisée avec les crimes qui sont susceptibles d'augmenter seulement avec la présence policière (ex : bris de probation, bris de condition, possession d'armes blanches, flâner, ivresse ou consommer sur la voie publique, méfait public).

4. De plus, nous avons sélectionné les variables des prévenus arrêtés pour possession et pour trafic de stupéfiants ainsi qu'une variable générale pour les prévenus arrêtés pour une affaire de stupéfiant.
5. Enfin, nous avons employé une variable pour les actes liés à la prostitution (celle-ci englobe les actes de sollicitation sur la voie publique, les crimes liés aux clients et les crimes liés à la prostitution de rue).

2.2 Les analyses

Dans un premier temps, nous avons utilisé un test de différences de moyennes pour comparer le nombre de crime avant et après les frappes policières. Dans notre cas, la logique non paramétrique du test de U Mann-Whitney fut employée puisque la taille de l'échantillon après les frappes (n=12 mois) ne respectait pas la norme d'échantillon minimal (n=30)⁴ des tests paramétriques. Par la suite, nous avons procédé à des analyses de régression linéaire multiple afin de mesurer l'impact des frappes policières (variables

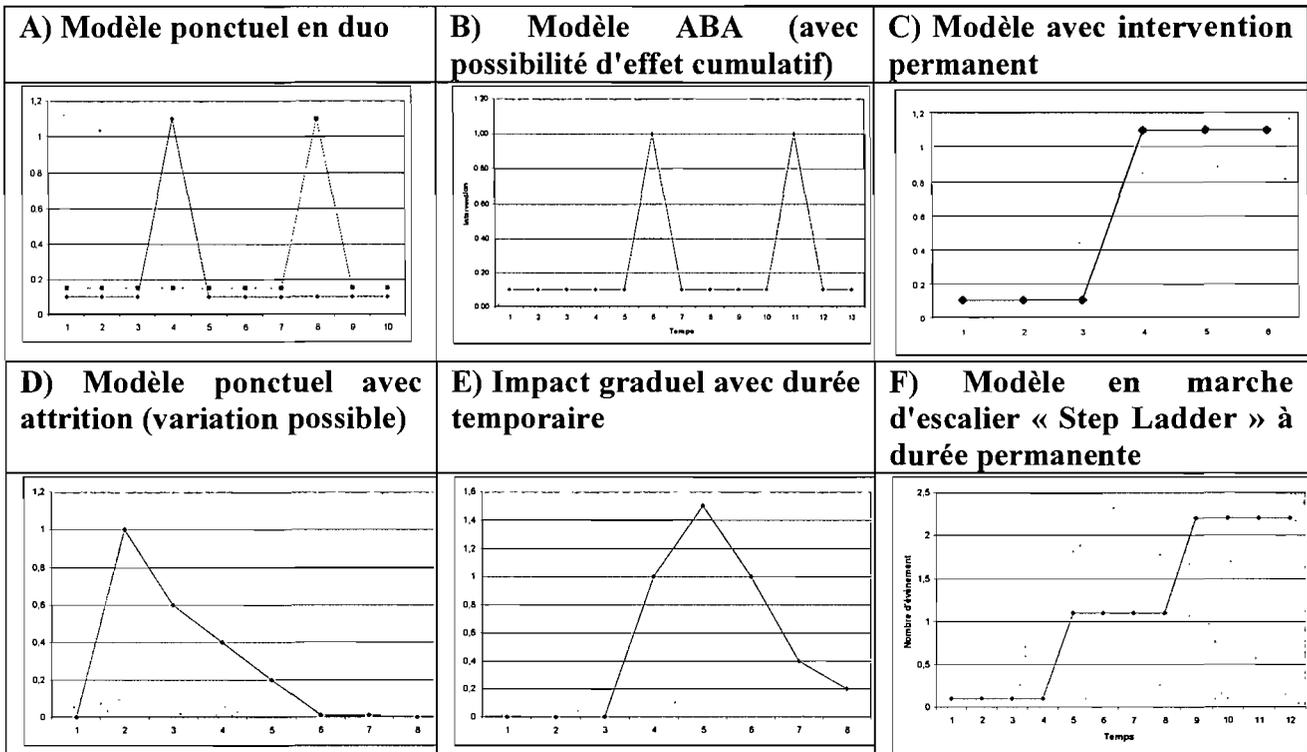
⁴ L'étude a débuté en juillet 2007 et les données pour cette année là n'étaient pas encore disponibles pour effectuer les analyses. En janvier 2008, nous avons reçu les données pour l'année précédente. Il est donc possible que certains crimes qui n'avaient pas été enregistré à l'époque soit rajouter par le service de police par la suite (ex : rapport évènement ayant eu lieu en 2007 et déclaré à la police en 2008).

ponctuelles) sur le nombre de crime par mois ainsi que le nombre de prévenus enregistrés par le SPVM. De même, nous nous sommes assurés qu'aucune variable externe ne pouvait influencer les résultats. Enfin, nous avons utilisé des variables fantômes (*dummy*) pour ces mois afin de contrôler l'influence des variations liées aux saisons (Hiver/Été). De même, nous avons rajouté une variable pour contrôler les variations liées à la tendance des années précédentes.

Avant de transformer ces variables, nous avons procédé à une analyse de discontinuité à l'aide du programme *Change point analyser* pour détecter les variations anormales et les valeurs extrêmes des séries chronologiques. Cette technique identifie les changements des tendances à l'intérieur d'une série et permet d'observer les variations importantes durant une certaine période (Charest 2002; Ouimet 2005). Ces analyses sont particulièrement utiles pour délimiter les périodes dans lesquelles on observe une augmentation ou une diminution de la criminalité. Toutefois, ces outils d'analyses de séries chronologiques n'ont pas permis d'identifier des variations ou des changements inhabituels dans les tendances de la criminalité.

La figure 2 ci-dessous représente six modèles d'interventions utilisés pour mesurer l'effet d'un stimulus par rapport à une série chronologie. Ceci permet de distinguer différentes méthode pour modéliser une intervention policière sur des séries chronologiques de la criminalité.

Figure 1 : Modélisation possible de l'intervention policière



Dans ce mémoire, les frappes ont été modélisées avec un modèle ponctuel (Figure A) car ce sont des phénomènes temporaires qui ont généralement des effets à court terme (ex : *crackdown* qui dure 1 journée). Le modèle de type ABA (Figure B) représente une intervention répétitive, mais celle-ci ne permet pas d'identifier quelle opération a eu plus d'influence entre la première et la deuxième. Par ailleurs, on ne peut pas utiliser un modèle avec un effet qui perdure dans le temps (figure C et F, ex : nouvelle loi, rachat d'immeuble par la ville, réaménagement urbain).

2.3 La stratégie d'analyse (le devis d'évaluation)

Dans ce devis d'évaluation, nous priorisons l'analyse chronologique mensuelle des données pour mesurer les effets avant et après les frappes avec un groupe expérimental et plusieurs groupes contrôles (figure 1). Rappelons que cette recherche est une évaluation *post-opération*. C'est une initiative qui est apparue suite à la parution d'un article de journal de Caroline Touzin dans La Presse canadienne le vendredi 4 mai 2007 intitulé « *Deuxième frappe en six mois* » (annexe 1).

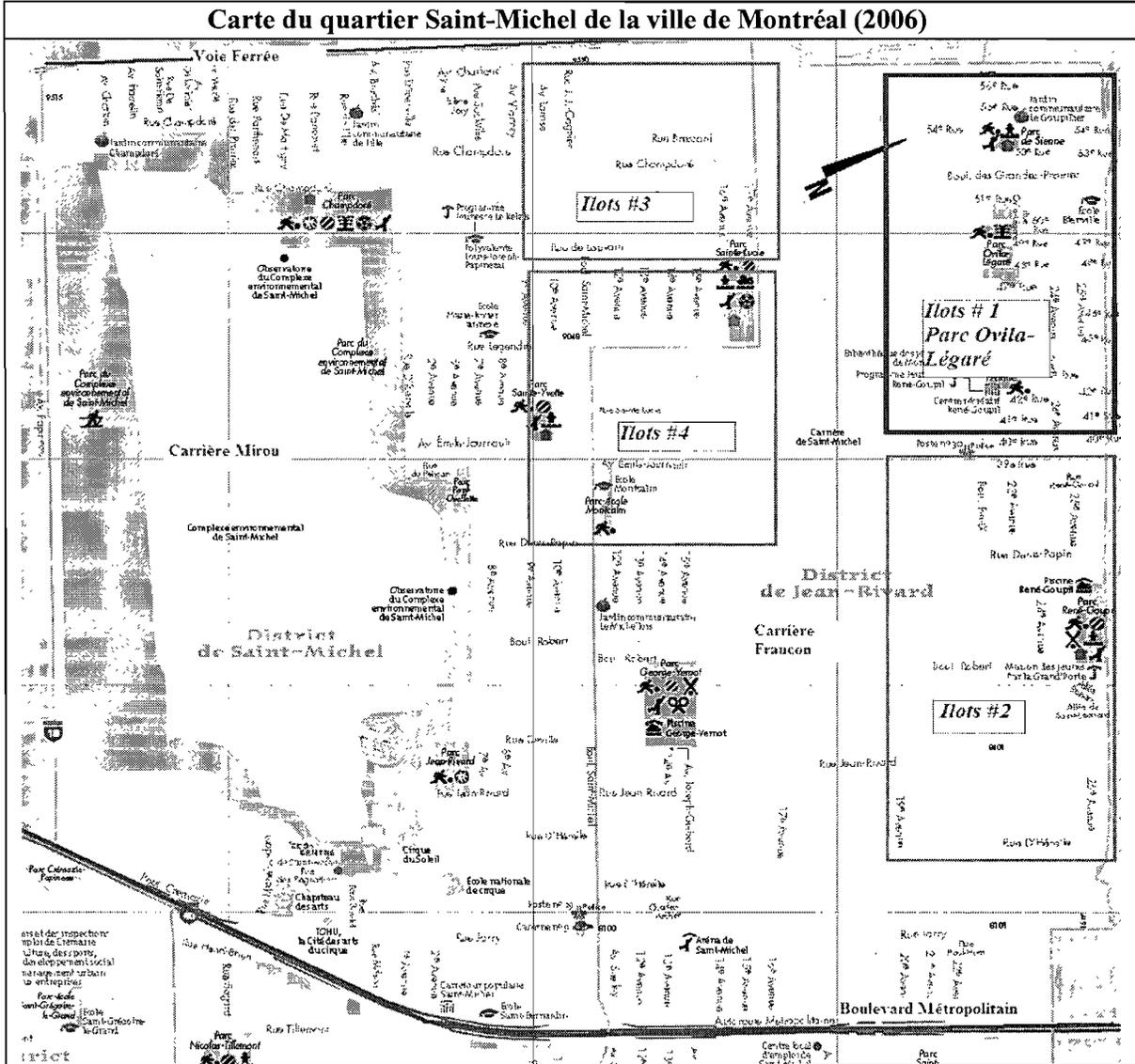
Pour évaluer l'impact des deux opérations, nous avons utilisé la fréquence mensuelle de la criminalité de janvier 2005 à novembre 2007 (n=35). Dans cette optique, nous avons comparé la période après (n=11) avec une période avant de 2 ans (n=24) pour avoir la moyenne des crimes mensuelle rapporté durant les deux années les plus proches des opérations. Des analyses *time series* avec ARIMA ont aussi été effectuées pour contrôler l'effet de tendance à la baisse et les effets saisonniers. Toutefois, les résultats étaient faibles et les variables inutilisable à cause du faible nombre de crime dans le secteur ciblé. De même, nous avons tenté d'analyser les effets par jours et par semaine mais les résultats étaient encore plus décevants.

Pour les analyses de régression, nous avons employé une période plus longue afin de prendre en compte les effets de tendances de la criminalité c'est à dire de janvier 2000 à novembre 2007 (n=95). Nous avons utilisé un n=95 évité les biais liés à un trop faible échantillon.

Selon Brodeur (2003), ce protocole d'évaluation appartient aux « évaluations pauvres », car qu'elle ne respecte pas les règles méthodologiques des évaluations riches contenant des paramètres d'étude expérimentale plus sophistiquée telle que la répartition aléatoire des opérations policières sur un territoire (Farrington, 2003, Sherman et coll., 1997). Malgré cette classification scientifique, il est possible de créer un protocole d'évaluation robuste en respectant les principes fondamentaux des études évaluatives et en essayant de découvrir un nouvel aspect non exploré dans la littérature (Cusson 2002, Tremblay 2003). De plus, c'est un protocole que l'on peut adapter facilement sur le terrain sans devoir manipuler la répartition des ressources policières. Autrement dit, seuls les projets planifiés à l'avance avec un budget prédéterminé peuvent se permettre de faire des analyses plus sophistiqués. Dans notre cas, nous nous sommes adaptés en utilisant un devis *a posteriori* (suite à l'intervention). Par ailleurs, cette stratégie n'affecte nullement les données statistiques sur la criminalité, ni la méthodologie employée. De plus, les projets à l'étude ont ciblé, à deux reprises, le même secteur problématique. Par conséquent, nous concluons que cette méthodologie est la plus approprié, la plus rentable et la plus utile pour mesurer les effets de la surveillance policière dans le secteur ciblé.

Dans cet ordre d'idée, nous avons choisi d'analyser l'impact des opérations policières (le projet Non et le projet Nuisible) sur une période avant/après (pré-test/post-test) pour valider le lien causal et observer les effets sur la criminalité suite aux raids. Par la suite, nous comparons les résultats du secteur ciblé d'Ovila-Légaré (groupe expérimental) avec les trois secteurs adjacents (groupe contrôle) et les secteurs quatre limitrophes (groupe contrôle épargné). Ce découpage nous permet de mesurer les effets de déplacements et/ou de diffusion des bénéfices de la criminalité. Le terme « déplacement de la criminalité » représente la réaction du délinquant qui change d'endroit ou de cible lorsqu'il est confronté à un risque lié à la présence policière, à un dispositif de sécurité ou à une autre menace (Cornish et Clarke, 1986). La « diffusion des bénéfices » représente l'effet inverse, c'est-à-dire suite à une intervention, il y a une baisse de la criminalité dans le secteur ciblé (ou cible) qui s'étend vers les autres secteurs (ou les autres délinquants) (Cusson 2002, Clarke et Weisburg, 1994).

Figure 2 : Secteur ciblé et les secteurs adjacents retenus



Le quartier St-Michel est divisé trois secteurs « Ouest, Est et Sud » (figure 1). Grâce aux données géocodées du SPVM, il fut possible d'isoler le quadrilatère ciblé pour le comparer avec les autres secteurs que l'on désigne comme « îlots ». La composition socio-économique des îlots voisins est relativement similaire au secteur ciblé. L'îlot 1 (le secteur Ovila-Légaré) représente le secteur ciblé. L'îlot 2 regroupe le plan Robert allant de René Goupil à la 25e. L'îlot 3 va de Saint-Michel à l'est à la 17^{ème} vers l'ouest, de De Louvain au sud vers De Port Royal au Nord et le secteur 4 commence de la rue Émile

Journault au Sud jusqu'à De Louvain au Nord et de St-Michel à l'est vers l'extrémité du parc Ste-Lucie à l'ouest.

Le quartier du poste 30 est hétérogène en ce qui concerne la composition de la population immigrante et les minorités visibles (Tandem, 2005). Toutefois, le secteur sud a un indice de pauvreté plus élevé. Grâce aux informations recueillies et des observations effectuées sur le terrain, on peut s'attendre à des effets de déplacement dans le secteur Sud-est (plan Robert) car il est collé au secteur d'Ovila Légaré. De plus, étant donnée la présence de la carrière Francon (ouest), de la voie ferrée (nord) et de l'autoroute métropolitaine (sud), les déplacements vers le PDQ39 (nord) et le PDQ 42 (est) sont limités. L'emplacement géographique du secteur Ovila-Légaré limite les possibilités de déplacement et favorise l'impact des interventions policières (Caulkins et coll. 1993).

Par souci méthodologique, nous avons analysé tous les îlots adjacents au secteur ciblé pour identifier les changements dans les variations de la fréquence de la criminalité enregistrée par le SPVM. Cependant, nos résultats n'ont pas été en mesure de déceler des effets de déplacements dans les autres postes de quartiers. Nous nous sommes donc limités aux îlots du quartier Saint-Michel exclusivement.

En ce qui concerne la distribution temporelle de la criminalité dans le secteur Ovila Légaré, on remarque que le nombre de crimes rapportés au SPVM est à la baisse depuis ces dernières années (voir Tableau 1). De même, cette distribution temporelle est une copie conforme de la situation dans le quartier 30 et dans les secteurs adjacents. En revanche, le nombre d'autres infractions est à la hausse sur l'ensemble du territoire. Il faut mentionner que cette tendance *à la baisse* reflète très bien la situation québécoise et celle de l'île de Montréal puisque les statistiques officielles indiquent que la criminalité rapportée aux services de police diminue au Québec (Ouimet, 2006). Aussi, selon le SPVM (2003), la criminalité du quartier 30 a diminué de 8,8% entre 2000 et 2003, soit à un rythme moins important que la baisse moyenne de 10,4% enregistrée sur l'ensemble du territoire durant la même période.

Tableau 1 : Portrait des crimes rapportés entre 2000-2007 dans le secteur Ovila-Légaré et le Quartier St-Michel

| Secteur Ovila-Légaré (îlot 1) | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Crimes contre la personne | 141 | 135 | 120 | 121 | 136 | 108 | 100 | 95 |
| Crimes contre la propriété | 261 | 194 | 212 | 227 | 214 | 187 | 146 | 137 |
| Autres infractions au Code Criminel | 81 | 113 | 78 | 115 | 71 | 85 | 87 | 54 |
| Autres infractions | 25 | 37 | 28 | 33 | 32 | 41 | 49 | 74 |
| Autres rapports d'événements | 114 | 63 | 40 | 47 | 34 | 48 | 33 | 33 |
| Total | 622 | 542 | 478 | 543 | 487 | 469 | 415 | 393 |
| Quartier St-Michel | | | | | | | | |
| Crimes contre la personne | 1058 | 940 | 890 | 934 | 895 | 903 | 893 | 725 |
| Crimes contre la propriété | 2777 | 2458 | 2053 | 2392 | 2501 | 2508 | 2255 | 1968 |
| Autres infractions au Code Criminel | 369 | 416 | 435 | 426 | 338 | 424 | 559 | 425 |
| Autres infractions | 161 | 224 | 207 | 225 | 205 | 257 | 338 | 552 |
| Autres rapports d'événements | 700 | 441 | 297 | 288 | 315 | 405 | 374 | 274 |
| Total | 5065 | 4479 | 3882 | 4265 | 4254 | 4497 | 4419 | 3944 |

Source : Classification de la criminalité selon SPCUM pour l'Îlot 25900 représentant le secteur Ovila Légaré et le PDQ 30. Les données représentent les délits rapportés et enregistrés par le SPVM.

2.4 Les entrevues

Nous avons effectué une douzaine d'entrevues semi-directives dans le but de recueillir plusieurs témoignages d'intervenants et de policiers ayant assisté aux deux opérations coup-de-poing. Nous avons aussi rencontré six résidents du quartier pour leur poser des questions plus générales. Ce type d'entrevue nous a permis de retracer le cheminement des événements et d'identifier le portrait après les deux opérations policières. Le type semi-directif fut privilégié dans le but de guider les entrevues vers nos sujets d'intérêts et de laisser l'interviewé exprimer son opinion et d'aller en profondeur dans la description des événements perçue par les participants. Par ailleurs, cette technique nous a aidés à comprendre les événements sous différents angles et selon le point de vue des différentes organisations. Lors du procès des prévenus arrêté dans la première opération, nous avons rencontré un ancien membre du réseau. Mais celui-ci n'a pas voulu parler de l'opération à cause du procès. De même, nous n'avons pas été en

mesure de rencontrer les intervenants de l'organisme Stella, du CLSC St-Michel. Ces entrevues, d'une durée moyenne de 1h30, ont été réalisées entre juillet 2007 et février 2008. Par ailleurs, nous nous sommes entretenues sommairement avec plusieurs commerçants et résidents afin de recueillir leurs opinions.

Voici les organismes identifiés et pour lesquels nous avons rencontré des représentants :

- Le service de police du quartier Saint-Michel (PDQ30)
- Le service d'enquête de la section Moralité, alcool et Stupéfiant région Nord
- Section recherche et planification stratégique du SPVM
- Tandem Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- Patrouilleurs de rue de la maison d'Haïti
- Travailleurs de rue de l'organisme Anonyme
- Travailleurs de rue de l'organisme Pacte de rue
- Intervenants du Centre Éducatif Communautaire René-Goupil
- Deux commerçants du secteur Ovila-Légaré (dépanneur et le salon de coiffure pour homme)
- Six résidents du quartier dans le Parc et aux alentours (deux aux comités de consultations sur la prostitution, 4 dans le parcs)

Le guide d'entrevue que nous avons utilisée comportait une vingtaine de questions réparties en quatre sections : les frappes policières, la vidéosurveillance, la prostitution et la criminalité du quartier (annexe 13). Le guide a été revu à chaque entrevue afin que les questions s'adaptent en fonction du travail et du milieu de l'intervenant. Grâce à cette technique, nous avons identifié plusieurs sous-thèmes que nous avons abordés avec les sujets tels que : le déplacement de la prostitution, le trafic de stupéfiant, les gangs de rue et les jeunes. À la suite de la réalisation des entrevues, nous avons procédé à la retranscription de ces dernières, afin d'en faciliter le traitement et l'analyse et pour rester fidèles au propos tenu par les intervenants.

2.5 Les observations

Plusieurs observations ont été effectuées dans le secteur durant la période de juin 2007 à octobre 2007 en vue de mieux connaître la dynamique de l'environnement urbain. Durant cette période, nous avons rencontré quelques résidents du quartier afin de recueillir leur opinion sur les opérations policières, sur la télésurveillance et sur la qualité

de vie en général. De plus, nous avons assisté une réunion du comité local de consultation sur la prostitution dans le quartier St-Michel au mois de juin 2007.

Ceci conclut la partie sur la méthodologie. Dans le prochain chapitre, nous allons dresser le portrait du quartier. Par la suite, nous décrirons en détail les opérations policières et décrire la chronologie des évènements afin de retracer l'histoire des évènements.

Chapitre 3 : Description du quartier et chronologie des frappes

Afin de mieux comprendre les deux interventions policières répressives, nous allons présenter le profil sociodémographique et les caractéristiques du sentiment d'insécurité de la population du secteur ciblé. Cette approche nous permettra de mieux comprendre l'environnement et le contexte dans lesquels ont lieu les frappes. Les données utilisées dans ce chapitre proviennent de la ville de Montréal, de Statistiques Canada, du SPVM et de l'organisme Tandem VSP de l'année 2001 à 2007. De même, on a demandé à plusieurs intervenants du quartier de décrire l'environnement et le profil de l'arrondissement.

3.1 Description du quartier St-Michel

Le quartier St-Michel est situé dans le Nord-est du centre de l'île de Montréal (figure 4,5 et 6). Selon le tableau 2, le quartier Saint-Michel est l'un des quartiers les plus économiquement défavorisés du territoire montréalais, avec 40% de sa population vivant sous le seuil de faibles revenus, comparativement à 28% à Montréal. Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, 12,6% étaient au chômage en 2001 alors que sur l'ensemble du territoire montréalais ce taux était de 9,2%. Selon les données officielles, le revenu annuel des ménages est de 39 906\$, comparativement à 62 409\$ pour la moyenne des familles sur l'ensemble de Montréal. Quant à la sécurité du revenu, selon les statistiques de 2003, 7854 personnes du quartier (y compris les enfants) en sont bénéficiaires.

De plus, une grande partie des logements sont occupés par des familles à faible revenu et près du tiers des familles du quartier sont dirigées par un seul parent. Plusieurs de ces familles sont locataires et vivent avec des problèmes d'argent, de sous-scolarisation, d'isolement et de sous-emploi.

Par ailleurs, Saint-Michel est le quartier le moins scolarisé de l'arrondissement Villeray-Saint Michel-Parc Extension (VSP). Selon les statistiques de 2001, 29% de la population de Saint-Michel n'a pas atteint la neuvième année. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne de seulement 13% des Michelois ont entrepris ou complété des études universitaires, comparativement l'arrondissement VSP et à celui du territoire montréalais.

Selon la ville de Montréal (2004), la population de Saint-Michel est établie approximativement à 59 378 résidants. Bien que 40% du territoire du quartier soit occupé par deux anciennes carrières (figure 1), Saint-Michel est l'un des quartiers les plus densément peuplés de l'île de Montréal avec 6 115 habitants par km. Cette densité équivaut à près du double de la moyenne montréalaise.

Saint-Michel a une vocation immigrante importante. En effet, 42% de la population du quartier est née hors Canada, comparativement à une proportion de 28% sur le territoire montréalais. Parmi ces nouveaux immigrants, environ 29% sont originaires d'Haïti, 25% d'Italie, 7% du Vietnam, 5% du Portugal et 5 % du Cambodge. Malgré la vocation immigrante du quartier, la langue maternelle la plus répandue dans le quartier est le français (42%). Selon les statistiques officielles, 6% des citoyens du quartier sont incapables de s'exprimer dans l'une des deux langues officielles, comparativement à 2% pour Montréal.

Figure 1 : Portrait du quartier St-Michel de la ville de Montréal

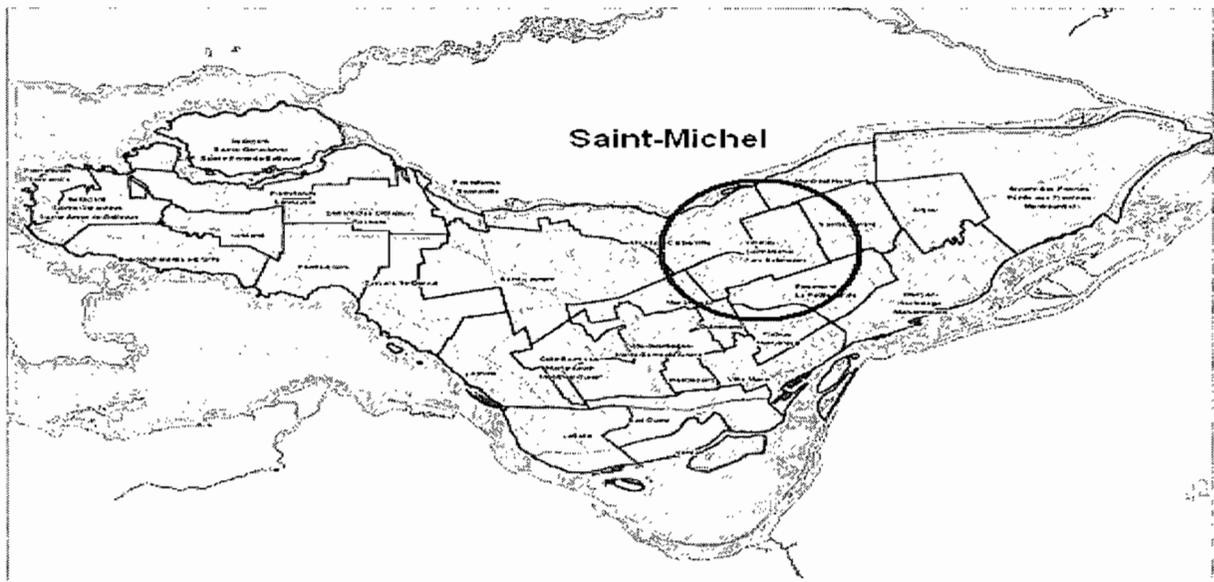
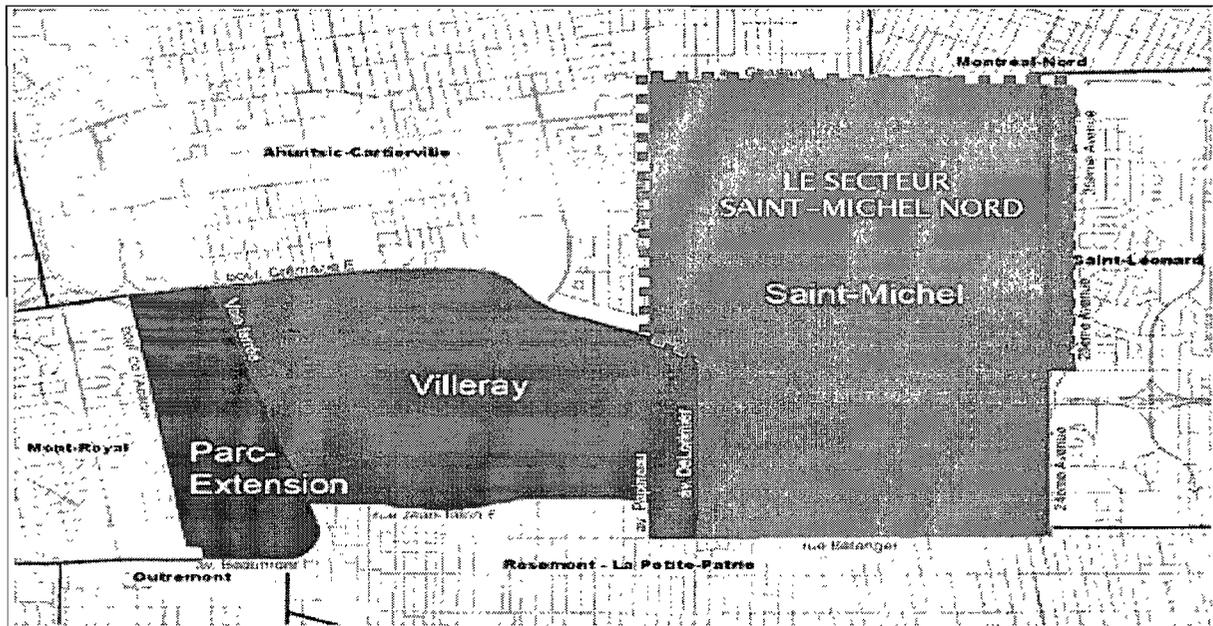
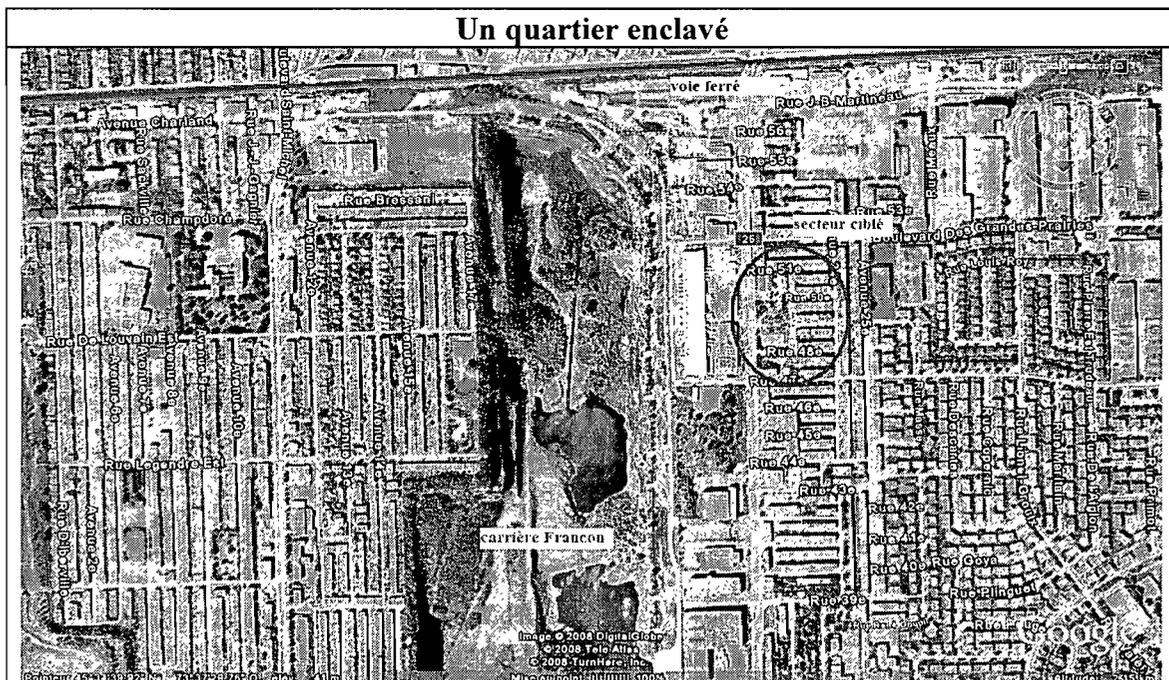


Figure 2 : Localisation du quartier Villeray, Saint-Michel et Parc extension



Source : Ville de Montréal (2004)

Figure 3 : Cartographie du secteur St-Michel Nord



Source : Google Earth (2008)

3.1.1 L'insécurité et le sentiment de peur des citoyens

En 2006, un sondage mené par Tandem VSP dans St-Michel révèle des résultats inquiétants sur le sentiment d'insécurité dans le quartier. Parmi les répondants (n=621), plus de la moitié 54,5% affirment que le taux de criminalité a augmenté dans Saint-Michel au cours des cinq dernières années, seulement 12,2% croient qu'il a diminué et 33,3% qu'il est resté semblable. Près de la moitié des répondants ont répondu que la criminalité avait doublé dans le quartier St-Michel. Dans les faits, les statistiques du SPVM montrent que le nombre d'infractions criminelles enregistrées aurait diminué de 2000 à 2004. Ces résultats opposés, pourraient sous-entendre que les résidents observent plus de crimes qu'auparavant, mais que ceux-ci les rapportent moins souvent au service de police.

De plus, les répondants vivent généralement de la peur dans les ruelles (41,9%), les stations de métro Saint-Michel (39,9%) et Iberville (37,2%) et les parcs (36,9%). Le soir et la nuit le sentiment d'insécurité est plus élevé dans les parcs (67,2%), les ruelles (65,3%), la station de métro St-Michel (60,9%) et les arrêts d'autobus (60,9%). Ces scores sont beaucoup plus élevés comparativement aux autres quartiers de la ville de Montréal. L'étude observe qu'environ la moitié des citoyens semble insatisfait de la propreté du quartier, plus particulièrement des rues et des ruelles (vandalisme, graffitis). De même, plusieurs participants ont souligné l'état déplorable de plusieurs immeubles locatifs, trop souvent insalubres ou mal entretenus par les propriétaires.

En ce qui concerne la police, la majorité des citoyens ont mentionné qu'ils étaient généralement satisfaits de leur service. En revanche, une majorité trouve que les policiers sont peu visibles dans le quartier et plusieurs répondants ont souligné une certaine tension grandissante entre les jeunes et les policiers. Selon le rapport, les principales sources d'insécurité proviennent des gangs de rue, de la vitesse des voitures, la présence d'itinérants, la consommation de drogue et d'alcool dans les lieux publics, les attroupements de jeunes dans le métro, les incivilités, la violence, la prostitution et la signification accordée aux couleurs des vêtements (en lien avec l'identification à un gang

de rue). Chez les femmes les sources d'inquiétude sont liées à la prostitution, à la sollicitation et aux comportements harcelants de certains hommes.

En 2003, le SPVM a effectué un sondage auprès de la population des différents quartiers de Montréal (n=39) pour recueillir l'opinion des citoyens sur la sécurité de leur secteur en vue d'optimiser l'implantation de la police de quartier. Au total 301 résidents ont été interviewés dans le poste 30. Parmi ceux-ci, seulement 22,7% ont jugé que leur quartier était très sécuritaire comparativement à la moyenne du territoire situé à 36,4%. De même, les résidents ayant répondu au questionnaire ont avoué être plus inquiets (52.1%) lorsqu'ils marchent seuls le soir dans un parc comparativement à la moyenne des résidents des autres arrondissements (46.1%). Cette étude révèle qu'un résident sur trois (29,6%) désire déménager pour aller vivre dans un quartier plus sécuritaire. Malgré la diminution du nombre de crime durant ces dernières années dans le PDQ30, la perception de la population est très influencée par la médiatisation d'incidents liés aux gangs de rue et aux jeunes. Dans ces conditions, la composante sociodémographique additionnée à l'environnement urbain et la criminalité du quartier peut influencer le sentiment d'insécurité à la hausse.

3.1.2 « Profil criminel » du quartier Saint-Michel

Selon le profil du quartier dressé par le SPVM en 2003, on compte plus de 1914 personnes mises en causes pour une infraction dans le quartier Saint-Michel. Comparativement aux autres quartiers, le PDQ 30 est en 3^{ème} rang des quartiers ayant un nombre plus important de délinquant habitant le territoire. Le taux de délinquants (suspects / population) est de 34,8 par 1000 résidents, un taux plus élevé que la moyenne des quartiers. De plus, le taux de délinquance juvénile est de 61,2 par 1000 mineurs résidents, ce qui est supérieur à la moyenne. Le nombre de personnes âgées de 15 à 34 ans est aussi de 13% supérieur à la moyenne des quartiers du territoire montréalais. C'est d'ailleurs dans cette catégorie d'âge que l'on retrouve « une majorité de personne qui commettent des délits ». (vandalisme, menu larcins, flânage, etc.). Par ailleurs, 51,9% des personnes ayant commis un crime dans le quartier 30 sont des résidents. Dans cette optique la criminalité du quartier apparaît beaucoup plus locale, ce qui le place au 10^{ème} rang dans le palmarès.

3.1.3 La criminalité du quartier Saint-Michel

Le secteur est légèrement plus criminalisé que les autres quartiers de Montréal. Cette différence s'expliquerait en partie par les caractéristiques sociodémographiques et du faible contrôle social entre les résidents. Selon le SPVM (2003), le PDQ 30 se situait au 17^e rang avec un taux de criminalité global de 72,4 par 1000 résidents, comparativement au taux médian des quartiers de 68,3 par 1000 résidents. Le quartier 30 se distingue surtout au chapitre des crimes de violence, en raison de son taux supérieur à la médiane des 39 quartiers (17 par 1000 résidents comparativement à 13,2 par 1000 résidents). La diversité ethnoculturelle, la forte mobilité des résidents et la forte concentration de jeune contribuent indirectement à l'isolement des familles et affaiblissent le contrôle social entre les citoyens.

3.2 Chronologie des évènements

Pour lutter contre les problèmes de criminalité liés aux gangs de rue, le poste de quartier 30 a mis sur place un plan d'action stratégique (projet Articulation) dans le but de fournir un guide pratique aux policiers et aux partenaires. Dans la prochaine section, nous verrons les différentes stratégies qui ont été mises en place en essayant de respecter l'ordre chronologique des évènements qui ont aboutit au projet Non et Nuisible.

3.2.1 L'opération Visibilité (automne et hiver 2005)

La stratégie Visibilité a commencé en octobre 2005 pour empêcher les gangs de rues de St-Michel de prendre le contrôle du quartier. Le poste de quartier 30 a mis en place une équipe d'agents de quartier composée de 8 policiers du PDQ30 plus 4 policiers supplémentaires en vélos durant l'été. Durant ce projet, plusieurs policiers ont été « empruntés » aux autres PDQ 35, 43, 37, 31 pour surveiller les secteurs « chauds⁵ » et pour être visible proche des écoles, des centres commerciaux, des métros, des fêtes locales. Le GIL (groupe d'intervention local) était libéré des appels d'urgence pour consacrer son temps et énergie à faire des liens avec la population et à augmenter le

sentiment de sécurité des résidents. Au lieu d'adopter une politique de tolérance zéro, cette approche préventive (de type communautaire) permet aux agents de quartier de connaître les chefs et les membres de gangs de rue ainsi que les jeunes qui restent aux alentours des groupes (noyau mou/*Hang around*). De plus, ce travail policier leur permet d'obtenir plus d'informations sur les sujets d'intérêts et de prévenir des affrontements entre les gangs rivales. Cette dernière a aussi permis de développer l'expérience de rue des patrouilleurs du quartier St-Michel. Par ailleurs, la stratégie Visibilité a permis aux policiers intervenir sur les jeunes qui consommaient dans les parcs ou lorsqu'il y avait des actes d'incivilités à l'égard des résidents. Comme l'explique l'agent de quartier suivant, le projet visibilité est venu s'assurer que les policiers ne laissaient aucune place aux membres de gang sur le territoire :

« Évidemment quand il y a des arrestations à faire, on procède aux arrestations nécessaires pour nettoyer la rue et pour que les citoyens se sentent en sécurité et qu'ils puissent reprendre le contrôle du quartier. »

Agent de quartier numéro² (PDQ30)

3.2.2 Les projets communautaires (printemps 2006)

Sous les directives du poste 30, les agents sociocommunautaires ainsi que la direction du PDQ30 ont développé des relations très étroites avec les étudiants, le personnel scolaire et les organismes communautaires afin d'organiser des projets de sensibilisation sur le phénomène des gangs de rues dans les écoles et auprès des parents et des enseignants. Voici un aperçu des projets qui ont été mis en place durant l'hiver 2006 :

- En mars 2006, mise sur pied du projet « Les anges de la sécurité » à l'école St-Noël-Chabanel.
- En avril 2006, mise sur pied du projet « Boxe » à l'école Louis-Joseph-Papineau.
- En avril 2006, mini tournoi de basket-ball à l'école Louis-Joseph-Papineau
- En mai 2006, mise sur pied du projet « Tournoi de soccer » des 9 écoles primaires du secteur.
- En mai 2006, poursuite du projet soccer « Vision vers l'avenir ».

⁵ Ces secteurs chauds ont été identifiés par la police puisqu'ils représentaient plus de 60% des appels 911 envoyés au PDQ30.

Par ailleurs, le commandant du PDQ30 participe sur une base mensuelle à de nombreux comités consultatifs avec les intervenants communautaires et les citoyens pour les informer des nouveaux déroulements et du travail des policiers. Les policiers suscitent l'intérêt de la population et encouragent les citoyens à rapporter les crimes et leurs victimisations afin de sortir du silence et de l'intimidation des membres de gangs. Ces relations donnent un climat favorable à la communication et favorisent l'échange d'information entre la police, les citoyens et les organismes communautaires.

3.2.3 L'apparence des problèmes (mi-août 2006)

Au début de l'été 2006, les citoyens du secteur Ovila Légaré dans le quartier St-Michel ont commencé à se plaindre davantage au service de police concernant les rassemblements de jeunes et de vendeurs de drogues devant leur résidence et dans le parc Ovila Légaré. Les vendeurs de drogues étaient très visibles et semblaient contrôler les rues principales du secteur (entre la 47e et la 51e). Les membres de la gang identifié au Crips de la 47ème (comme l'indique le nom de la rue) se sont servis des enseignes routières et des panneaux de signalisation à cinq endroits stratégiques pour délimiter leurs territoires avec des signes distinctifs (ex : Cz up i.e Cripps up couleur bleu). Une grande partie de cette drogue étaient vendue aux prostituées⁶ de rue du boulevard Saint-Michel et sur Pie-IX mais aucune fille ne travaillait pour le gang. Le parc Ovila-Légaré était devenu un des points de rencontre avec la clientèle. Les acheteurs étaient dirigés vers le logis de la 48e qui servait de point de vente de drogue. De plus, la gang avait une cache dans un autre logement où l'on préparait le crack. Ce gang avait même développé une technique pour fabriquer des roches de crack teintées en vert pour s'assurer que les vendeurs sur le territoire ne trichaient pas et pour qu'aucun autre trafiquant ne vient vendre dans leur secteur. Lorsque les plaintes ont augmenté, les policiers du poste de quartier 30 ont transféré l'information au service des enquêtes moralité alcool et stupéfiant (MAS) Nord et au renseignement. Par la suite, les enquêteurs ont préparé le projet NON au début du mois de septembre dans le but de neutraliser les revendeurs de drogues. Voici deux

⁶ Depuis le début de l'année, 53 individus ont été arrêtés pour une activité liée à la prostitution dans le secteur selon le commandant Martineau.

témoignages en réponse à la question : « Selon vous pourquoi il y a eu des frappes policières? »

« Il y avait un gros trafic de stupéfiants qui était connu de tout le monde, gros va-et-vient au su, à la vu des citoyens. Il y a eu des problèmes, oui c'est ça, des va-et-vient avec les voitures, avec les personnes, même les plus jeunes étaient impliqués là dedans. Ils circulaient à bicyclette pour surveiller le secteur et pour voir s'il y avait des policiers à l'abord. Le va-et-vient dans les voitures et les immeubles c'était un gros irritant. »

Intervenante de quartier numéro °1

« Parce que c'est depuis quelque temps déjà, des jeunes avaient pris entre guillemets le « contrôle » un petit peu du parc Ovila Légaré et aux alentours, il y avait effectivement de la prostitution et de la vente trafic de stupéfiants. Euhm...les habitants du secteur étaient quand même assez inquiet, j'ai même des gens qui sont venus me parler pour me dire écoutez il faut faire quelques choses.»

Travailleur de rue numéro °2

Par ailleurs, d'autres raisons ont motivé la mise en place de cette opération. Dans un premier temps, plusieurs suspects de ce réseau avaient été identifiés à des évènements violents très médiatisé durant l'été précédent (un meurtre commis par arme à feu à partir d'une voiture en mouvement (*drive by shooting*) au club Circus *after hour* sur la rue St-Catherine au centre-ville). De plus, lors des arrestations, les enquêteurs ont remarqué qu'ils allaient souvent au tribunal de la jeunesse parce que les suspects étaient des mineurs. La majorité des jeunes arrêtés étaient recruté par Josué Bernard (le présumé chef) pour revendre des petites quantités ou pour livrer de la marchandise. Les policiers ont donc décidé de frapper la tête du réseau pour empêcher que la situation se détériore.

« Si tu frappes par le bas, il y a toujours quelqu'un qui va remplacer. Tu frappes un shak (un immeuble ou les individus achètent et consomment), y a toujours un shak qui va rouvrir le lendemain ou le surlendemain. Ou des fois il y en a un qui est ouvert et ils (les vendeurs) fonctionnent à trois appartements en même temps. Tu en frappes un, mais les deux autres vont continuer à fonctionner.

On voulait attaquer Josué Bernard pour enrailer la vente de stupéfiant, si on enlève le fournisseur du secteur, bien la vente va arrêter. En gros, c'est de là que c'est parti, c'est un ensemble de facteur : le fait qu'on (les enquêteurs) y allait souvent, le fait que ça fait des années qu'on a une problématique dans ce secteur-là, le fait que de plus en plus de jeune d'origine haïtienne sont violents. C'est juste que les vendeurs dans ce coin-là, ils sont tous reliés aux gangs de rue bleue.»

Enquêteur de police numéro 1

3.2.4 L'infiltration, la filature et la coordination (septembre à novembre 2006)

Au début du mois de septembre 2006, les enquêteurs ont mis sur place une équipe d'agents doubles et de filature pour surveiller le réseau. Plusieurs policiers ont travaillé comme agents d'infiltration pour faire des achats de crack aux vendeurs afin d'identifier les suspects et ramasser des preuves pour poser des accusations criminelles et obtenir des mandats d'arrestation. Un agent d'infiltration d'origine chinoise a été envoyé par le SPVM pour vivre dans le même immeuble que Josué Bernard. Après avoir fait sa rencontre, l'agent lui a offert du cognac et des cigarettes de contrebande afin de gagner sa confiance. Bernard a par la suite fait de l'agent son confident, ce qui a permis à ce dernier de découvrir toute la structure du gang au fil de son enquête. En quelques semaines, le policier a réussi à lui acheter environ 229 roches de crack en neuf transactions. En trois mois, les agents doubles ont pu acheter 334 roches de crack en 42 transactions à différents revendeurs du secteur.

« La veille de son arrestation, le 4 décembre 2006, Bernard était si en confiance qu'il a fait monter l'agent d'infiltration dans son véhicule afin de se rendre dans son fief de l'arrondissement Saint-Michel. Se croyant suivi -et il l'était effectivement- il a multiplié les manœuvres de diversion durant le trajet. De connivence avec le policier, il planifiait même d'étendre son trafic à Québec! »

Article d'André Cédliot, 11 avril 2008 (journal La Presse)

La filature dura 41 jours du 24 octobre au 6 décembre 2006. Durant cette période, les agents doubles effectuèrent plus de 200 observations et une cinquantaine d'achats de crack (dont 43 achats individuels et 8 transactions en 20 jours). De leur côté, l'unité de renseignement criminel du SPVM ainsi que la section spécialisée sur les gangs de rue de la région Nord ont ramassé des informations sur la structure de l'organisation et les chemins d'approvisionnement en crack. La tête dirigeante Josué Bernard comptait sur Lammarre et Belleville des « boss de rue », qui voyaient chacun à une douzaine de revendeurs œuvrant dans les immeubles à logements ou dans des véhicules pour approvisionner leur clientèle (entre la 40e avenue jusqu'à Pie IX à l'ouest et allant de la 56e rue au nord à la rue Lionel-Groulx à l'est). Entretemps, les policiers du PDQ30 ont continué à montrer leur présence sur le terrain afin d'être visibles aux yeux des citoyens et des vendeurs pour capter leur attention. De ce fait, les vendeurs ne savaient pas qu'une deuxième équipe de policiers les surveillait étroitement en civil. Une fois que l'équipe du

MAS Nord eut récolté suffisamment de preuves pour obtenir des mandats, les enquêteurs ont planifié le coup de filet pour neutraliser le réseau.

3.2.5 La première rafle (le 5 décembre 2006)

Le raid a eu lieu le mardi 05 décembre 2006 dans le secteur du Parc Ovila Légaré. Plus d'une soixantaine de policiers se sont mobilisés pour l'opération. L'équipe était sous la direction des enquêteurs du moralité alcool et stupéfiant (MAS) Nord, appuyés par les enquêteurs du MAS Est et des policiers de la section gang de rue Nord. Plusieurs patrouilleurs du poste 30 avaient été appelés en support pour identifier et arrêter les suspects en cavale. Ce matin-là, l'effet de surprise a paralysé tous les membres du réseau. Les policiers ont procédé à 12 perquisitions dans le secteur qui ont mené à l'arrestation de 18 personnes, dont 5 mineurs. Un bar, 2 véhicules et 9 logements ont été fouillés pour appuyer les preuves et identifier de nouveaux éléments afin de porter des accusations supplémentaires sur les suspects. Les policiers ont saisi plus de 850 roches de crack (environ 220 grammes), 250 grammes de marijuana, deux armes, des munitions, 4000 \$ en espèces, deux véhicules, 20 téléphones cellulaires ainsi que plusieurs livres de comptabilité.

3.2.6 Le déplacement de la prostitution et le rapprochement avec les citoyens (décembre 2006)

Le lendemain du raid, les policiers du PDQ30 ainsi que les agents sociocommunautaires et les policiers du centre d'enquête ont fait du porte-à-porte dans le secteur pour informer, rassurer et remercier les citoyens pour leur aide. En effet, certains citoyens ont permis à la police d'utiliser leur appartement pour faire de la filature et de la surveillance. De plus quelques résidents ont même noté les plaques d'immatriculation des véhicules qui livraient la drogue aux vendeurs devant leur résidence pour aider la police. Les organismes communautaires et les résidents du quartier furent rapidement informés de l'opération par la direction du poste 30, et ce, avant les médias, pour les remercier de leur implication. Une fois l'opération accomplie, un courrier électronique fut envoyé aux intervenants communautaires ainsi qu'aux citoyens participants impliqués dans les comités consultatifs. Après avoir recueilli le témoignage de plusieurs citoyens lors de ces comités, nous avons remarqué qu'une grande majorité des résidents (qui participaient à

ces réunions) était favorable aux opérations policières. Plusieurs résidents étaient même très contents des résultats obtenus.

L'opération policière a eu des effets directs sur la prostitution dans le secteur. Les prostituées ayant des problèmes de consommation se sont déplacées dans les quartiers avoisinants pour trouver d'autres vendeurs de crack. Les autres prostitués ont choisi de travailler plus discrètement afin d'éviter d'attirer l'attention. Au lieu de pratiquer leur travail dans les endroits publics, elles ont choisi des endroits moins visibles comme des appartements abandonnés ou insalubres. Selon les intervenants communautaires, une majorité des filles se sont déplacées dans les autres quartiers où le crack était plus facile à trouver tel que Montréal Nord, le Centre-ville ou dans le Nord du boulevard Industriel.

Par conséquent, les citoyens du secteur se disaient satisfaits de voir moins souvent les prostitués devant leurs logements de même que leurs clients harceler les résidentes du quartier pour des faveurs sexuelles.

3.2.7 Le dépôt des accusations (le 6 décembre 2006)

Le mercredi 06 décembre 2006, parmi les 18 personnes arrêtées, 17 sujets ont comparu au palais de justice de Montréal et ont été ramenés en détention provisoire, à l'exception de deux d'entre eux. Leurs noms ont tous été rendus publics, sauf celui du caïd, chef supposé de la gang, pour cause d'ordonnance de non-publication. La Couronne a mené un procès conjoint pour 14 des accusés, dont les cinq mineurs. À ce sujet, la couronne a demandé que les cinq mineurs écopent de peines d'adultes. Les chefs d'accusation retenus comprennent la possession de stupéfiants, la possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, le trafic de stupéfiants, des voies de fait, menaces et complot. À l'exception de Hervé Lamarre, Josué Bernard et Herman Belleville, la plupart ont plaidé coupables et reçu leur sentence. Belleville et Bernard ont été accusés de huit chefs de complot aux fins de trafic. Les trois autres accusés d'origines maghrébines⁷ ne font pas partis du même procès puisqu'ils ont été accusés de trafic de

⁷ Il s'agit de Karim Ouanouki, Abdelkader-Aziz Lala et Omar Boumlil. Les deux premiers ont pu reprendre leur liberté sous de multiples conditions.

drogue à l'intérieur d'un bar de la rue Charland dans le Nord du quartier. Le procès a débuté le 10 mars 2008. Le juge Bonin rendra jugement le 6 juin 2008.

3.2.8 L'émergence du second réseau (février 2007)

À la fin du mois de février, un autre groupe de vendeurs de drogue est venu prendre la place du secteur vacant. La demande vis-à-vis du crack était encore importante et le secteur représentait une bonne opportunité lucrative pour les gangs de rue. Ce groupe composé de membre plus jeune, a commencé à fréquenter les mêmes endroits que l'ancien réseau. Grâce aux informations obtenues par des agents sources sur les suspects et leurs méthodes de procédées, les enquêteurs ont planifié le projet Nuisible pour frapper le nouveau réseau émergent.

La clientèle était toujours présente dans le secteur et d'autres vendeurs *solos* étaient toujours disponibles pour vendre des stupéfiants sur le marché. Les prostitués qui constituent une majorité de la clientèle se sont déplacés temporairement ailleurs pour trouver d'autres vendeurs de crack. Cette situation n'a pas duré parce que des jeunes vendeurs qui voulaient faire leur place sur le marché ont vite repris le contrôle des points de vente et de la clientèle. Toutefois, ils procédèrent de manière différente pour éviter d'attirer l'attention. On note par exemple, qu'ils fonctionnaient beaucoup par téléphone cellulaire et par livraison puisqu'ils étaient plus méfiants à l'égard des inconnus et des policiers. De même, ils évitèrent d'utiliser des *cracks house* comme l'avait fait le premier réseau car c'était trop risqué pour les revendeurs. Le deuxième réseau était composé d'individus plus jeunes qui étaient moins bien structuré et organisé. Par conséquent, lorsque l'information est montée aux enquêteurs, ils ont décidé de réagir rapidement pour éviter que le réseau devienne dangereux et pour « nettoyer la rue ».

Dans le cas présent, plusieurs policiers ont parlé d'un effet de remplacement⁸ au niveau de la gang. Comme le marché de la drogue fut déstabilisé et que l'offre a été

⁸ L'effet de remplacement de gangs de rue peut prendre différentes formes: 1) un gang adverse peut vouloir prendre la possession des points de vente et du territoire pour des raisons lucratives; 2) un gang de la même couleur, du même quartier ou de la même « famille » peut prendre la relève (ce sont généralement les plus jeunes ou les anciens membres qui sortent de prison); et 3) des acteurs indépendants peuvent profiter de l'augmentation de la demande des consommateurs. Dans le cas du Parc Ovila-Légaré, il est trop risqué pour

réduite après la première rafle, de nouvelles opportunités⁹ lucratives se sont ouvertes concernant le trafic de stupéfiants. Les jeunes qui cherchaient à réussir dans ce mode de vie ont vu la possibilité de monter dans la hiérarchie afin de gagner d'argent et de se faire respecter. Le passage suivant expliqué par un travailleur de rue décrit mieux la philosophie des membres de gangs :

« Si jamais ils vont se faire prendre par la police, il y a déjà tout un contingent de jeune qui sont déjà là et qui sont prêt eux à prendre la relève pour deux raisons : pour raison économique premièrement et pour des raisons de pouvoirs pour montrer que OUI on peut prendre la place et OUI on peut gérer les choses. Donc, c'est la raison pour laquelle on dit que c'est comme des champignons quand tu en coupes un il y en a dix qui repoussent».

Travailleur de rue numéro °2

3.2.9 La projet Nuisible (mi-février au début mai 2007)

Comme dans le projet NON, les policiers du PDQ 30 ont continué de patrouiller le secteur en uniforme pour montrer leur visibilité pendant que l'équipe de renseignement et d'enquête du MAS Nord préparaient l'infiltration sur le terrain. Dans cette optique, les enquêteurs ont fait appel à des agents doubles pour infiltrer le deuxième groupe dès leur émergence dans le but de ramasser des preuves par l'intermédiaire de transactions de stupéfiants. La durée du projet fut plus courte car les policiers ont organisé des achats de stupéfiants en mettant l'emphasis sur la quantité au lieu de miser sur le nombre d'achat. Comme le mentionne cet enquêteur du MAS : « que tu fasses 5 ou 10 transactions avec le suspects, les accusations restent les mêmes, c'est mieux de faire plus cours, mais plus gros, plus percutants mais plus direct ».

3.2.10 Les liens entre le premier et le deuxième réseau

Dans le cas de l'opération Nuisible plusieurs membres entretenaient des liens avec les suspects du premier réseau. Le boss de rue du deuxième groupe Selvin Riveras alias « Mogley, junior » avait reçu l'accord du chef du premier réseau Josué Bernard alias «

un gang adverse de prendre le contrôle des points de vente car ils sont situés en territoire ennemi identifié bleu. C'est une opportunité criminelle qui comporte des risques trop élevés à cause des possibilités de représailles et d'arrestations policières.

⁹ Une « opportunité » criminelle existe lorsqu'il y a convergence entre trois éléments dans le temps et dans l'espace soit : un délinquant potentiel, une cible intéressante et l'absence de gardien capable de prévenir ou d'empêcher le passage à l'acte. Le délinquant potentiel est un individu ayant des motivations qui le pousse à commettre un acte suite à une prise de décision rationnel (coûts/bénéfices). Une cible intéressante peut être représentée par quelque chose qui possède une valeur et qui soit visible et accessible (Cohen. et Felson, 1979).

Belle Longueur » pour vendre dans le secteur par l'intermédiaire de Charles Mike alias « Mopsy » puisque Belle Longueur était en prison. Même si celui-ci avait été arrêté par la police en décembre 2006, il semble qu'il gardait un certain contrôle sur le secteur. Or, celui-ci a préféré transmettre le contrôle à une connaissance (l'ami d'un ami) pour s'assurer du suivi de son trafic dans le quartier et afin d'éviter l'invasion de groupes inconnus ou de groupes rivaux.

Le noyau dur du deuxième réseau était composé de 4-5 vendeurs expérimentés qui avaient déjà été arrêtés auparavant (Jerry Lebel alias « Money maker »; Paul Yves Pharaon alias « Assassin »; Willen Ambroise alias « Jo »; Brenor, Brutus alias « Bre-east » et Peguy Pean). Le groupe était sous la supervision de Prosper Gardy alias « Big Ben ». La police a aussi identifié un deuxième groupe de suspects indépendant du premier. Celui-ci était composé par la suspecte principale Francesca L. alias « Jessica », la copine de Heroldson Segur (le bras droit de Belle Longueur). Comme ces deux amis se connaissaient de longue date et qu'ils se côtoyaient en prison, elle a eu l'autorisation indirecte de vendre à son compte dans le secteur. Celle-ci se fournissait en crack par l'intermédiaire d'une source différente que le groupe de Prosper. Lors de la deuxième opération, elle fut arrêtée en pleine transaction en compagnie de trois autres suspects d'origine maghrébine qui avaient livré la marchandise. Le projet Nuisible avait été décomposé en deux journées. La première rafle cibra le groupe de Mogley et ses acolytes. Le lendemain ce fut le tour du groupe de Francesca composé d'Ali Awad, Ali Abbas et Ali Hikazi.

« Les deux se fournissaient de la même place. On ne sait pas c'est qui...mais c'est gars là c'était des fournisseurs locaux, Prosper et Belle longueur avait accès à de grosses quantités pis c'est eux autres qui fournissaient le stock aux bosses de rue qui eux les répartissaient aux vendeurs. Les fournisseurs l'appelaient pour ce faire loader et pour pouvoir loader ses vendeurs en bas. »

Enquêteur de police numéro 1

En résumé, le deuxième réseau de vendeurs de crack entretenait des liens avec des membres du premier réseau, ce qui leur a permis de reprendre le contrôle de la vente dans le secteur. Quelques mois après la première frappe, des vendeurs expérimentés ont pris la place du premier groupe. Celui-ci était décomposé en deux sous groupes qui ne se

connaissaient pas directement. Le premier avait repris le contrôle de points de vente dans la rue et procédait par livraison. Le second procédait par commande directement livrée au domicile du revendeur. Selon la police, les deux têtes dirigeantes des réseaux s'approvisionnaient en crack du même fournisseur et le groupe écoulait 200 roches de crack par jour (à 20 \$ la roche de crack, cela représentait environ 4000 \$ de transactions quotidiennes en moyenne). Cependant dans le cadre de cette opération, la police ciblait directement les revendeurs car elle ne possédait pas les moyens, ni les ressources pour remonter la chaîne vers les gros fournisseurs et les importateurs.

3.2.11 La deuxième rafle (le 2 et 3 mai 2007)

Après trois mois de travail d'infiltration et de collecte de renseignement, les enquêteurs du MAS Nord du PDQ 30, en collaboration avec les policiers de la section Gang de rue et du MAS de la région Est ont procédé à un deuxième coup de filet ciblé sur le nouveau réseau de vendeurs. Les patrouilleurs du PDQ30 avaient été appelés en support ainsi que d'autres policiers, le SWAT pour les abris d'armes à feu et la brigade canine pour les caches de stupéfiants. L'opération a commencé en début d'après-midi le 02 mai 2007, vers 15h30, l'équipe du MAS Nord a investi sept édifices à logements, dont six qui longeaient le parc dans la rue Ovila Légaré. Le huitième bloc à logements était situé dans Montréal Nord. Les policiers ont procédé à 13 arrestations, dont deux mineurs et ont saisi 3 123 roches de crack (environ 780 grammes), 2 armes à feu (un revolver de calibre 22 et un fusil de calibre 12 modifié), 1 véhicule et plus de 10 000 \$ en argent. Des accusations de possession de stupéfiants, possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic, trafic de stupéfiants, complot et possession d'armes ont été portées contre les membres du réseau.

Le projet Nuisible dura deux jours. La première journée la police cibra le réseau de Prospère qui fut arrêté sur son lieu de travail en possession de 4,5 onces de crack et une arme à feu. Celui-ci avait même un fusil à décharge électrique dans sa voiture. Cette même journée, les policiers ont aussi trouvé un douze coupé (calibre 12 tronçonné) chez Mogli et une grande quantité de crack. Le lendemain, le MAS frappa le groupe de Francesca qui se fournissait en crack par un petit groupe d'Arabes. Les policiers sont intervenus en pleine transaction et ont procédé à l'arrestation des suspects.

3.2.12 L'inspection et le porte à porte suite à l'opération (3 mai 2007)

Le lendemain du raid le 3 mai, les policiers du SPVM ont effectué du porte-à-porte dans le quadrilatère précédemment ciblé, dans le but d'expliquer les événements aux citoyens et de les rassurer. Lors de cette opération, les pompiers, la régie du logement et la mairesse du quartier St-Michel, ont participé au porte-à-porte et à l'inspection des endroits ciblés. Sur 10 logements perquisitionnés 8 étaient en dérogation avec les règlements de la ville et les propriétaires ont été imputables pour effectuer des réparations et l'entretien des bâtiments. Les médias sont aussi venus filmer les locaux. Cet aspect s'est ajouté au volet préventif de l'opération. Comme pour la première frappe, les organismes communautaires et les résidents du secteur étaient les premiers informés de l'opération policière.

3.2.13 La vidéosurveillance dans le parc (du 15 juillet à 31 octobre 2007)

Suite aux opérations policières, le Commandant du PDQ 30 et les intervenants sociaux et communautaires¹⁰ du quartier St-Michel ont organisé des comités de consultation avec une vingtaine de citoyens pour trouver des nouvelles solutions préventives aux problèmes de trafic de drogues lié aux membres de gangs de rues et aux problèmes liés à la prostitution. Lors de ces rencontres, le SPVM a proposé la mise en place d'un projet de vidéosurveillance. Après avoir répertorié les pour et les contres de cette initiative, le comité local a approuvé le projet d'installation de caméras de surveillance dans le Parc Ovila-Légaré. Une caméra fut installée pour une période de 3 mois du 15 juillet 2007 au 31 octobre 2007. Ce projet est très particulier, car il consiste à dissuader des vendeurs de stupéfiants présumés membres de gangs de rues, dans un petit parc situé dans un quartier résidentiel défavorisé. Ce projet a reçu l'aval des élus de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de la Commission de la sécurité publique et du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Toutefois, la caméra de surveillance n'a été activée que durant les deux dernières semaines du projet. Une seule caméra fut installée plein milieu du parc Ovila Légaré afin

¹⁰ Les organismes communautaires participants à ces rencontres sont: Tandem, des représentants de l'arrondissement Villeray Saint-Michel et Parc Extension. CECRG, Anonyme, CLSC, Commission

d'être très visible aux yeux des passants et plusieurs affiches ont été placées aux alentours du parc pour informer les gens de la vidéosurveillance. Lors de nos entrevues, plusieurs intervenants et travailleur de rue nous ont avoué que la télésurveillance avait déplacé la prostitution aux alentours du parc.

« La prostitution de rue s'est apparemment déplacé du parc vers la rue, surtout la rue des Grandes Prairies, et ce, suite à l'installation des caméras. Des citoyens m'ont confirmé le tout également. Sinon, nous avons remarqué qu'il y a de la prostitution dans d'autres secteurs, mais difficile pour moi de dire si c'est lié aux caméras ou non. A priori, je dirais que non. »

Intervenante de quartier numéro 1

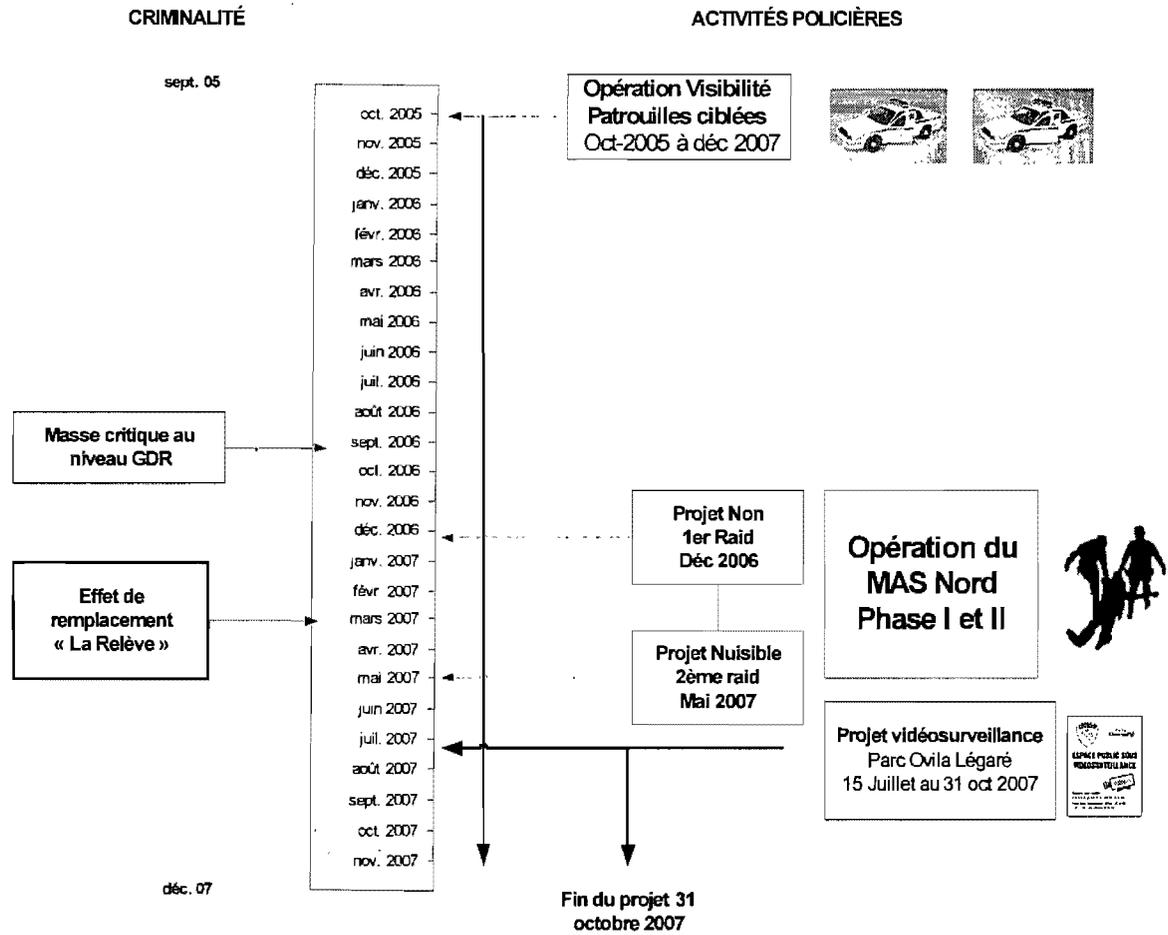
« Ils (les policiers) sont au courant, mais ça ne change rien à leur travail. Il n'y a pas eu d'effets, ni de changements pas au niveau des interventions des policiers. C'est plus l'opération policière qui a calmé les choses et la présence policière. Les passants ont repris la confiance et le contrôle et peut être que les caméras les ont rassurés. »

Agent de quartier numéro 1 (PDQ30)

Ceci conclut le survol chronologique des événements et la description de l'environnement dans lequel les opérations ont eu lieu. Dans la prochaine section, nous allons jeter un regard plus approfondi sur les résultats et les effets des raids sur la criminalité. De même, nous répondrons aux hypothèses de recherche sur l'efficacité des opérations coup-de-poing successives et de la télésurveillance dans le secteur du parc Ovila-Légaré.

scolaire de Montréal, Relais des jeunes familles ASQVSME, PACT de rue, Maison des jeunes par la grand'porte, Stella.

Figure 4 : Chronologie des évènements dans le quartier Saint-Michel (PDQ30)



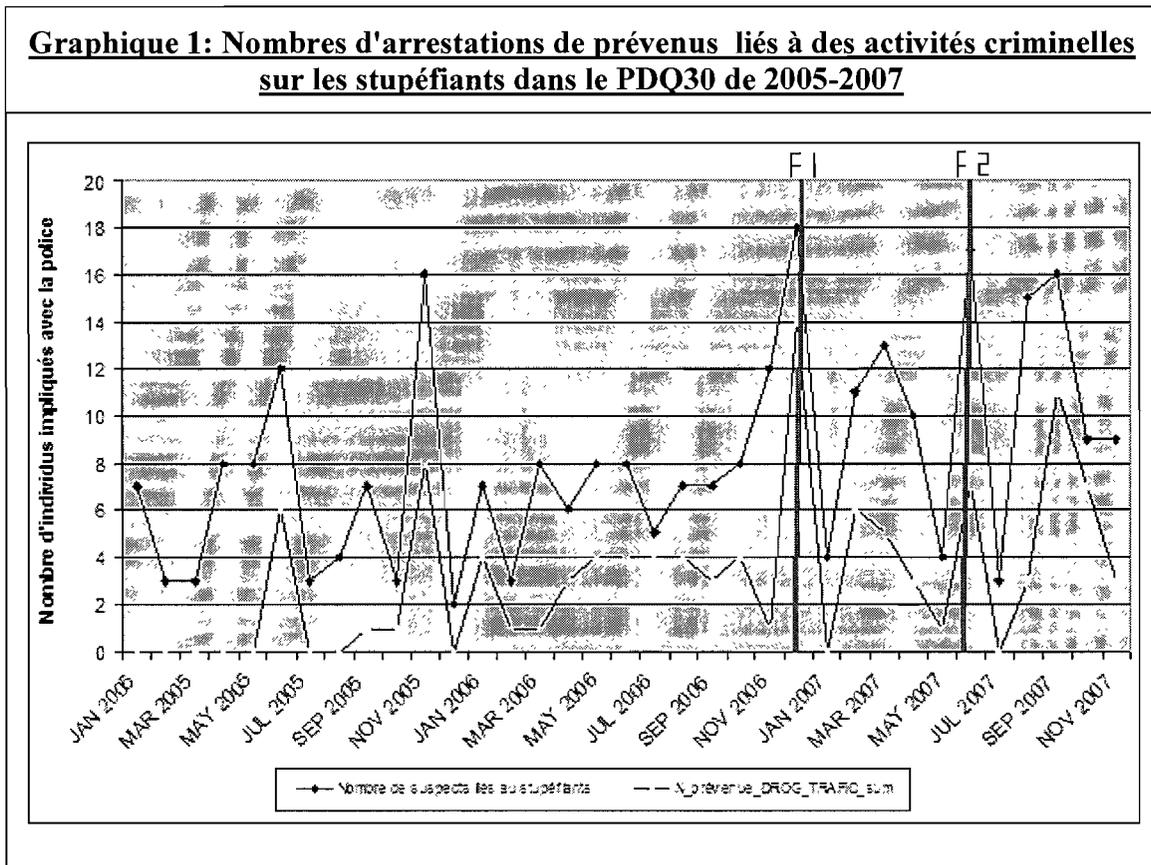
Chapitre 4: Les résultats et les effets des Raids

Dans le présent chapitre, nous allons aborder la question principale sur les résultats des frappes policières et de la télésurveillance sur la criminalité signalée du quartier Saint-Michel. Cette section consiste à mesurer les résultats à l'aide d'analyses statistiques policières afin de répondre et aux hypothèses de départ. De plus, nous utilisons les témoignages des intervenants pour aider à la compréhension des résultats. Cette section est divisée en quatre parties. Dans un premier temps, nous vérifions si les raids répondaient à une augmentation de la criminalité pour comprendre qu'elle était la logique sous-jacente aux des interventions policières. Par la suite, nous vérifions les effets des frappes policières sur la criminalité et le nombre d'arrestation afin de déceler les effets des interventions policières sur les statistiques signalées à la police. Dans la troisième partie, nous examinons la question de la télésurveillance. Enfin, la dernière section apporte des explications supplémentaires et des pistes de réflexions sur les résultats observés par rapport à l'efficacité des raids, la télésurveillance, l'absence d'impact sur la criminalité et le déplacement de la prostitution.

Chaque section commence par une question afin de vérifier les hypothèses qui ont été soulevé lors de cette recherche. Elles sont accompagnées de graphiques pour aider le lecteur à suivre l'ordre des idées et des explications.

4.1 : Quels sont les effets des rafles policières sur les arrestations et sur le nombre de crime rapporté au service de police?

Le présent graphique représente les deux interventions policières par rapport au nombre d'arrestations de prévenu liés aux stupéfiants de 2005 à 2007 dans le PDQ30. À l'intérieur de ce graphique, on observe deux courbes pour différencier le nombre de prévenu total (ex : possession de drogue, trafic, vente) et le nombre de prévenu arrêté seulement pour trafic afin de mieux observer les effets des interventions sur les revendeurs de stupéfiants.

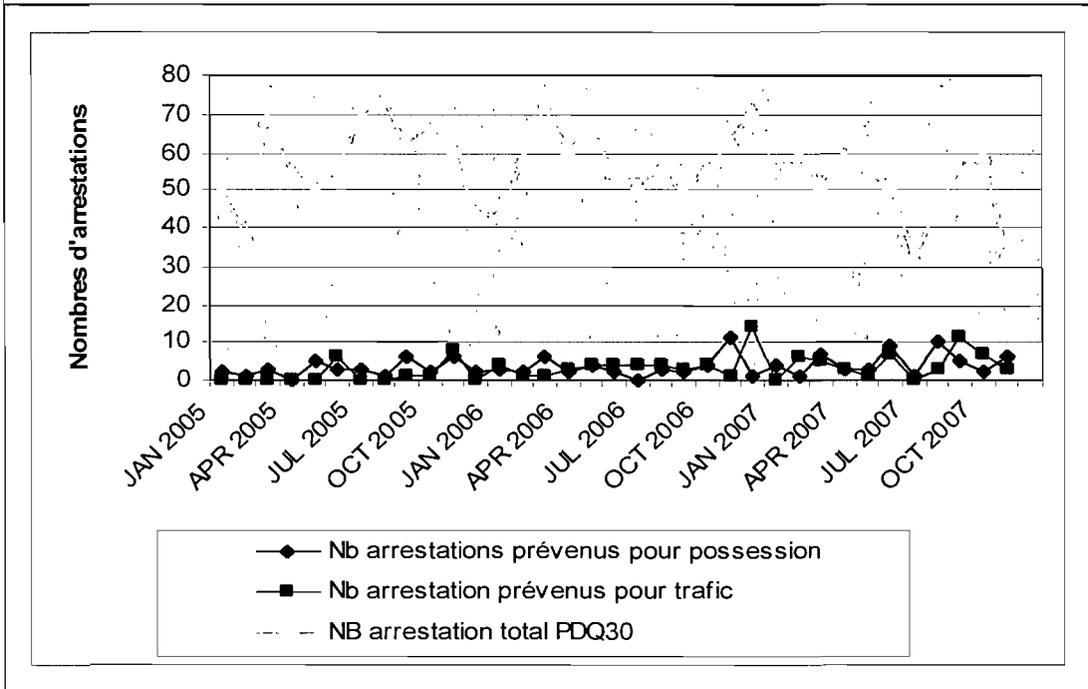


Le graphique 1 montre les sommets d'arrestation F1 et F2 liée au stupéfiant durant la première et la deuxième opération. Comme on peut l'observer, le nombre d'arrestation atteint des sommets durant les mois de décembre 2006 et mai 2007 qui correspond aux rafles policières. La pointe observable en décembre 2006 correspond aux arrestations liées au projet Non dans lequel le SPVM a enregistré 15 prévenus et 3 individus cités pour des activités criminelles liées aux stupéfiants. Parmi ces 15 prévenus, 14 ont été

arrêté pour trafic de stupéfiants et un seul individu pour possession simple de marijuana. En novembre 2006, 11 individus ont été arrêtés pour possession de stupéfiant sur le territoire du quartier St-Michel juste avant la première opération. En ce qui concerne le projet Nuisible, on perçoit une augmentation des arrestations à la fin du mois de mai 2007. Cependant, le projet Nuisible comptabilise un nombre presque équivalent de prévenus arrêtés pour trafic (5) et de possession de stupéfiant (9). Parmi ces 9 derniers, plusieurs ont été accusés de possession en vue de trafic de stupéfiants. Il faut mentionner que certains individus ciblés dans les deux opérations ont reçu d'autres chefs d'accusations que l'on ne peut pas observer sur ce graphique tel que complot, possession illégale d'armes à feu, possession de stupéfiant en vue de trafic. En novembre 2005 on observe un autre pic d'arrestation de trafiquants de drogues. Cependant, nous n'avons pas eu d'informations à ce sujet.

Le graphique 2 montre le portrait qui met en évidence la proportion des arrestations liées aux stupéfiants par rapport au nombre total des prévenus arrêtés dans le PDQ30. Ce graphique donne aperçu du nombre d'arrestation lié au stupéfiant par rapport au nombre total afin de montrer la proportion des affaires policières liés aux stupéfiants sur l'ensemble des arrestations effectuées.

Graphique 2 : Arrestations des prévenus pour possession ou trafic de stupéfiant par rapport au total des prévenus arrêtés par le PDQ 30 2005 à 2007



Parmi les 71 prévenus arrêtés en décembre 2006, le projet Non représentait à lui seul plus de 10,65 % du nombre total des arrestations du quartier Saint-Michel. Pour le projet Nuisible, la frappe représentait environ 8.64% des 54 prévenus arrêtés en mai 2007. Comme on peut l'observer, les statistiques policières sur le nombre d'arrestations englobent les résultats à la grandeur du PDQ30 et ne nous permet pas d'identifier celles qui ont eu lieu dans le secteur ciblé. Par ailleurs, on remarque qu'il n'y a pas d'augmentation graduelle des prévenus liés à la possession ou au trafic de stupéfiant. À ce sujet, il est très difficile de déceler une augmentation du marché illégal de vente de stupéfiant dans le secteur Saint-Michel car il n'y a aucun indicateur disponible permettant de mesurer la croissance ou l'ampleur du marché. Les statistique policières ne permettent pas d'identifier les crimes qui ont été commis en lien avec des activités liés au stupéfiants (ex : cambriolage en vu de trouver de l'argent pour payer une consommation, agression sous effets de la consommation).

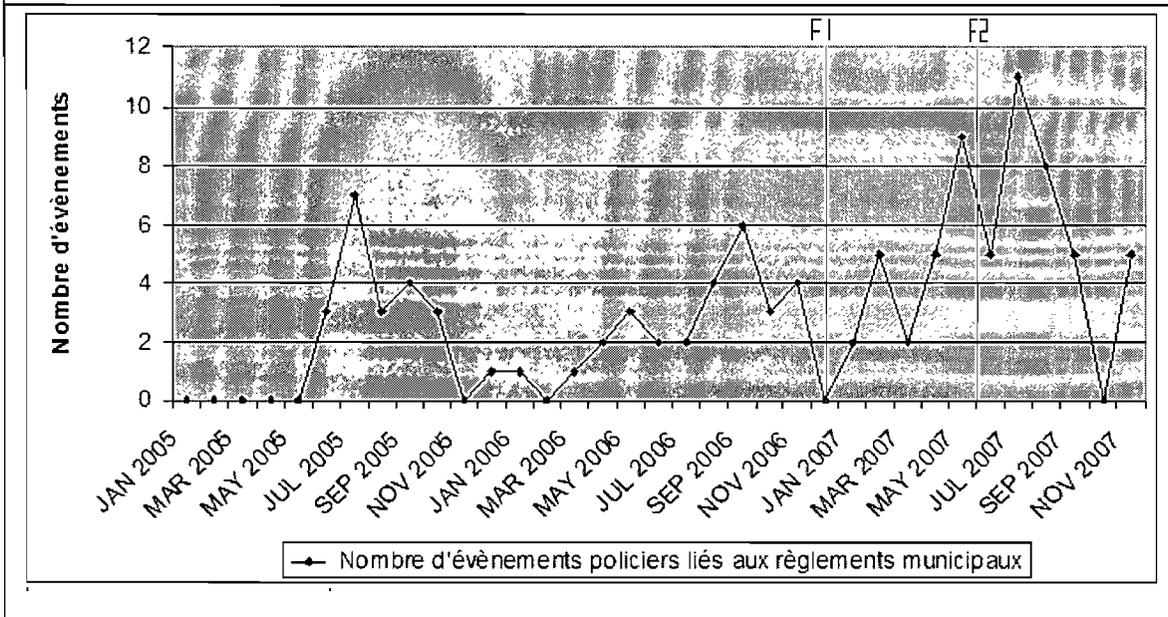
Un indice de la présence policière en uniforme durant la période d'infiltration

Dans un autre ordre d'idées, le nombre d'évènements liés au non-respect d'un règlement municipal représente un indicateur intéressant de la présence policière dans le secteur ciblé durant le projet Non (Boivin, 2007). En effet, si on observe le nombre total de règlements municipaux et que l'on sépare les différentes amendes émises par la SPVM par type d'infraction (ex : bris de probation, méfaits publics, vandalisme), on remarque une augmentation importante du nombre d'évènements durant la période d'août à novembre 2006 (graphique 10) ainsi qu'un accroissement au début février pour atteindre un sommet en juillet 2007. Pour expliquer ces variations intrigantes, nous proposons les trois hypothèses suivantes : 1) une plus grande vigilance de la part des policiers du quartier sur les infractions mineures et des incivilités ; 2) une augmentation de la surveillance et de la présence policière dans ce secteur du GIL (groupe d'intervention local) « Projet visibilité » et 3) l'augmentation du nombre de policiers dans le secteur.

À ce sujet, le processus d'enregistrement des évènements liés au non-respect des règlements municipaux fut modifié durant l'année 2004, ce que l'on peut observer sur le graphique 10 puisque le nombre d'évènements en 2004 est très bas. En ce qui concerne l'augmentation des évènements l'été 2006 et 2007, ils sont attribuables aux périodes estivales et aux différentes opérations de sensibilisation aux règlements municipaux (ex : sécurité routière, opération piétonne, patrouille en vélo). Par exemple, durant l'été les policiers patrouillent à pied plus souvent dans les parcs, les écoles et aux alentours des centres commerciaux et des métros.

Les évènements du SPVM enregistrés pour les infractions liées aux règlements municipaux sont des indicateurs qui permettent de mesurer à un certain niveau la présence de surveillance policière dans un secteur donné (Boivin, 2007). Dans notre cas, on observe sur la figure 4 qu'à partir de juillet 2005 la police est devenue plus active en mettant plus de pression sur le secteur Ovila-Légaré. Comme on peut l'observer ci-dessous, la fréquence augmente durant la période de septembre à novembre 2006 et de février à avril 2007, ce qui correspond au période pré-crackdown.

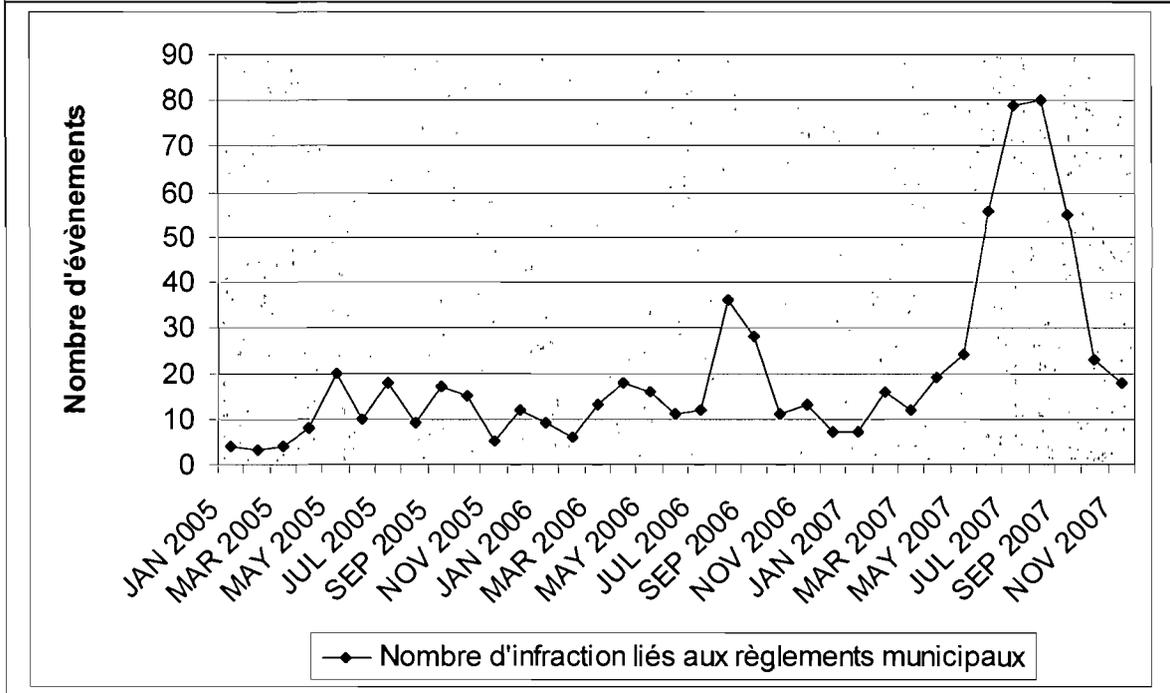
Graphique 3: Nombre d'évènements contrevenants aux règlements municipaux enregistrés par le SPVM dans le secteur Ovilla-Légaré de 2004 à 2007



Durant l'été 2007, il a eu une augmentation de la présence policière visible dans le secteur avec la présence de patrouilleur à vélo et des patrouilles à pied. Par ailleurs, le PDQ30 a embauché dix nouveaux policiers qui sont venus prêter main forte. Par conséquent, la présence des patrouilleurs sur le terrain aurait permis de détecter plus infractions. De plus, la visibilité de la police et le rapprochement avec les résidents (porte à porte suite aux rafles) auraient stimulé la dénonciation des ces actes à la police. En effet ce rapprochement aurait encouragé la signalisation des délits pour éviter que l'environnement de leur quartier se dégrade.

Or, lorsque l'on regarde le nombre d'évènement policiers liés aux règlements municipaux (graphique 3) sur l'ensemble du territoire du PDQ30, on remarque une augmentation importante durant la période d'estivale de 2007 qui est similaire au graphique 4.

Graphique 4: Nombre d'évènements contrevenants aux règlements municipaux enregistrés par le SPVM dans le PDQ30 de 2004 à 2007



Sur le graphique 4, on observe une augmentation des activités policières durant la période de juin à novembre 2006 et d'avril à octobre 2007 sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, lors de nos entrevues, trois policiers nous ont appris qu'ils utilisaient les règlements municipaux comme méthode d'identification pour connaître l'identité des suspects qui côtoient le noyau dur¹¹ du réseau de revendeurs de la gang de la 47^{ème} (vendeurs, clients, *Hang around*, amis). Cette technique est principalement employée par les patrouilleurs pour recueillir des renseignements à propos des criminels et délinquants. Par la suite, ces informations sont par retranscrites sur des fiches d'observations et transmises aux enquêteurs du MAS et à la division du renseignement.

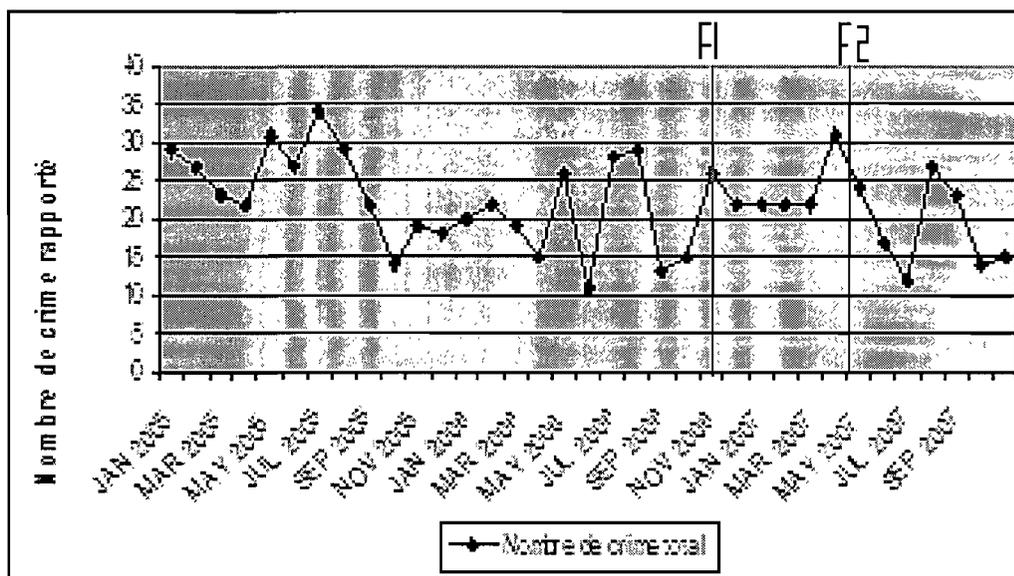
Par ailleurs, une étude du conseil jeunesse de Montréal, explique que le service de police utilise différentes tactiques de répression pour arrêter les personnes prostituées. Par exemple, les prostitués peuvent recevoir des contraventions selon le règlement municipal (ex : traverser un feu rouge, flâner, jeter de la cendre sur le sol public ou occuper deux

places sur un banc de parc, etc.). Il est donc possible que les patrouilleurs aient été plus proactifs à cet égard.

Les prochains graphiques ci-dessous (figure 5) représentent le nombre de crimes contre la propriété et contre la personne¹² ayant été enregistrée par le service de police de la ville de Montréal de janvier 2006 à novembre 2007. Rappelons que chaque évènement correspond à un crime dans lequel un policier a rédigé un rapport d'évènement. Autrement dit, toutes les interventions ou les appels de police dans lequel les policiers n'ont pas rédigé de rapport ne sont pas comptabilisées dans les statistiques.

Graphique 5: Nombre de crime total répertorié dans le PDQ30 de 2005 à 2007

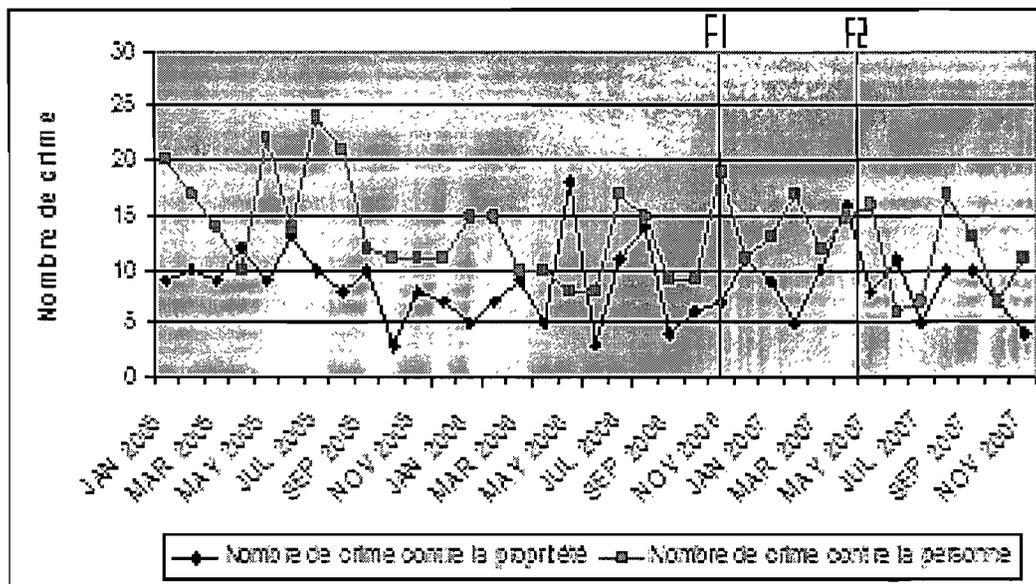
5.1) Crimes total de 2006-2007 dans le secteur Ovila-Légaré



¹¹ Terminologie utilisé par les services de police afin d'identifier la position du suspect à l'intérieur de la structure d'un groupe criminel comme une gang de rue. Dans ce cas, cette méthode est utilisée pour identifier les individus appartenant au noyau mou et au noyau périphérique.

¹² Dans la catégorie crimes contre la personne, on trouve les voies de faits, les vols qualifiés, les menaces et extorsions, les homicides et tentatives d'homicides, les agressions sexuelles, enlèvements/séquestrations. Dans les crimes contre la propriété, il y a les vols simples, les cambriolages, les recels, les fraudes, les méfaits, les vols de véhicule et dans les véhicule.

5.2) Crimes contre la personne et contre la propriété 2006-2007 dans le secteur Ovila-Légaré



Le graphique à gauche représente le nombre de crime total dans le secteur ciblé de 2005 à décembre 2007. À droite, on observe les deux principales courbes des crimes contre la personne et contre la propriété pour mieux déceler les variations dans le nombre de crimes rapporté au service de police.

À l'intérieur de ces deux graphiques, on observe que les frappes policières n'ont pas eu d'impact sur le nombre de crime total, ni sur les crimes contre la personne ou contre la propriété. De plus, il n'y a pas eu d'augmentation de la criminalité avant les opérations et les crimes violents n'ont pas changé. Durant l'opération crackdown dans Cartierville (1989), La Penna avait établi un lien entre la fréquence des trafics de drogue et l'augmentation des délits contre la propriété dans ce quartier. Cette hausse anormale des délits était imputable à la mise en place d'un marché actif de crack dans Cartierville. Pour payer leurs drogues, les consommateurs commettaient des crimes contre la propriété. Dans le secteur Ovila Légaré, la dynamique est différente puisque qu'il n'y a pas eu de changement anormal dans la variation de la criminalité et qu'une majorité des consommateurs sont des prostituées (voir section 4.4.1). Autrement dit, au lieu de répondre à la hausse de la criminalité (opération réactive), les rafles du projet NON et Nuisible ont répondu à la hausse des plaintes des citoyens et/ou de renseignements (opération proactive) avant que la criminalité du secteur ce détériore. Dans les graphiques

3.1 et 3.2, on observe que la moyenne des crimes dans le secteur Ovilla-Légaré n'a pas augmenté de manière drastique avant les interventions policières (F1= décembre 2006; F2= mai 2007). De même, la moyenne n'a pas diminué suite aux opérations coup de poing.

L'analyse des séries chronologiques des graphiques 5.1 et 5.2 ne permet donc pas de déceler un impact visible à l'œil nu sur les crimes contre la personne et des crimes contre la propriété. Pour aller plus loin, nous analysons l'impact des interventions et nous comparons les moyennes des crimes mensuels pour chaque catégorie de crime entre les trois secteurs prédéterminés avant et après les frappes. Nos analyses des tests de moyenne (tableau 4) ne montrent aucun effet significatif dans le secteur ciblé après les rafles du projet Non et du projet Nuisible¹³. En revanche, le nombre de crime contre la propriété a diminué sur l'ensemble du territoire Saint-Michel suite à la première frappe de décembre 2006 (une baisse de 19 délits par mois, $p < 0,01$). Toutefois, on ne peut pas attribuer cette baisse uniquement à la l'intervention policière du mois de décembre puisque la baisse n'est pas sensible dans Ovilla-Légaré.

Ce résultat indique que le niveau de crime mensuel n'a pas changé suite aux rafles policières, ni dans le secteur ciblé, ni dans les secteurs adjacents. Il n'y a aucune preuve que le phénomène ce soit déplacé géographiquement d'un secteur à un autre, et nos analyses observent aucun changements tactiques en terme de criminalité. On a observé que l'indice mensuel des délits dans le quartier Saint-Michel est à la baisse depuis 2001. En effet, depuis ces dernières années, le niveau de crime contre la personne et contre la propriété ainsi que le nombre d'arrestation sont à la baisse (annexe 10). Même lorsque l'on compare seulement les mois individuellement en excluant les variations saisonnières, on n'observe aucun changement dans le secteur du parc Ovilla-Légaré. En matière d'activité lié à la prostitution ou à la vente de stupéfiant, on n'observe aucun changement puisque que ce sont des crimes difficilement mesurables avec les statistiques policières (faible taux de dénonciation). Enfin, lorsqu'on observe le nombre de crime total en moyenne, on s'aperçoit que le niveau de criminalité dans les secteurs délimités sont

¹³ Nous avons comparé la moyenne des délits pas mois pour chaque catégories de crime susceptible de changer suite à la surveillance policière et aux opérations coup de poing. Nous avons vérifié tous les secteurs avoisinants. Nous avons pris soin de sélectionner des données comparables puisqu'il le niveau de criminalité diminue dans ce quartier depuis l'année 2001.

relativement bas (Ovila Légaré (n=22); Plan Robert (21); De Louvain & St-Michel ensemble (18), ensemble du PDQ30 (314). Il est donc fort probable que le faible nombre de crime ne nous permettent pas de déceler des effets sur le nombre de crime mensuel signalé à la police.

Le tableau 2 représente les résultats d'une analyse de régression linéaire des rafles policières par rapport au nombre d'arrestation de prévenu liés au crime contre la personne, contre la propriété, à la drogue et à la prostitution.

Tableau 2 : Impact des interventions policières sur la fréquence mensuelle des arrestations des prévenus du quartier St-Michel par type de criminalité (N=83 mois janvier 2001 à novembre 2007)

| | Frappe 1 | Frappe 2 | Tendance | constante | R carré | F | Sign |
|------------------------------------|----------------|----------|----------|-----------|---------|------|------|
| Prévenu crimes contre la personne | 19,94 | 13,08 | -0,43 | 68,68 | 60% | 7,39 | 0,00 |
| Prévenu crimes contre la propriété | 8,23 | -10,40 | -0,08 | 25,99 | 13% | 0,77 | 0,69 |
| Prévenu crime total | 28,17 | 2,68 | -0,52 | 91,67 | 48% | 4,55 | 0,00 |
| Prévenu possession de stup | -0,91 | -0,20 | -0,02 | 5,27 | 27% | 1,90 | 0,04 |
| Prévenu trafic de stup | 12,55** | -0,07 | 0,00 | 0,63 | 30% | 2,10 | 0,02 |
| Prévenu Drogue total | 12,18** | 2,35 | -0,01 | 2,60 | 29% | 2,00 | 0,03 |

*p<0, 10; ** p<0, 05; ***p<0,001

Ces résultats montrent que le projet Non a eu un impact important sur le nombre d'arrestations des individus reliés à la possession et/ou au trafic de stupéfiants dans le secteur, car l'opération a fait augmenter de manière significative le nombre de prévenus accusé de trafic de stupéfiants (B=12,55; p<0,035). En revanche, le projet Nuisible n'a pas eu le même impact sur le nombre de prévenus arrêté pour possession et trafic de stupéfiant. La deuxième rafle est venue rapidement après la première, ce qui n'a pas laissé assez de temps avant que la situation revient à la normale. Par ailleurs, il est possible que les effets de la deuxième se soient dilués car nous avons analysé les effets des deux frappes simultanément dans notre modèle. Il semblerait donc que le projet Non ai eu un impact plus important que le projet Nuisible au niveau des arrestations en matière de trafic de stupéfiant lorsqu'on analyse les effets d'interactions entre les deux rafles.

En résumé, les opérations ont réussi retirer les délinquants de la circulation, mais elles n'ont pas eu d'effet significatif sur le nombre de crime mensuel liés aux crimes contre la personne ou contre la propriété. De même, grâce aux infractions liés aux règlements municipaux, on a pu observer une augmentation de la surveillance policière durant la phase d'infiltration des projets Non et Nuisible. Suite aux opérations coup-de-poing, il n'y a eu aucun effet de déplacement dans les alentours du quartier, ce qui démontre que les opérations avaient ciblées les bons suspects.

4.2 : Quels sont les effets des rafles policières sur la criminalité dans le secteur ciblé et les secteurs adjacents?

Dans le but de répondre à cette question, nous avons comparé la moyenne des crimes mensuels dans le secteur ciblé et les secteurs contrôles pour vérifier les hypothèses de diffusion et/ou de déplacement. Le tableau 3 compare la moyenne des crimes par mois pour la période avant (n=24) et après (n=11). Nous avons choisi une période plus longue de deux ans pour avoir une vision plus juste des variations temporelles possibles sur les taux de crimes.

Tableau 3: Comparaison des moyennes des crimes contre la personne et contre la propriété de janvier 2005 à novembre 2007

| PROJET NON | Médiane (rang moyen) | | | U man Whitney | PROJET NUISIBLE | Médiane (rang moyen) | | |
|--|----------------------|-----------------|------|------------------|--------------------|----------------------|----------------|------------------|
| | Avant (n=23) | Après (n=11) | | | | Avant (n=28) | Après (n=7) | U man Whitney |
| Ovila-Légaré (îlot 1) | | | | | | | | |
| Crimes contre la personne | 9 (17,5) | 9,5 (18,9) | 126 | | 9 (18) | 8(16) | 86 | |
| Crimes contre la propriété | 14 (19) | 12,5 (16) | 114 | | 13,5 (19) | 11 (13) | 64 | |
| Crimes totaux | 22 (18,8) | 22 (16,2) | 117 | | 22 (19) | 17 (13) | 66 | |
| Plan Robert (îlot 2) | | | | | | | | |
| Crimes contre la personne | 7 (15,9) | 7 (21,9) | 90 | | 7 (15) | 10 (28) | 27** | |
| Crimes contre la propriété | 13 (20,7) | 10 (12,7) | 75* | | 13 (19) | 9 (11) | 53 | |
| Crimes totaux | 21 (18,9) | 17 (16,1) | 115 | | 19 (17) | 20 (19) | 90 | |
| St-Michel & 17 (îlot 3) | | | | | | | | |
| Crimes contre la personne | 3 (10,78) | 3 (34,78) | 291 | | 3 (40,45) | 3 (35,36) | 219 | |
| Crimes contre la propriété | 4 (46,07) | 6 (64) | 338* | | 4 (45,66) | 5,5 (57,69) | 278 | |
| Crimes totaux | 7 (47,54) | 9 (54,65) | 459 | | 7,5 (48,26) | 8 (51,19) | 330 | |
| De Louvain & Émile Journault (îlot 4) | | | | | | | | |
| Crimes contre la personne | 4 (47,01) | 3 (37,05) | 315 | | 4 (46,51) | 3 (38,75) | 211 | |
| Crimes contre la propriété | 7 (48,14) | 6,5 (47) | 486 | | 7 (48,66) | 6 (39,92) | 249 | |
| Crimes totaux | 11 (46,84) | 8,5 (39,20) | 337 | | 11 (46,71) | 8,5 (35,92) | 194 | |
| PDQ30 | | | | | | | | |
| Crimes contre la personne | 76 (17,8) | 69 (18,2) | 90 | | 72,7 (19) | 70 (13) | 68 | |
| Crimes contre la propriété | 199 (16) | 180 (20) | 60** | | 194 (19) | 182 (16) | 55 | |
| Crimes totaux | 314 (16) | 281 (19) | 50** | | 309 (19) | 281 (10) | 48,5* | |

* p<0,05; ** p<0,01

La comparaison des moyennes offre un aperçu intéressant des changements ayant eu lieu dans le quartier *après* les deux opérations policières. Toutefois, la fréquence des crimes contre la propriété a diminué significativement d'environ 3 délits par mois dans le plan Robert suite au mois de l'opération. Par ailleurs, on observe une augmentation de 2 délits par mois pour les crimes contre la propriété dans l'îlot 3. La criminalité générale du quartier St-Michel a diminué d'environ 19 crimes (par mois) après la frappe du projet NON. Toutefois, on ne peut pas attribuer cette baisse uniquement à la l'intervention policière du mois de décembre puisqu'il peut y avoir différents facteurs externes pouvant expliquer cette diminution (Ex : projet de prévention, méfiance des délinquants à l'égard de la surveillance policière, effet climatique de l'hiver).

En ce qui concerne le projet Nuisible, il est plus difficile d'observer des changements importants à cause du faible nombre de crime répertorié dans le secteur. De plus, il est possible que les effets de la première frappe puissent perdurer dans le temps. Par conséquent, les effets dissuasifs peuvent subsister et avoir des effets indirects sur l'environnement et sur la vigilance des citoyens et des délinquants résidents du secteur. Dans cet ordre d'idée, il est probable que la vigilance des citoyens se soit affaiblie après la première rafle, car ils se sentaient rassurés et moins préoccupés par ces problèmes. De plus, la zone avait déjà été « nettoyée » et la deuxième opération est venue frapper à nouveau sur le même secteur (i.e. le 2^{ème} réseau en émergence). En revanche, le nombre de crime total du PDQ30 a baissé suite aux mois de la première et de la seconde opération (de 314 à 281 et de 309 à 281). Cette diminution pourrait être le résultat cumulatif des opérations policières dans le quartier ou à la tendance à la baisse que l'on observe dans la distribution temporelle de la criminalité depuis ces dernières années.

Suite à nos analyses de régression (voir Tableau 4), les résultats indiquent que dans le secteur ciblé, le nombre d'infractions liée à la prostitution a diminué de manière significative après la deuxième rafle liée au projet Nuisible (Béta = -6; $p < 0,05$ $R^2 = 23\%$). Cette diminution serait possiblement liée aux conséquences directes de la frappe sur le marché local de stupéfiant puisque qu'un nombre important de prostitués consommait de la drogue dans le secteur Pie-IX et 47^{ème}. Cependant, on peut se demander pourquoi la première frappe n'a pas fait diminuer la prostitution. À cette question, nous

émettons l'hypothèse que c'est l'effet cumulatif des rafles policières qui a eu des résultats. À force de se sentir surveillé par la police, les prostituées sont plus méfiantes et agissent de manière plus discrète. Par conséquent, il y a moins de plaintes rapportés à la police et moins d'évènements liés à la prostitution (ex : sollicitation). Après la première frappe, un autre réseau est venu prendre la place du premier. Donc, les prostitués sont probablement restés dans le secteur. Par ailleurs, les policiers ont probablement mis plus d'emphase sur les prostitués lors du projet Nuisible (ex : trois filles ont été arrêtés lors de la deuxième frappes). De plus, la communauté s'est mobilisée suite à la deuxième rafles (ex : porte à porte des agents sociocommunautaire, inspection des bâtiments perquisitionnés par la ville et les pompier, présence de la mairesse et des résidents participants aux comités publics, etc.). Enfin, il est fort probable que les problèmes liés à la prostitution aient diminué puisque les personnes prostituées se seraient déplacées dans un autre secteur ou l'on peut trouver du crack.

Tableau 4: Impact des interventions policières sur la fréquence mensuelle des crimes signalés dans le quartier Saint-Michel de 2000-2007; analyse de régression multiple (N=95 janvier 2000 à novembre 2007)

| | | Frappe 1 Déc-2006 | Frappe 2 Mai-2007 | Tendance | constantet | R ² caillé | F ₂ | Modél sign. |
|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------|------------|--------------------------|----------------|----------------|
| Secteur ciblé | crimes contre la personne | 3,83 | -1,37 | -0,04 | 8,83 | 26% | 2,03 | 0,25 |
| | crimes contre la propriété | -1,51 | 2,55 | -0,09 | 23,20 | 25% | 1,95 | 0,03 |
| | crime total | 2,32 | 1,17 | -0,13 | 32,03 | 29% | 2,43 | 0,01 |
| | possession de stupéfiant | 0,36 | -0,81 | -0,01 | 0,66 | 14% | 0,94 | 0,51 |
| | trafic de stupéfiant | -0,23 | 0,11 | 0,01 | 0,10 | 12% | 0,78 | 0,68 |
| | Infraction stupéfiant total | 0,68 | -0,78 | 0,00 | 1,19 | 11% | 0,70 | 0,76 |
| | prostitution | 2,32 | -6,00* | -0,01 | 1,37 | 23% | 1,78 | 0,05 |
| Plan Robert (sud) | crimes contre la personne | 2,04 | -1,13 | -0,04 | 10,42 | 27% | 2,20 | 0,01 |
| | crimes contre la propriété | 1,39 | -3,92 | -0,09 | 22,91 | 30% | 2,50 | 0,00 |
| | crime total | 3,44 | -5,06 | -0,14 | 33,33 | 42% | 4,14 | 0,00 |
| | possession de stupéfiant | -0,08 | 0,09 | 0,00 | 0,08 | 15% | 1,03 | 0,42 |
| | trafic de stupéfiant | 0,03 | 0,04 | 0,00 | 0,03 | 26% | 2,02 | 0,02 |
| | Infraction stupéfiant total | -0,22 | -0,01 | 0,00 | 0,11 | 19% | 1,39 | 0,17 |
| | prostitution | -0,06 | -0,77 | 0,00 | 0,30 | 13% | 0,87 | 0,59 |
| St-Michel & 17 (ilots 3) | crimes contre la personne | 1,37 | -0,13 | 0,00 | 3,18 | 12% | 0,62 | 0,83 |
| | crimes contre la propriété | 2,10 | -1,14 | 0,01 | 4,55 | 14% | 0,94 | 0,51 |
| | crime total | 4,41 | -0,84 | 0,00 | 8,07 | 19% | 1,35 | 0,19 |
| | possession de stupéfiant | 0,02 | 0,03 | 0,00 | 0,02 | 12% | 0,81 | 0,65 |
| | trafic de stupéfiant | 0,00 | 0,01 | 0,00 | 0,01 | 12% | 0,79 | 0,67 |
| | Infraction stupéfiant total | 0,01 | 0,02 | 0,00 | 0,18 | 18% | 1,31 | 0,21 |
| | prostitution | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10% | 0,69 | 0,77 |
| De Louvain Émile Journault (ilot 4) | crimes contre la personne | 2,54 | 5,18** | -0,01 | 5,21 | 23% | 1,73 | 0,06- |
| | crimes contre la propriété | 8,19** | -4,41 | -0,01 | 11,02 | 25% | 1,94 | 0,03 |
| | crime total | 9,84** | 2,96 | -0,03 | 3,88 | 22% | 1,61 | 0,09 |
| | possession de stupéfiant | -0,21 | -0,05 | 0,00 | -0,04 | 14% | 0,95 | 0,50 |
| | trafic de stupéfiant | 0,06 | 0,07 | 0,00 | 0,06 | 29% | 2,44 | 0,00 |
| | Infraction stupéfiant total | -0,13 | 0,03 | 0,00 | 0,03 | 27% | 2,11 | 0,02 |
| | prostitution | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 11% | 0,71 | 0,75 |
| PDQ 30 | crimes contre la personne | 23,39* | 3,64 | -0,19 | 70,50 | 42% | 4,29 | 0,00 |
| | crimes contre la propriété | -2,46 | -24,48 | -0,32 | 215,90 | 16% | 1,09 | 0,37 |
| | crime total | -0,02 | 1,02 | 0,00 | 1,06 | 26% | 2,04 | 0,02 |
| | possession de stupéfiant | -0,66 | -2,32 | 0,01 | 1,57 | 21% | 1,59 | 0,09 |
| | trafic de stupéfiant | -0,02 | 1,20 | 0,00 | 10,06 | 26% | 2,04 | 0,02 |
| | Infraction stupéfiant total | -0,08 | -1,14 | 0,01 | 3,22 | 31% | 2,60 | 0,00 |
| | prostitution | 5,96 | -0,75 | -0,01 | 2,47 | 24% | 1,85 | 0,04 |

*p<0,10;**p<0,05

Dans un autre ordre d'idée, l'accroissement de la criminalité situé dans le secteur Legendre (Ouest) pourrait résulter du déplacement de l'attention policière vers les crimes

contre la propriété dans ce secteur. Autrement dit, l'augmentation du nombre de crimes enregistrés serait la conséquence du redéploiement des ressources policières dans le secteur ouest du quartier St-Michel. Par conséquent, l'augmentation du nombre de policier et de la surveillance policière aurait augmenté le nombre de crime détecté et enregistré par les patrouilleurs du PDQ30 en particulier des crimes contre la propriété après la première frappe (+8,19**; $p < 0.02$) et des crimes contre la personne pour la deuxième opération (+5,18**; $p < 0.02$).

Le déplacement de la prostitution et la vidéosurveillance

Lors de nos entrevues, plusieurs intervenants ont mentionné que les prostituées s'étaient déplacées après les opérations policières. D'autres ont expliqué qu'elles étaient restées dans le secteur, mais qu'elles agissaient de manière moins visible. À ce sujet, il est difficile de mesurer l'impact des interventions policières sur la prostitution, car ce type d'infraction n'est pas systématiquement rapporté à la police et son chiffre noir est très élevé, c'est-à-dire que très peu de citoyens le dénoncent¹⁴. Voici quelques témoignages où l'on mentionne les effets sur la prostitution et dans le secteur ciblé :

« Les résidents étaient content de moins les voir, car elles (les prostituées) ont bougé dans un autre secteur pour trouver leur drogue. Il y a encore de la prostitution, mais c'est rien comparé à avant. Les filles avant on les voyait tout le temps dans la rue. On pouvait procéder à des arrestations autant qu'on en voulait Tsé. Si je décidai ce mois-ci « tiens je veux arrêter une cinquantaine de personnes » pas de problème, j'aurai pu aller là pis arrêter cinquante prostitués en deux jours si je voulais.

Plus maintenant, maintenant les filles vont en appartement. En appartement, elles sont très discrètes. C'est vraiment un petit secteur, les citoyens se plaignent encore, c'est sur qu'un citoyen qui est là à temps plein il va appeler. Mais avant les autos faisaient la ligne sur Pie IX pour ramasser une prostituée, c'était ridicule. C'était difficile avant, ben s'il y a des prostitués ben les clients ils passent, pis s'il y a de la drogue les prostitués vont rester là. Elles font une pipe puis elles vont chercher leur drogue, c'est vraiment un cercle vicieux.»

Agent de quartier numéro 5 PDQ30

[Pourquoi c'est plus caché ?] Répressions policières [la répression....] Y en a eu beaucoup, il y a eu beaucoup de vague d'arrestation, c'est un coin qui était relativement difficile, avec beaucoup de vente de drogue. Il y a eu des grandes vagues d'arrestations pis c'était mort

¹⁴ Durant l'été et l'automne 2006, plusieurs mères de familles et des résidentes du quartier Ovila-Légaré se sont plain au PDQ30 contre le harcèlement et l'intimidation venant de la part des clients en matière de prostitution. En juillet 2007, plusieurs résidents participants au comité de consultation publique sur la prostitution ont aussi mentionné la visibilité du phénomène dans leur secteur.

après. Tranquillement pas vite le lien ...le lien c'est relativement brisé et on a perdu tout contact.

Travailleur de rue numéro 1

Selon deux travailleurs de rue, les effets de déplacement sont très néfastes pour la santé des personnes prostituées, car ils ne sont plus capable de les rejoindre pour traiter leurs problèmes de dépendances et de toxicomanie et/ou leur faire parvenir du matériel de prévention contre les maladies sexuelles (ex : hépatite, VIH) et de la réutilisation de seringues usagées. Par ailleurs, un travailleur de rue nous a avoué que l'installation de la caméra de surveillance avait eu un effet direct sur son travail depuis son installation car il n'était plus capable de rejoindre les toxicomanes et les prostitués. Du côté des policiers, les témoignages sont unanimes. Ils ont déplacé le problème dans le nord du quartier de l'autre côté du boulevard industriel et vers Montréal-Nord.

« Le secteur est vraiment très calme maintenant, il y a encore des prostitués et des vendeurs, mais maintenant c'est plus discret. On a nos sources qui nous informent. Il y a plusieurs prostitués qui sont revenus, mais il y a moins de demandes, on voit des fois quelques nouveaux visages. Les prostitués se sont surtout déplacés vers Montréal Nord et centre-sud. Y en a beaucoup moins qu'avant et c'est moins visuel. Les clients sont toujours là. Alors, on fait des opérations sur les clients, car la demande est toujours présente. »

Agent de quartier numéro 1 PDQ30

« Après la 2ème frappe, on a eu une baisse de prostitution considérable et une baisse de renseignements ou d'informations à l'effet qu'il y avait de la vente de stupéfiant dans ce secteur là. On a complètement déplacée la prostitution. À force de faire des opérations au niveau de la prostitution avec toutes les arrestations qu'on a fait au niveau de la revente de crack et des points de vente de stups, je te dis que ça baisse d'une manière considérable au niveau de la prostitution. On a presque éliminée, il y en a quasiment plus. Sauf que le phénomène a augmenté dans le haut de la ville, fais qu'on a déplacé la prostitution comme on a déplacé des points de vente aussi. »

Superviseur de police numéro 2

En résumé, les opérations additionnées sur le marché local de vente de stupéfiant ont eu des effets sur les activités liées à la prostitution de rue dans le secteur. Deux intervenants ont mentionné que les personnes prostituées (hommes et femmes) ont changé de coin pour se diriger quelques rues plus haut (ex : Grandes prairies) ou dans les autres Parcs du quartier (Ste-Lucie, Ste-Yvette, Jean-Doré) et quatre policiers ont observé qu'une grande majorité des prostitués du secteur ont changé de quartier vers Montréal Nord et vers le poste 39.

De plus, les prostituées agissaient plus discrètement et de façon moins visible pour éviter la répression policière et le jugement négatif des résidents. De leur côté, les travailleurs de rue ont plus de difficulté à les rejoindre pour aider à prévenir les problèmes de toxicomanies, de dépression et de transmission de maladie sexuelle (ITS) à cause des relations sexuelles non protégées et de la réutilisation de seringues usagées. Deux travailleurs de rue nous ont avoué que les liens et les relations de confiance se sont brisés car les prostituées sont plus méfiantes à leur égard.

Celles-ci travaillent dans les entrées d'appartement situées dans les ruelles et dans les coins sombres. Ces pratiques soulèvent des inquiétudes chez les policiers qui s'inquiètent pour la sécurité des filles prostituées, car celles-ci sont plus propices à devenir victimes d'abus, d'intimidation, d'harcèlement et d'agression sexuelle en particulier des clients et des membres de gangs de rues.

En résumé, la déstabilisation du marché local de vente de drogue illégale (frappe 1) et la déstabilisation d'un réseau de vente en émergence (frappe 2) a eu un impact important sur le déplacement des prostituées de rue, en particulier des narcos-prostituées ayant l'habitude de côtoyer le secteur. Les opérations ont eu comme résultats positifs de mettre hors jeu les vendeurs de drogue et de réduire les problèmes liés à la prostitution de rue dans le secteur. Par ailleurs, les témoignages des intervenants sous-entendent qu'il y a une relation entre le trafic de stupéfiants, les points de ventes et la prostitution dans ce quartier (i.e. une corrélation positive entre prostitution et trafic de crack).

4.3 : Pourquoi la télésurveillance non fonctionnelle n'a pas eu d'effet sur la criminalité?

La caméra de surveillance fut installée dans les alentours de la mi-juillet 2007 et fonctionna seulement à partir de la mi-octobre. La durée du projet pilote dura 3 mois du 15 juillet 2007 au 31 octobre 2007. Pendant cette période, plusieurs pancartes affichaient la présence de la caméra dans le parc. Avec ces informations, nous émettons l'hypothèse que les résidents et les délinquants réagirent en pensant qu'ils étaient réellement surveillés. Selon les témoignages suivants, l'installation de la caméra aurait déplacé les prostituées travaillant dans le parc et a rassuré une partie des résidents:

« J'ai une citoyenne qui m'a dit elle que la prostitution s'était déplacée vers les grandes prairies (voir annexe 6). [Est-ce qu'il y a eu du déplacement ?] La prostitution clairement tout de suite après l'installation des caméras ça été transporté sur des Grandes Prairies ce n'était pas...j'ai même validé avec la citoyenne c'était après l'installation des caméras, en pleine rue d'ailleurs. Il y a vraiment des airs de prostitution qui se déroule en pleine rue dans des coins sombre sur la rue. Pis des fois, c'est juste...tu sais il y a des duplex de l'autre côté de la rue t'as des entrées un peu en diagonale pis la ils vont comme les prostitués vont souvent se réfugier là. En tout cas...ça c'est clairement suite aux caméras. »

Intervenant de quartier numéro 1

« La seule chose que ça va créer, c'est un sentiment de sécurité dans le parc. Ça va permettre au gens de jouir du parc, mais ça ne change pas le problème. Les prostitués ont juste marché un bloc plus haut c'est tout. Mais pour les citoyens qui veulent être aux alentours du parc ben...oui ça leur donne la possibilité de venir. Je sais que pendant l'été il y a eu différentes activités qui se sont passées dans le parc. Des activités de rassemblement, etc., etc. Ouia, ça c'est assez intéressant. »

Travailleur de rue numéro 2

Les conditions de réussite de la télésurveillance

Selon la commission d'accès à l'information (2004), la télésurveillance est bien acceptée par le public lorsque le but visé touche la sécurité publique ou la défense de l'État. Les deux principaux motifs justifiant l'utilisation de la télésurveillance reste la prévention du crime et le sentiment d'insécurité manifestée par la population. Dans le cadre de cette recherche, la caméra de surveillance fut utilisée pour prolonger les rafles et rassurer la population.

En l'occurrence dans le parc Ovila-Léagré, l'effort de prévention liée à la caméra de surveillance n'a pas atteint un niveau suffisant. De plus, elle n'a pas été installée à un endroit où le nombre de crime contre la personne ou contre la propriété était à un niveau élevé (masse critique) et où des résultats décisifs pouvaient être obtenus. À ce stade, il est difficile de mesurer les effets d'une seule caméra vidéosurveillance seulement durant une période active de 15 jours. Rappelons, que la caméra fut installée après les frappes policières durant une phase relativement calme (très peu de délits) contrairement au projet Robocam au centre-ville¹⁵. Enfin, cette caméra observe seulement un espace

¹⁵ Le projet Robocam a été mis en place pour contrer la criminalité lié au trafic de stupéfiant. Au total quatre caméras ont été installées sous un dôme de verre teinté en plus de panneaux publicitaires afin d'informer les citoyens de la présence de caméra de surveillance. La première évaluation en été 2004 conclut qu'il y a eu une baisse du trafic de stupéfiant et que les revendeurs de drogues sont plus discrets. De plus, les crimes contre la propriété, les bagarres, les méfaits et les troubles de la paix ont baissé (D'Élia, 2006). Le projet a été un échec au sens qu'il n'a pas décelé la majorité des trafics de drogues. Les opérateurs (cadets policiers) n'ont décelé que 22 transactions en deux mois et demie d'observation. Sur le

restreint du parc et ne peut examiner les coins de rue, les ruelles et les zones mal éclairées qui sont des milieux propices aux transactions de stupéfiant et à la prostitution. D'autre part, la caméra n'a pas été installée dans un milieu urbain achalandé tel que le parc Émilie-Gamelin au centre-ville où l'on retrouve une clientèle plus problématique et un nombre plus important de délits graves.

Il est de notre avis que la vidéosurveillance n'a pas eu d'effet direct sur la criminalité traditionnelle rapportée à la police, mais qu'elle aurait déplacé partiellement la prostitution dans les rues et ruelles avoisinantes. De plus, les délinquants se sont adaptés en utilisant des mesures de contre-surveillance et en étant plus discrets (ex : utiliser les angles morts de la caméra, laisser aucune trace, vandaliser les pancartes, etc.) (Cusson, 2007).

4.4 : Pourquoi les frappes n'ont pas eu de répercussion sur les crimes contre la personne et les crimes contre la propriété?

Pour répondre à cette question, nous proposons différents scénarios qui pourraient aider à identifier les raisons qui expliqueraient l'absence d'effet sur la criminalité traditionnelle. Dans un premier temps, nous excluons l'hypothèse que la planification des opérations était insuffisante puisque que nous avons démontré préalablement que le travail des policiers a bel et bien abouti à l'arrestation de 14 prévenue pour le projet Non et de 12 pour le projet Nuisible. De plus, la majorité des prévenus a plaidé coupable suite aux accusations et aux dépôts des preuves lors de l'enquête préliminaire. Dans le projet NON seulement deux individus ont plaidé non coupables, soit le chef du groupe Josué Bernard et Herman Belleville, son bras droit. En ce qui a trait au projet Nuisible seulement trois individus ont plaidé non coupables, mais le procès n'a pas encore débuté (avril, 2008).

terrain, les observations rapprochées ont permis de déceler seize fois plus d'échanges que sur les caméras. Selon le chercheur, cet échec est dû essentiellement à cause de trois facteurs : la maniabilité des caméras, la médiocre qualité des images et le problème d'enregistrement des images. Une autre conclusion du chercheur était que ce projet pilote ne permettait pas de voir les effets réels de la télésurveillance sur le trafic de stupéfiant étant donné que d'autres mesures comme des patrouilles de police à pied venaient biaiser les données statistiques.

4.4.1 La criminalité des consommateurs

Dans l'opération crackdown de Cartier ville (Lapenna, 1993), la police a réagi à l'augmentation des vols car les consommateurs de crack commettaient plus de délits pour payer leurs drogues. Pour les projets Non et Nuisible la police a réagi aux plaintes sur les drogues et la prostitution. Selon les intervenants rencontrés, la majorité des prostituées (homme/femme) travaillait dans la rue pour payer leur consommation de drogue soit en échange d'argent pour un service, soit en échange de drogue directement. De ce fait, nous émettons l'hypothèse que les prostituées sont moins propices à commettre des gestes de violence ou d'intimidations pour recueillir de l'argent. Elles préfèrent solliciter les clients ou agir dans la discrétion pour vendre leur service dans le but de payer leurs prochaines consommations. En d'autres mots, ces individus commentent des délits sans victimes et sans plaignants ce qui explique la difficulté de mesurer l'ampleur du phénomène. Rappelons que depuis l'été 2003, le secteur Ovila Légaré a connu plusieurs problèmes liés à la prostitution de rue. Tous les acteurs rencontrés ont souligné à l'unanimité ce sujet comme étant une problématique dans le quartier St-Michel¹⁶. Voici deux témoignages qui témoignent des faits :

« La quatrième zone est le parc.....où l'on a des problèmes de prostitutions. Généralement ce sont les clients qui harcèlent les résidentes et c'est ça qui cause problème. Ç'a toujours été présent en particulier à cause de la place stratégique du boul. Pie-IX, c'est un endroit névralgique et un quartier pauvre. Les prostitués sont souvent dépendant des vendeurs de drogues qui (sont) liés au gang de rues. Il y a beaucoup de client et c'est eux qui harcèlent les résidentes. C'est ancré dans le quartier».

Superviseur de police numéro 1 PDQ30

«Oui, il y a moins de clients, mais c'est incroyable les résidentes venaient ici se plaindre en pleurant qu'on les harcelait même lorsqu'elle était avec leur bébé. Les femmes avaient peur de sortir dehors parce qu'elles se faisaient accoster. Mais maintenant ça a beaucoup diminué. Les résidentes se faisaient accostées par des clients en voitures « hey est-ce que tu travailles aujourd'hui c'est combien une pipe? ».

Agent de quartier numéro 5 PDQ30

¹⁶ Durant les dernières années, le service de police du poste 30 mis beaucoup d'efforts pour réduire l'ampleur du phénomène dans le secteur. En 2006, le commandant Dagher ainsi que les organismes communautaires tel que Tandem, Anonyme, Pacte de Rue, la maison d'Haïti, Stella, le CERG (...) ont mis sur place un comité de consultation sur la prostitution en vue de diminuer ce phénomène dans leur quartier et trouver des solutions en travaillant en partenariat. Plusieurs citoyens ont participé à ces comités pour dénoncer les problèmes visibles liés à la sollicitation des clients, à l'intimidation et aux agressions envers les femmes.

À ce sujet, une jeune journaliste ayant écrit un article dans La presse sur la première opération avait elle-même été sollicitée lorsqu'elle se promenait dans le secteur Ovila-Légaré en décembre 2006. De même, une intervenante de rue nous a mentionné qu'elle s'était déjà faite approchée à deux reprises dans le même mois par des automobilistes désirant savoir si elle offrait des services sexuels. Les résidents du quartier St-Michel se plaignent de la prostitution de rue puisqu'elle diminue leur qualité de vie et la valeur de leur propriété. De plus, elle attire des individus non-désirables et donne une mauvaise image aux enfants et aux jeunes filles des relations homme femme. Selon toute vraisemblance, le phénomène de la prostitution est une problématique qui a des racines bien implantées dans le quartier St-Michel.

Les narcos-prostituées

La relation entre le crack et prostitution n'est pas l'objet de notre étude. Toutefois, on remarque que cette dynamique est fortement ancrée dans le monde des travailleuses du sexe. En revanche, les prostituées ne sont pas toutes des toxicomanes ou des « *crack whores* » c'est-à-dire des prostituées stéréotypées dépendantes au crack. Plusieurs femmes utilisent la prostitution comme un métier à temps partiel pour faire de l'argent et arrondir leur fin de mois. Or, les narcos-prostituées sont généralement les personnes les plus démunies qui s'adonnent à ces pratiques. Elles sont prêtes parfois à racoler devant les écoles, les garderies et les parcs. Malgré l'absence de données statistiques, nous émettons l'hypothèse que le trafic de stupéfiants et les activités liées à la prostitution sont positivement corrélés dans le quartier St-Michel. À ce propos, on note que les policiers ont beaucoup de difficultés à faire diminuer les activités liées à la prostitution puisque les prostituées doivent être accusées de sollicitation sur la voie publique. En d'autres mots, si les prostituées ne font pas de sollicitation, il est plus difficile de les arrêter. Par contre, on peut se questionner sur l'efficacité de la répression policière contre les personnes prostituées puisque ce métier est toléré et même légalisé dans certains pays. Par rapport à la lutte contre le phénomène de la prostitution rien n'indique que le projet Cyclope¹⁷ du

¹⁷ Le projet Cyclope est un programme que le Service de police de la ville de Montréal a créé pour contrer la sollicitation et le harcèlement dans le quartier centre-sud et suite à l'initiative de résidents qui ont affiché sur des poteaux de téléphone les numéros de plaques d'immatriculation et la description des clients de prostituées et. Le programme consiste à fournir à la police le numéro de plaque, la description du client et

SPVM fut efficient dans le quartier Saint-Michel. De plus, il est fort probable que les prostituées qui consommaient de la drogue se soient déplacées dans d'autres secteurs en vue de trouver d'autres vendeurs de stupéfiants. Voici quelques témoignages qui illustrent l'ampleur de cette problématique :

«OUI effectivement par ce que l'exercice si prêt (narco-prostitution). Mais c'est ça aussi ce qu'il y a ici. Mais effectivement, le problème est le même. On s'entend qu'ici, les filles continuent à se faire du cash aussi, les gars ils continuent. Ce n'est pas parce qu'il y en a en dedans (prisons) que ça ne se parle plus, ça continue de se gérer par là et l'information se rend ici. »

Travailleuse de rue numéro 3

« Ou tu va avoir des points de vente de crack, tu va avoir des gangs de rue qui vont opérer dans un quadrilatère dans un secteur donné, nécessairement tu va avoir de la prostitution ça c'est clair. Si tu as une augmentation de la prostitution tu va avoir une augmentation de la petite criminalité aussi».

Superviseur de police numéro 2 MAS Nord

« C'est (une) sorte de ghetto. Ça, c'est propice à l'émergence de criminalité, de prostitués, de la drogue qui dit prostitués dit crack c'est certains là. Si tu vois une place ou il y a de la prostitution sur la rue, il y a un point de vente pas loin. Qui dit pauvreté dit aussi consommateurs de crack de stupéfiant, plus de crack que de cocaïne, mais de stupéfiants. [Peux-tu me parlez des points de vente?] L'été les dealers vont aller à l'extérieur, les points de vente y en a surtout au parc Ovilla Légaré, ce parc-là y avait beaucoup de prostituées qui se tenaient là, qui ramassent leurs clients là, pis après ils s'en vont voir leur dealer dans les ruelles pis ils vont faire des transactions là. Pis ça se vent à coup d'une roche, une roche c'est 20 piasse (\$). Il consomme leur roche, ils ont leur buzz pis une fois que c'est fini ils retournent en chercher. Ça roule, ça roule comme ça.

Enquêteur numéro 1

4.4.2 *Le nombre de crime*

La faible fréquence mensuelle des crimes dans le secteur ciblé pourrait nuire à l'analyse des changements puisque la taille de l'échantillon ($N < 60$) est relativement faible. En effet, le nombre de crime dans ce secteur était déjà bas comparé aux autres. Pour mesurer les effets d'interventions policiers, il est plus facile de faire baisser la criminalité lorsque le nombre de crime est élevé.

du véhicule ainsi que les circonstances de la sollicitation (date, heure, lieu, etc.). Les rapports sont ensuite cheminés à la Section prévention et relations communautaires, afin d'entreprendre une enquête pour sollicitation selon l'article 213 du Code criminel du Canada.

4.4. 3 La dénonciation et le sentiment de sécurité

Lors de nos entrevues, plusieurs intervenants ont confirmé que le sentiment de sécurité de la population était très faible par rapport au reste du territoire. Certains ont même expliqué qu'un nombre important de crime n'était jamais rapporté à la police, car une grande partie des nouveaux résidents sont des immigrants provenant généralement de pays où la police n'a pas la confiance de la population à cause des problèmes de corruption, de violence et de répression dans leur pays d'origine. De plus, certains citoyens n'ont pas confiance en la police à cause des événements antérieurs liés au profilage racial. De plus, certains nouveaux résidents ne parlent ni le français, ni l'anglais (6% en 2001). Par conséquent, ces individus ont peur de porter plainte en cas de vol, d'intimidation ou d'agression. Voici un extrait d'entrevu qui amène un complément à cette explication, l'intervenante travaille pour un organisme ayant étudié le portrait sociodémographique du quartier et les réactions des citoyens par rapport aux questions relatives à la qualité de vie et la sécurité :

« Ce qui ressort c'est que les citoyens ne connaissent vraiment pas bien tout le processus de plaintes et de dénonciation. Dans St-Michel il y a seulement un citoyen sur deux qui va dénoncer un crime dont il est victime donc 50% ce qui est vraiment très faible. Quand on leur demande pourquoi vous ne dénoncez pas, les citoyens répondent, la première chose qu'ils répondent « c'est inutile ça ne servira à rien ». La deuxième chose qu'ils répondent c'est « j'ai peur des représailles ». Et la troisième chose qu'ils répondent c'est qu'ils n'ont pas confiance aux policiers donc euh (rire) c'est quand même un assez bon portrait de ce qu'il se passe dans le quartier. Pis les personnes âgées je dirai que c'est soit la crainte de représailles, soit la peur de déranger la police ».

Intervenante de quartier numéro 1

Cette proportion de non-dénonciation est très inquiétante et cache un volet important de la criminalité qui n'est pas incluse dans les statistiques officielles. Par ailleurs, beaucoup de victimes ne dénoncent pas un crime à cause de l'intimidation et de la crainte d'être ciblé à nouveau par d'autres membres de la communauté. Dans les faits, il est possible que le nombre d'incivilité et d'actes de délinquance aient augmenté durant les dernières années, mais que ceux-ci n'aient pas été comptabilisés dans les statistiques policières puisqu'ils n'ont jamais été dénoncés ou enregistrés. Par exemple, une résidente victime d'intimidation ou de sollicitation pour obtenir des faveurs sexuelles hésite à porter plainte à la police de peur des représailles futures. Autre exemple, de nombreux actes de vandalismes et d'incivilités ne sont pas rapportés par la communauté puisque ce sont des

jeunes ou des enfants qui appartiennent aux familles du voisinage qui les commettent. Il est donc fort probable que l'on sous-estime le taux de criminalité du quartier 30 et que l'on observe ces effets avec un sentiment d'insécurité plus élevé. Selon nous, ces différents sondages dressent un portrait assez représentatif de la perception de la population. Selon un policier, le faible pourcentage de dénonciation peut être relié à l'habitude de voir ces petits délits et ces incivilités tous les jours. Selon lui, les résidents ne prennent plus la peine de dénoncer ces actes puisqu'ils font parti de leur quotidien :

« Tu vends, mais à tes risques et périls là. Ils prenaient des jeunes pour vendre, également on avait beaucoup de prostitués et de plaintes des citoyens surtout la prostitution que le citoyen voyait. Veux veux pas, un crack house ça n'amène pas de la belle clientèle, pis sont là pour consommer leur crack pis...c'est ça qu'ils voient entrer in and out (va et viens), pis tout ce qui entoure ça, les bagarres, les altercations, les règlements de compte.

Y en a des citoyens qui appellent pas parce que pour eux autres, ils trouvent peut-être que c'est normal et c'est ça le pire. Le citoyen quand tu leur parlais, ils ne voient pas ça. On a l'impression qu'ils sont habitués de voir la merde. Pour eux autres c'est quotidien. Tsé, y a des jeunes de 10 ans qui s'amuse à jouer aux gangsters à l'école, ce n'est pas normal que y en un qui joue au dealer et l'autre à la prostituée. »

Enquêteur du MAS Nord numéro 1

En résumé, l'étude de Côté, E (2006) montre que les résidents du quartier St-Michel éprouvent un sentiment d'insécurité plus élevé que la moyenne des autres secteurs tels que Villeray et Parc-Extension. Selon nous, le faible sentiment de sécurité des résidents de St-Michel est un élément significatif qui aurait encouragé le service de police à mettre en place un plan d'envergure pour lutter contre les problèmes liés aux gangs de rues, à la vente de stupéfiant et à la prostitution. Dans cette optique, le service de police a saisi l'occasion avec les frappes et la vidéosurveillance pour redonner confiance aux résidents du secteur et réitérer leur engagement à la communauté afin qu'il puisse reprendre le contrôle de leur quartier.

4.4.4 Un secteur très visé par les patrouilleurs

Comme nous l'avons mentionné, la présence « visible » des patrouilleurs en véhicule a augmenté dans le secteur durant la période undercover de la première opération (septembre 2006 à novembre 2006). Par ailleurs, l'analyse chronologique de la criminalité dans le secteur révèle que la police a effectué plusieurs opérations sur les stupéfiants et la prostitution durant les dernières années (opération contre la prostitution

en mai 2003 voir annexe 7). Durant l'été 2005, le nombre de crime contre la personne était particulièrement élevé dans le secteur Ovila-Légaré. Suite à l'implantation du Project « visibilité » en automne, la police a commencé à patrouiller les secteurs chauds tels que le quadrilatère du Parc Ovila-Légaré pour intensifier la pression et la surveillance des endroits problématiques. Suite à l'implantation du projet, on observe une baisse évidente des désordres et des crimes. De plus, on voit une augmentation des arrestations liées aux stupéfiants en novembre 2005. Donc, l'absence d'effet des frappes s'expliquerait par le travail des policiers qui avaient déjà résolu une grosse partie des problèmes apparents *avant* les frappes. De plus, les délinquants témoins de la surveillance policière ont probablement agi de manière plus discrète pour éviter la répression policière. Cette réaction de méfiance pourrait donc expliquer le faible niveau de crime contre la personne et contre la propriété après novembre 2005, car les délinquants se sentaient surveillés par la police.

4.4.5 Des enquêtes policières ciblant des réseaux criminels en émergence

Plusieurs recherches ayant étudié l'impact d'intervention policière sur un type de crime ont été en mesure de mieux saisir les changements dans les tendances ou les variations suite à une intervention policière (ex : projet de prévention de cambriolage, barrage routier sur l'alcool au volant, crimes identifiés par des gangs de rues) (Charest, 2002, Boivin, 2006, Blais, 2007). D'autres recherches, ont mesuré l'impact d'intervention policière sur les marchés souterrain de drogue illégale dans une perspective plus large (villes, régions, pays). Dans le cas des projets Non et Nuisible, les frappes policières ciblaient des réseaux d'individus suspects. Autrement dit, la police voulait neutraliser un réseau d'individus responsables du marché de distribution local de stupéfiant. Par conséquent, ils ont travaillé pour amasser des preuves sur les vendeurs afin de les identifier et d'être en mesure de prouver leur culpabilité dans ces infractions. Les enquêteurs ont particulièrement travaillé à démontrer les liens entre les membres des réseaux et l'existence d'une structure criminelle responsable de la distribution de stupéfiant en vue de les accusés de complot. Cette tactique rappelle le projet « printemps 2001 » lorsque les policiers ont travaillé d'arrache cœur pour démontrer la structure du chapitre des Hells Angels au Québec dans le but de les accuser de gangstérisme.

4.4.6 Des dealers spécialisés dans la vente de stupéfiants

Nous croyons pouvoir prétendre que les deux réseaux n'étaient pas directement associés aux crimes contre la personne ni aux crimes contre la propriété, car les vendeurs s'occupaient principalement de revendre des stupéfiants pour faire de l'argent. Le SPVM répertorie quelques événements isolés de bagarre, de vandalisme et de nuisance publique aux alentours d'endroits auparavant identifiés comme *crack house* ou *shaks* (appartement partagé pour la vente et la consommation). Jusqu'à preuve du contraire, on ne peut pas démontrer que les revendeurs de stupéfiant étaient associés à l'exécution d'autres actes criminels dans le secteur Ovila-Légaré, ni dans les autres secteurs puisqu'ils se consacraient essentiellement au trafic de stupéfiants en vue de faire du profit. Par ailleurs, il est possible que les vendeurs de drogues exercent une sorte de contrôle sur leurs clients et qu'ils les forcent à être plus discret afin d'éviter les représailles du voisinage.

Chapitre 5 : Résumé des événements et des résultats

Les deux raids du secteur Ovila Légaré ont été l'occasion de mobilisation ponctuelle de ressources policières. Près d'une centaine de policiers a participé aux descentes du 5 décembre 2006 et du 2 mai 2007. La première opération fut planifiée et coordonnée par la section Moralité, Alcool et Stupéfiant de la région Nord (MAS Nord). Les enquêteurs travaillèrent en collaboration avec les policiers de la section gangs de rue nord et assignèrent plus d'une dizaine de policiers comme agent de filature et d'infiltration au dossier pour retracer les membres des gangs et dresser le portrait du réseau de revendeurs de crack. Pendant que l'équipe d'enquête surveillait le réseau, les policiers du poste 30 ont continué d'être visibles et présents sur le terrain pour détourner l'attention des vendeurs de crack. Cette stratégie fut mise en place par le commandant Dagher afin de cibler les quadrilatères problématiques du secteur. De plus, cette équipe fut libérée des appels d'urgence pour ramasser des informations et des fiches d'observations sur les membres des gangs et développer des agents sources pour alimenter la section du renseignement. Après quatre mois d'enquête, l'équipe du Co Nord prépara la planification des opérations et des perquisitions. Plusieurs patrouilleurs du poste 30 qui connaissaient les suspects furent appelés en support pour arrêter les suspects en fuite et en déplacement durant les opérations. D'autres policiers des postes 31, 42, 39 sont venus assister l'équipe du MAS Nord en support pendant que ceux-ci procédaient aux perquisitions et aux arrestations des membres du réseau. La première opération dura une journée.

Après un mois, l'équipe d'enquête du MAS Nord reçut d'autres informations d'agents sources concernant l'arrivée d'un autre réseau de vendeurs. L'équipe d'enquêteurs du MAS Nord ont décidé de partir un deuxième projet pour neutraliser les revendeurs qui avaient repris le contrôle des points de vente. Une équipe d'agent de filature et d'agent double est retournée sur le terrain pour surveiller et infiltrer les activités de la nouvelle gang qui prenait la place vacante. Cette deuxième phase d'infiltration dura quatre mois pour infiltrer le réseau en émergence qui prit la relève. Le 5 mai 2007, même si le groupe n'était pas assez structuré, une deuxième frappe fut organisée par les enquêteurs du MAS Nord pour les neutraliser. Le SWAT fut mobilisé pour

perquisitionner des caches d'armes à feu et des munitions. De plus, les pompiers et les inspecteurs de la ville et de la régie du logement sont venus vérifier l'état des lieux perquisitionnés. Le lendemain, la mairesse de l'arrondissement accompagnée de plusieurs personnages politiques ont participé aux portes à porte pour recueillir les réactions positives de la population suite aux opérations. Cette même journée, le MAS Nord frappa un deuxième sous-groupe lié au trafic de stupéfiant qui était composé par des vendeurs à part. La deuxième opération dura deux jours consécutifs et fut un succès sans incident.

Quelques mois après les rafles policières et les vagues d'arrestations, le comité de consultation sur la prostitution du quartier St-Michel composé d'une vingtaine de résidents du secteur, des représentants d'organismes communautaires et du commandant Dagher ont accepté l'aménagement d'un projet pilote de caméra vidéosurveillance dans le parc Ovilá-Légaré. Une seule caméra fut installée du 15 juillet au 31 octobre. Il est important de souligner que celle-ci fut activée seulement durant les deux dernières semaines du projet à cause de problèmes techniques dus à la distance entre la caméra émettrice de signal et le quartier général.

Les frappes policières n'ont pas été suivies d'une hausse du nombre de crime contre la personne ou contre la propriété. Cependant, elles ont permis de neutraliser le réseau et de diminuer les irritants liés au trafic de stupéfiant et la prostitution. Contrairement au crackdown de Cartierville (1989), la majorité des consommateurs de crack sont des prostitués. Celles-ci commettent des délits sans victimes et sont moins portés à commettre des crimes contre la personne ou contre la propriété pour payer leurs drogues.

Suite aux opérations successives et l'installation de la télésurveillance dans le parc, le phénomène de la prostitution s'est déplacé dans les autres secteurs et les prostitués agissent de manières moins visibles et plus discrètes pour éviter d'attirer l'attention. Par conséquent, les efforts de la police ont permis de rassurer une partie de la population qui se plaignait de ces irritants.

Les deux rafles policières se retrouvaient dans le *volet répressif* du plan de lutte au phénomène des gangs de rues. Il faut mentionner que les policiers du poste 30 ont mis

beaucoup *d'effort sur le volet prévention*. Notamment durant l'année 2005-2006, l'équipe du PDQ 30 ont mis sur place un GIL (groupe d'intervention local) « projet visibilité » pour augmenter leur présence en uniforme à des endroits ciblés pour prévenir le phénomène des gangs de rues et patrouiller les secteurs à risque durant les périodes problématiques. Plusieurs patrouilles en véhicule, en vélos et à pied furent répartis aux endroits publics tels que les écoles, les métros, les parcs et durant les fêtes locales. De même, les policiers sociocommunautaires ont participé à des conférences et des séances de sensibilisations au phénomène de gang et de la prostitution dans les écoles et polyvalentes (9 écoles primaires et 4 écoles secondaires) et plusieurs activités sportives furent organisées en partenariat avec la police pour établir des meilleurs rapports avec les jeunes (ex : tournoi de soccer, projet Boxe et vision vers l'avenir).

À de nombreuses reprises, les policiers du poste 30 ont établi des liens de confiance avec les citoyens notamment par la création de comité de consultation publique sur la prostitution et le profilage racial. Par ailleurs, la direction du poste 30 a préparé un plan de communication stratégique afin de garder *une bonne communication* avec les différents partenaires. De plus, les communications avec les autres postes de quartiers ont été améliorées et pour mettre en place une veille stratégique sur les activités liées aux gangs de rues. Enfin, lors des opérations d'envergure, la police a mis en place un plan de communication pour les médias locaux pour diffuser l'information de manière optimale.

Voici quel est le bilan des opérations:

- **La mise en place du projet visibilité en automne 2005 a permis de faire diminuer le nombre de crime violent dans le secteur Ovila-Légaré (voir Graphique 3.1). La mise en place des patrouilles préventives ciblées a fait baisser le nombre de crime « apparent » dans ce secteur à la fin de l'année 2005. Par conséquent, cela expliquerait pourquoi la variation du nombre de crime est restée stable dans la période *avant* les frappes policières.**

- Les rafles ont permis *l'arrestation de 26 revendeurs de stupéfiants*. Par conséquent, la *visibilité reliée au trafic de stupéfiants a été réduite* dans les places publiques.
- Les raids ont *réduit les irritants et les problèmes liés aux drogues* et elles n'ont pas compromis les *bonnes relations avec la communauté*, les organismes et les résidents.
- Les rafles et la vidéosurveillance ont *amélioré le sentiment de sécurité* des résidents du secteur ciblé en encourageant la population de reprendre le contrôle du Parc et de leur quartier.
- La prostitution s'est déplacée dans les autres secteurs suite au projet Nuisible. Les prostitués agissent de manière moins visible et plus discrète à cause de la surveillance policière.
- Les frappes n'ont pas eu d'effets sur la fréquence des délits traditionnels (crimes contre la personne et contre la propriété) puisqu'une majorité des clients étaient des personnes prostituées et que celles-ci n'ont pas besoin de voler pour payer leur consommation.
- La police de Montréal a posé des *accusations* et des preuves admissibles en cours de justice. La *majorité des suspects ont plaidé coupables* lors du projet Non et du projet Nuisible. Donc, les arrestations et les accusations ont été efficaces pour donner une impression de justice.

6. Conclusion

Dans l'opération *crackdown* de Cartierville, la police a suivi une logique *réactive*. Dans les projets Non et Nuisible du MAS Nord, la police a obéi à une logique proactive basée sur des enquêtes et du renseignement. Cette dynamique est donc très différente et pourrait expliquer pourquoi les frappes n'ont pas eu d'impact direct sur la criminalité puisqu'elles ont été menées de manière *préventive* avant que la situation se détériore. De même, elles ont ciblé des membres appartenant aux réseaux de vente de stupéfiant lié à la gang de la 47^{ème} au lieu de s'attaquer à un problème criminel clair, précis et délimités géographiquement. Par ailleurs, la mise en place des patrouilles préventives ciblant les zones problématiques (projet visibilité) a fait diminuer le nombre de crimes violents dans le secteur Ovila-Légaré. Autrement dit, le secteur était déjà sous haute surveillance

policière et l'essentiel du travail sur le terrain avait été effectué par les patrouilleurs avant les frappes.

De plus, la relation drogue et prostitution influence la dynamique des marchés illicites de vente de stupéfiant car les personnes prostituées agissent différemment pour payer leur consommation de drogue. En l'occurrence, la pression policière a déplacé le phénomène, ce qui contribue de manière indirecte à prolonger le cercle vicieux de la prostitution et des problèmes liés à la consommation de drogue. Enfin, il est difficile de mesurer fidèlement les effets de rafles ponctuelles dans un secteur isolé géographiquement et où le nombre de crime n'est pas assez élevé pour déceler des résultats sur la fréquence mensuel des crimes contre la personne et des crimes contre la propriété. Dans cette optique, nous pensons qu'il y a d'autres indicateurs qui permettraient de mieux déceler les effets d'interventions policières telles que le nombre d'appels 911, les statistiques sur les cas de toxicomanie traité dans les CLSC et les hôpitaux, le nombre de seringues retrouvés, les sondages de victimisation et les sondages sur le sentiment de sécurité.

En ce qui concerne l'efficacité des frappes successives pour lutter contre les stupéfiants et les gangs de rue, cette tactique semble fonctionner lorsque les enquêteurs travaillent en collaboration avec les policiers sur le terrain et que les citoyens appuient les efforts mis en œuvre par le service de police. De même, la police peut travailler en partenariat avec les services communautaires et les travailleurs de rue en matière de prévention pour améliorer leurs visibilité et leurs accessibilités face à la population. Malgré l'emploi d'opérations successives et l'utilisation de vidéosurveillance dans les parcs publics, il est fort probable que la situation redevienne ce qu'elle était si des actions à long terme ne sont pas mises en vigueur. C'est dans cet ordre d'idées que nous proposons des suggestions d'interventions dans la partie des recommandations. Enfin, la police pourrait organiser de nouvelles frappes avec des stratégies *indirectes* en s'attaquant aux petits délits plus visibles (vandalisme, incivilité, prostitution), et ce dans le but de diminuer les autres types d'infractions plus graves (Felson, 1998; Cusson, 2007).

7. Recommandations générales :

Recommandations pour la police

Partenariat institutionnel et relation avec les citoyens

- Le développement d'un partenariat avec les citoyens donne plusieurs avantages : meilleure communication, diffusion des informations, personne ressource en cas d'urgence, veille stratégique sur les questions sécurité, forum de consultation, meilleure implication des policiers dans l'environnement, plus grande visibilité de l'approche de résolution de problème (SARA), détection plus rapide des problèmes sociaux et de sécurité, éviter les rumeurs et les fausses informations. La collectivité s'implique davantage ce qui augmente les ressources pour intervenir sur un problème. De plus, les citoyens peuvent proposer des solutions plus simples pour aider les organismes et les institutions impliqués. Certains corps policiers de la région de Toronto effectuent des enquêtes dans les quartiers pour identifier les problèmes d'intérêts collectifs. Dans les villes d'Edmonton, de Windsor et de Victoria, les citoyens peuvent se présenter au poste de police et donner des informations pour faire état d'un problème local aux policiers responsables de la patrouille à pied locale (Murphy, 1994). Ceci permet aussi d'encourager et d'inciter les organismes communautaires à jouer un plus grand rôle dans la réponse aux problèmes. Il serait profitable de développer d'autres comités police-collectivités sur des problèmes autres que la prostitution.

Communication et médiation

- Encourager les actions de la communauté locale pour favoriser la surveillance des acteurs de contrôle social informel (résidents, parents, voisins, commerçants). La stratégie de porte-à-porte rapproche la population et la rassurer. C'est une tactique qui mérite d'être exploitée pour sensibiliser, éduquer et encourager la dénonciation chez les résidents. Par exemple, durant l'été des cadets policiers pourraient venir en aide aux agents sociocommunautaires pour faire des projets d'envergures.

- Concernant le phénomène de la prostitution, la police devrait continuer de participer aux initiatives provenant des groupes à but non lucratif et des organismes communautaires. Elle doit redoubler de vigilance puisqu'elle endosse deux chapeaux différents pour répondre à ce phénomène : celui de la répression et celui de la prévention. À ce sujet, le SPVM devrait venir en support aux organismes de prévention et encourager les programmes pour réduire les problèmes liés à la prostitution en évitant de focaliser sur la répression. En matière de prostitution, une meilleure coordination doit se faire entre le milieu scolaire, les services sociaux, les organismes publics responsables de la santé, du logement, de l'emploi, les services policiers et les milieux associatifs (Conseil jeunesse de Montréal, 2003).
- La télésurveillance n'est pas une solution magique; pour qu'elle ait des effets, elle doit être utilisée pour répondre à un problème spécifique dans un lieu délimité et elle doit être jumelée d'intervention policière.
- Durant les projets d'interventions, il est aussi possible d'utiliser une « ligne téléphonique spéciale » sur la dénonciation des problèmes liés aux drogues qui n'est pas reliée à Info crime. Cette ligne d'écoute garantirait l'anonymat et serait dédiée à la population locale pour rassembler des renseignements et pour construire des liens de confiance avec la population.
- Si les enquêteurs du MAS Nord désirent aller en profondeur pour mieux mesurer l'impact de leurs interventions de prévention et/ou de répression, ils devraient inclure un analyste durant la période pré-crack down c'est-à-dire pendant la planification et l'organisation. Celui-ci sera dans une meilleure position pour obtenir les outils nécessaires et les ressources pour mesurer les changements tactiques et stratégiques. De plus, l'analyste pourrait être accompagné d'un stagiaire universitaire qui l'aidera à colliger les informations sur les indicateurs, les observations et les statistiques. Par ailleurs, l'analyste pourra apporter son support aux enquêteurs durant la planification des enquêtes.
- Faire une veille stratégique en partenariat avec les services correctionnels sur les détenus arrêtés à l'intérieur des prisons afin de surveiller la sortie des contrevenants qui reviennent dans le secteur (risque de récidive) et/ou qui entretiennent encore des liens avec les autres délinquants qui sont connus des

services de police. Aussi garder un œil sur l'émergence de nouveau groupe de jeunes délinquant dans le milieu scolaire.

8. Épilogue

Au moment où trois de ses camarades subissaient leur procès pour complot et trafic de drogues, Nathan Jean, un autre membre du gang de rue de la 47^{ème}, a été atteint de coups de feu à la jambe dans un règlement de compte dans la nuit de mercredi 2 avril 2008.

Actuellement, les policiers savent que les revendeurs sont plus mobiles, plus subtils et plus discrets dans le quartier. Les services de renseignements criminels savent que les caïds continuent de mener leurs affaires depuis la prison à l'aide de téléphone cellulaire et de blackberry. Pour eux la guerre n'est pas terminée.

Par ailleurs, l'effet médiatique a contribué de manière indirecte à augmenter la notoriété des Crips de Saint-Michel et de la 47^{ème}. Les bleus sont toujours présents sur le territoire et ils continuent à faire parler d'eux, même en arrière des barreaux.

Dans le secteur Ovila-Légaré, les marques de gangs sont toujours présentes sur les panneaux de signalisation. Les graffitis font parler d'eux-mêmes. C'est le printemps et dans le parc il n'y a pas un chat. On entend seulement le bruit de voitures et on sent l'odeur de l'air pollué du goudron, de la construction et de l'autoroute. L'été se rapproche, tout est calme, trop calme...

Août 2008, un policier a tiré avec son arme à feu pour protéger sa co-équipière contre un jeune haïtien de 18 ans. Le jeune est décédé suite à ses blessures. Cet incident a provoqué une émeute dans le quartier voisin de Montréal-Nord.

9. Bibliographie

- Aitken, C., Moore, D., Higgs, P., Kelsall, J. & Kerger, M. (2002). The impact of a police crackdown on a street drug scene: Evidence from the street. *International journal of drug policy*, 2002 (13), pp.193-202.
- Beck, U. (2001). *La société du risque*. Champs Flammarion.p.138-139. Frankfurt am Main.
- Best, d., Strang, J., Beswick, T. & Gossop, M. (2001). Assessment of a concentrated high-profile police operation. Centre for crime and Justice Studies. *British Journal of criminology*, vol.41, pp.738-745.
- Boivin, R., Lamige, C., Tremblay, P. (2006). *Un taudis mal famé : mérite et limites d'une initiative policière de résolution de problème*. Étude inédite. École de criminologie, Université de Montréal.
- Blais, É., et Cusson, M. (2007). Les évaluations de l'efficacité des interventions policières : résultats des synthèses systématiques. Dans *Un traité de sécurité intérieure*, M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, Montréal (QC) : Hurtubise HMH.
- Braga, A. A., Kennedy, D. M., Waring, E. J. et Piehl, A. M. (2001). Problem-oriented policing, deterrence and youth violence: An evaluation of Boston's Operation Ceasefire. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 38 (3), pp.195-225.
- Brodeur, J-P. (1994). À la recherche d'une évaluation « pauvre ». Police et prévention : évaluation et analyse d'impact. *Revue de criminologie*. Volume 36, numéro 1, Printemps 2003.
- Brodeur, J.P. (2003). *Les visages de la police : Pratiques et perceptions*. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal.
- Brodeur, J.P et Dupont, B. (2006). Knowledge worker or « Knowledge » worker. *Policing & Society*, Vol. 16, No. 1, March 2006, pp. 7-26.
- Caulkins, J.P., Larson, R.C. & Rich, T.F. (1993). Geography's Impact on the Success of Focused Local Drug Enforcement Operations. *Socio-Economic Planning Sciences* (27), pp.119-130.
- Charest, M. (2003). Effets préventifs et dissuasifs : analyse d'impact d'une opération policière de prévention des cambriolages. *Revue de criminologie*. Volume 36, numéro 1, Printemps 2003.

- Charest, M., & Tremblay, P. (2005). *L'impact de la frappe policière d'avril 2005 dans Montréal-Nord : le point de vue des résidents du quartier*. Rapport soumis au Service de police de la ville de Montréal.
- Chettleburgh, M.C. (2007). *Young Thugs: Inside the dangerous world of Canadian street gangs*. Harper Collins Publishers Ltd. Toronto.
- Clarke, R.V. (1992). *Situational crime prevention. Successful case studies*. New York : Harrow & Heston.
- Conseil jeunesse de Montréal (2005-2006). *La rue mise à nue : prostitution et gangs de rue*. Ville de Montréal. Montréal.
- Côté, E. (2006). *Diagnostic local de sécurité urbaine de l'arrondissement Villeray-St-Michel- Parc Extension*. Tandem VSP. Ville de Montréal.
- Cusson, M., Tremblay, P., Langelier-Biron, L., Ouimet, M., & Grandmaison, R. (1994). *La prévention du crime. Guide de planification et d'évaluation*. Ministère de la Sécurité publique. Québec.
- Cusson, M. (2002). *Prévenir la délinquance*. Presses universitaires de France. Collection sur la criminalité internationale. France, Paris.
- Cusson, M. (2008). Répétition criminelle, renseignements et opérations coup-de-poing. Conférence à Lausanne, jeudi 4 octobre 2007. Texte inédit. École de criminologie. Université de Montréal.
- Cusson, M. et La Penna, E. (2007). Les opérations coup-de-poing. Dans l'ouvrage collectif du *Traité de sécurité intérieure*. Dirigé par Cusson, M., Dupont, B., Lemieux, F. Édition HMH.
- Cusson, M. (2007). La télésurveillance. Dans *Un traité de sécurité intérieure*, M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, eds, Montréal (QC) : Hurtubise HMH.
- Dagher, F. (2006). *Projet d'articulation Gang de rue PDQ30*. Commandant du poste 30, Service de police de la Ville de Montréal. Document inédit et confidentiel. Ville de Montréal.
- Dorn, N. et South, N. (1990). Drug Market and Law enforcement. *The British Journal of Criminology* 30:171-188 (1990).
- D'Élia, M. (2006). *La télésurveillance policière dans les lieux publics: une évaluation du projet robocam*. Mémoire de maîtrise. École de criminologie. Université de Montréal.

- Ericsson, R et Haggerty, D.(1997). *Policing the risk society*. University of Toronto Press. p. 4-38
- Farrell, G., Chenery, S. and Pease, K. (1998). *Consolidating Police Crackdowns: Findings From an Antiburglary Project*. Police Research Series, Paper 113. London: Home Office Research, Development and Statistics Directorate.
- Farrington, D.P. (2003). Methodological quality standards for evaluation research. *Annals, AAPSS*, 587, may 2003.
- Felson, M. (2002). *Crime and everyday life*. Third edition. Rutger University, School of Criminal Justice. Sage Publications. United Kingdom.
- Gagnon, J-G. (2005). *Allocution sur le phénomène des gangs de rue*. Conférence de presse. Quartier général du SPVM le 15 décembre 2005.
- Gauthier, B. et coll. (2002). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 3^{ème} édition. Presses de l'Université du Québec.
- Grandmaison, R, et Tremblay, P. (1997). Évaluation des effets de la télésurveillance sur la criminalité commise dans 13 stations de métro à Montréal. *Revue de criminologie*, vol 36 (1).
- Green, L. (1996). *Policing Places With Drug Problems*. Thousand Oaks, California: Sage.
- Groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension (2003). *Profil du quartier St-Michel*. Service de développement économique et de développement urbain, Ville de Montréal.
- Harocopos, A., Hough, M. (2005). *Drug Dealing in Open-Air Markets*. Problem-Oriented Guides for Police, No. 31. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services.
- Heilman, É. (2003). La vidéosurveillance, une réponse efficace à la criminalité ? *Revue de criminologie*, vol. 36, n.1 (2003). Maître de conférences. Université Louis Pasteur de Strasbourg.
- Jacobson, J. (1999). *Policing drug hot-spots*. Home Office. Police Research Series, Paper 109. London: Home Office Research, Development and Statistics Directorate
- Kennedy, D., A. Braga, A. Piehl, and E. Waring (2001). *Reducing Gun Violence: The Boston Gun Project's Operation Ceasefire*. Washington , D.C. : U.S. Department of Justice, National Institute of Justice.

- Kleiman, M.A.R (1988). Crackdowns: The effects of intensive enforcement on retail heroin dealing. In M.Chaiken (ed.), *Street-Level Drug Enforcement: Examining the Issues*. Washington, D.C: National Institute of Justice, August 24, 1988.
- Kinlock, T.W. (1994). Problem-oriented data collection: Toward improved evaluation of police drug crackdowns. *American Journal of police*. 13(3):59-94.
- Koopman, B.O (1956). *Theory of search*. Operation Research (june 1956, October 1956 and October 1957). U.S Navy archives,
- La Penna, E. (1998). *Police Crackdowns. A case study of the preparation and effectiveness of a drug crackdown (Montreal, 1989)*. Mémoire de maîtrise, école de criminologie, Université de Montréal.
- La Penna, E., Tremblay, P., Charest, M. (2003). Une évaluation rétrospective d'une opération coup-de-poing dans un quartier «sensible». *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*. v. LVI, n. 2, p. 166-185.
- Lemieux, F et Allard, S (2005a). *Normes et pratiques en matière de renseignement criminel : une comparaison internationale*. Les presses de l'Université de Laval, 1-10.
- Lisamaher & Dixon, D. (2001). The cost of Crackdowns: Policing Cabramatta's Heroin Market. *Current issues in Criminal Justice*, vol. 13 (1): 5-22. Institute of criminology, University of Sydney.
- MacKenzie, J. Eck, P. Reuter, and S. Bushway . *Preventing Crime: What Works, What Doesn't, What's Promising* . Washington , D.C. : U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs. En ligne: <http://www.ncjrs.gov/works/>
- Mason, M. et Bucke, T. (2002). Evaluating actions against local drug markets: a "systematic" review of research. *The Police Journal*, 75, 2002, pp. 15-30.
- Matthews, R. (1990). "Developing More Effective Strategies for Curbing Prostitution." *Security Journal* 1(3):182-187.
- Moreno, T. (2003). *Lessons from a gang cop*. Second Edition. Design by Micheal Chettleburgh. Published by Astwood Strategy Corporation. United States of America.
- Newman, G.R. & Socia, K. (2003). *Sting Operations*. Problem-Oriented Guides for Police, No. 6. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services.

- Ouimet, M. (2005). *La criminalité au Québec Durant le vingtième siècle*. Les éditions de L'IQRC. Les presses de l'université Laval.
- Ouimet, M. (2007). *Le Boston Gun Project 10 ans plus tard*. Présentation au colloque sur les gangs de rue organisé par l'École de criminologie de l'Université de Montréal.
- Ratcliffe, J.H. (2002). Intelligence-led Policing and the Problems of Turning Rhetoric into Practice. *Policing and Society*, 12, 1, 53-66. En ligne: <http://www.aic.gov.au/publications/tandi/ti248.pdf> (Consulté le 08/12/06).
- Reuter, P. (1996). The Mismeasurement of Illegal Drug Markets: The Implications of Its Irrelevance", in *Exploring the Underground Economy*, Pozo, S., 63-80.
- Reuter, P. (2001). *On the Need for Dynamic Models of Drug Markets*. University of Maryland and RAND Drug Policy Research Center.
- Scott, M. S. (2004). *The Benefits and Consequences of Police Crackdowns*. Problem-Oriented Guides for Police, No. 2. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services.
- Sherman, L. (1997). Policing for Crime Prevention. In Sherman, L., D. Gottfredson, D.
- Sherman, L.W. (1990). Police Crackdowns: Initial and Residual Deterrence. In J. Tonry et N. Morris (éds), *Crime and Justice: An Annual Review of Research*, vol. 12, pp. 1-49.
- Sherman, L.W., and D. Rogan (1995). Deterrent Effects of Police Raids on Crack Houses: A Randomized, Controlled Experiment. *Justice Quarterly*, vol.12 (4):755-781.
- Sherman, L. W., Shaw, J. et Weisburd, D. (1995). *The Kansas city gun experiment*. Washington, DC: national Institute of Justice.
- Section de recherche et de planification stratégique (2004). *Profil du quartier 30 : Saint-Michel région nord*. Service de police de la ville de Montréal.
- Smith, R.S (2001). Police-led crackdowns and cleanups. *Crime and Delinquency*. 2001, Vol.47 (1), pp.60-83.
- Statistique Canada (2004). *Enquête sociale générale, cycle 18 aperçu : la sécurité personnelle et les perceptions du système de justice pénale*. NPo P85- 566-XIF au catalogue.

- Tita, G.E., Cohen, J., Engberg, J. (2005). An ecological study of the location of gang « set space ». *Social problems*, vol.52 Issue 2, pp.272-299.
- Tremblay, P. (2003). De la diffusion de la méthode expérimentale en criminologie. Police et prévention : évaluation et analyse d'impact. *Revue de criminologie*. Vol 36, n.1.
- Tremblay, P., Charest M., & Boivin, R. (2006). *Effets dissuasifs d'une escouade policière mobile intégrée sur le niveau de désordres dans les bars et clubs de Montréal (2004-2005)*. Rapport remis au Service de police de Montréal.
- Tremblay, P., & D'Élia M. (2007). *Lieux publics et télésurveillance policière : le suivi (2004-2006)*. Rapport remis au Service de police de Montréal, 26 p.
- Weisburd, D., Green, L. (1995). Policing drug hot spots: the Jersey City drug market analysis experiment. *Justice quarterly*, vol.12, n.4, December 1995. Academy of criminal justice sciences.
- Weisburd, D., Green, L., Ross, D. (1994). Analyse spatiale des crimes commis sur la rue à l'intérieur des marchés de drogues. *Revue de criminologie*, XXVII, I, 1994.
- Wilson, J.Q. et Kelling, G.L. (1982). Broken Windows. The police and neighborhood safety. *The Atlantic Monthly*, mars, pp.68-71.
- Wright, A., and K. Pease (1997). "Cracking Down on Crime." *Policing Today* (September):34 - 36.
- Zimmer, L (1990). Proactive policing against street-level drug trafficking. *American Journal of Police*, vol. 9, pp.43-74.

Articles de journaux

- Canoé infos (2006). *Les gangs de rue se partagent Montréal*. Dossier d'enquête du Journal de Montréal.
- Cédilot, A. (2008). «Gang des 47»: la défense invite le juge à la circonspection. La presse. 02 mai 2008.
- Cédilot, A. (2008). *Dignes des quartiers chauds de Los Angeles*. La presse. 11 avril 2008.
- Delva, H. (2005). *Victime de la face cachée du rêve américain*. Rencontre d'information et d'échanges sur le phénomène des gangs de rue.
- Touzin, C. (2006). *Des revendeurs de crack efficaces*. La Presse du 07 décembre 2006.

- Touzin, C. (2007). *Deuxième grosse rafles en six mois*. La Presse du 06 mai 2007.
- Lapresse, Montréal plus (15/09/2003). *La police accusé de « profilage racial »*.p.E1
- Lapresse, Montréal plus (16/09/2003). *Le service de police défend ses interventions dans Saint-Michel*.
- Parent, R. (2006). *Un réseau de 22 revendeurs de crack écoulait 200 roches par jour*. La Presse Canadienne du 06 décembre 2006.
- Perreault Wolfe, J. (2007). *Un bilan positif pour la région Nord. Opérations et activités dans la lutte aux gangs de rue*. Journal de St-Michel du 18 mai 2007.
- Perreault Wolfe, J. (2007). *Bilan des opérations et des activités dans la lutte aux gangs de rue*. Journal de St-Michel du 15 mai 2007.

ACTUALITÉS

Opération policière contre un gang de rue

Des revendeurs de crack efficaces

CAROLINE TOUZIN

Un gang de rue va recruter 200 revendeurs de crack par jour dans les rues, dans les boîtes, dans les parcs et dans des appartements du quartier Saint-Michel l'été dernier, selon la police de Montréal.

Ce gang ne se présente pas pour lui-même sur le trottoir et dans les appartements les résidents du quartier sont dérangés par le bruit, les coups de feu et les coups de couteau. Le quartier est devenu un véritable champ de bataille.

Après quatre mois d'enquête, la police de Montréal a été en mesure de mettre la main sur le chef du réseau, son bras droit et une douzaine de revendeurs de rue.

Un homme d'origine haïtienne âgé d'une vingtaine d'années était bien connu des gens du quartier. Le commandant de la Maison d'arrêt, Harry Delva, l'a ciblé après qu'il fut identifié. « Quand je l'ai connu, il travaillait déjà avec des Craps. Ça fait des années qu'il est dans le quartier, il a été arrêté par la police de Montréal, Michel Chaput. La police ne veut pas dévoiler le nom du gang, pour ne pas s'effondrer. »

Le réseau de trafiquants de crack et de marijuana est formé de 10 à 15 personnes, explique le commandant du poste de quartier Saint-Michel, Faby Dugbel, en conférence de presse. Il est



PHOTO ALAIN FÉDÉRIC (LA PRESSE)

Les policiers laissent du porte-à-porte afin d'inciter les résidents de Saint-Michel à révéler des informations sur les gangs de rue.

soit confirmé à quel point le gang appartient au quartier. La majeure partie des hommes arrêtés résident dans le secteur et appartiennent au même gang, selon le porte-parole en matière de gangs de rue à la police de Montréal, Michel Chaput.

La police ne veut pas dévoiler le nom du gang, pour ne pas s'effondrer.

ser le mode de vie criminel qui existe beaucoup d'adolescents. Les jeunes de Saint-Michel sont nombreux qui des gangs les 200 Craps sont présents dans leur quartier, alors que leurs parents, les Blacks, sont dans Montréal-Nord, selon le travailleur de rue Harry Delva.

Dix-sept personnes ont com-

paré, hier, au palais de justice de Montréal, dont cinq mineurs âgés de 16 et 17 ans. Ces derniers ont comparu par vidéoconférence. La Couronne a demandé que ces cinq jeunes soient punis de peines d'adultes, quinze des 17 accusés ont des antécédents, surtout un procès criminel.

Les accusés d'origine haïtienne sont Karim Ouarauke, 25 ans, Abdel-Nasser Lala, 25 ans et Omar Bouamir, 18 ans ne font pas partie du même réseau. Ces trois hommes sont accusés d'avoir fait du trafic de drogues à l'intérieur d'un bar sans titre de la rue Charbon, au nord du quartier Saint-Michel.

Perquisitions

Ce fut le point de départ de 32 perquisitions de la police mardi soir. Deux voitures et des logements ont aussi été fouillés. La police a saisi 850 livres de crack, 250 grammes de marijuana, deux armes, des munitions, deux véhicules, 4000\$ en espèces et 20 téléphones cellu-

laires. La police a également saisi des vêtements typiques de membres de gangs de rue qui prouvent l'adhésion des accusés à un gang, a expliqué le commandant Richard Martineau, de l'escadron moralité, alcool et stupéfiants de la section Nord.

Ce réseau de gangs vendait une partie de sa drogue aux proximités de rue du boulevard Saint-Michel, selon la police de Montréal. La police connaît bien les filles. Depuis le début de l'année, elle a fait pas moins de 53 arrestations liées à la prostitution dans ce secteur. Aucune fille ne travaillait pour le gang, selon le commandant Martineau.

Les autres accusés sont Héloïse Belleville, 19 ans; Daoudet, 15 ans; Jean, 16 ans; Stéphanie Augé, 18 ans; Doreen, 18 ans; Héloïse Segur, 20 ans; Nathan Jean, 28 ans; Hervé Lantier, 28 ans; Joseph Buckers, 24 ans, et Dorian Joseph, 22 ans. Des mandats d'arrêt ont été émis contre deux autres personnes.

ACTUALITÉS

Crack et prostitution dans un parc de Saint-Michel

Deuxième grosse rafle en six mois

CAROLINE TOUZIN

Des transactions de crack à la pelletée en plein jour. Des femmes avec leur nouveau-né dans une poussette qui se font accoster par des hommes à la recherche de services sexuels. Des condoms et des tessons de bouteille trouvés dans le sable de la zone réservée aux enfants de moins de 6 ans. Scènes quotidiennes du parc Ovilla-Légaré, situé sur le boulevard Pie-IX au coin de la 47^e Rue dans le quartier Saint-Michel.

Du moins jusqu'à il y a deux jours. La police de Montréal y a fait une deuxième grosse rafle en six mois visant à démanteler un réseau de vendeurs de crack. Un réseau qui écoulait 200 roches de crack par jour. À 20 \$ la roche, cela représente quelque 4000 \$ de transactions quotidiennes.

En décembre, la police a arrêté la présumée tête du réseau et membre connu d'un gang de rue, Josué Bernard, et 16 autres hommes, dont cinq mineurs. Le gang intimidait les gens du secteur délimité par le boulevard Pie-IX à l'ouest, la 56^e Rue au nord, la 40^e Rue au sud et la rue Lionel-Groulx à l'est.

Mercredi, la police a frappé à nouveau en arrêtant 13 jeunes

hommes, dont deux mineurs. Un mois après le démantèlement du réseau, de nouveaux vendeurs ont fait leur apparition dans les environs du parc. « On savait que d'autres vendeurs tenteraient de s'approprier le territoire, alors on a maintenu notre surveillance », explique Fady Dagher, commandant du poste de quartier 30, qui englobe le parc Ovilla-Légaré. Au fil des mois, les policiers ont observé un réseau moins bien organisé et plus jeune que le gang de Josué Bernard. Certains revendeurs seraient affiliés aux Crîps (bleus), mais pas tous.

« Merci, il était temps! »

Mercredi, vers 15 h 30, la police a perquisitionné dans sept édifices à logements, dont six qui longeait le parc dans la rue du même nom. Le septième est situé dans Montréal-Nord. La police y a saisi la plus grosse quantité de roches de crack en 2007, soit 3123 roches, plus de 10 000 \$ en argent et deux armes à feu (un revolver de calibre 22 et un fusil de calibre 12 modifié). Lors de l'opération policière, une dame âgée qui habitait l'un des immeubles est spontanément sortie sur son balcon pour crier : « Merci, il était temps! »

Une quarantaine de résidents du secteur, surtout des personnes âgées et des jeunes mères de famille, étaient réunis hier dans le sous-sol du centre communautaire René-Goupil, voisin du parc. « Je sortais même plus sur mon balcon. Les jeunes vendaient dans la ruelle. Ils buvaient, ils pis-saient sur les murs. Puis après ils se sont mis à vendre en avant de chez nous, direct sur le trottoir », a racontée Hélène, une femme frêle de 73 ans qui vit dans un immeuble d'appartements où il y a eu une perquisition. « Moi, j'arrive plus à dormir la nuit », a lancé une autre personne âgée.

La rencontre entre la police, les citoyens et la maîtresse de l'arrondissement, Antie Samson, était prévue depuis longtemps pour parler du problème de prostitution dans le secteur. Mais avec la rafle policière de la veille, impossible de ne pas aborder le sujet. « Les gangs sont là pour faire du business de drogues, pas pour s'attaquer aux personnes âgées », leur a dit le commandant Dagher, qui semble très apprécié dans le secteur.

Jeunes mères exaspérées

Un peu plus tôt cette année, le policier a rencontré une vingtaine

de mères de famille qui n'en peuvent plus de se faire accoster par des hommes à la recherche de faveurs sexuelles, alors qu'elles amènent leurs enfants au parc. La journaliste de *La Presse* s'est elle-même fait accoster en bordure du parc alors qu'elle attendait un taxi.

C'est que beaucoup de prostituées vivent dans des logements à bas prix près du parc et y amènent leurs clients. Le commandant a promis aux résidents une grosse offensive contre les clients dans les prochains mois. Sans clients, pas de prostituées. « N'hésitez pas à prendre en note les plaques d'immatriculation des clients que vous voyez. Vous pouvez faire des dénonciations anonymes par téléphone », leur a expliqué le policier.

Le discours du policier ne va pas empêcher Éric, père de trois garçons âgés de 4 mois à 4 ans de dénoncer à Longueuil le 1^{er} juillet. « J'en ai assez de devoir inspecter le carré de sable du parc et d'enlever les condoms, les seringues et les tessons de bouteille pour que mes gars puissent jouer. Je croise des prostituées dans mon bloc d'appartements, puis j'ose pas passer à travers le parc après 17 h pour ne pas croi-

ser de gangs de rue. Ici, les loyers sont pas chers. C'est pas pour rien », a raconté l'homme, visiblement exaspéré, rencontré dans le carré de sable hier.

Parmi les présumés trafiquants, il y a Garry Prosper, un contremaître qui a été arrêté au travail sur le chantier de reconstruction du viaduc de la Concorde à Laval. Il a comparu hier au palais de justice de Montréal et reviendra en cour aujourd'hui pour son enquête sous cautionnement. La douzaine d'hommes arrêtés font face à des accusations de possession de stupéfiants, de trafic de stupéfiants, de complot et de possession d'armes.

EN CHIFFRES

Appels au poste de quartier 30 concernant le secteur du parc Ovilla-Légaré

| | 2004 | 2005 | 2006 |
|--------------------------------------|------|------|------|
| Menaces, harcèlement, intimidation : | 76 | 66 | 71 |
| Méfais : | 40 | 47 | 33 |
| Bagarras : | 31 | 44 | 20 |
| Conflits : | 197 | 204 | 157 |

Source : SPVM

Annexe 2 : L'évolution dans la lutte aux gangs de rue au SPVM (2002-2007)

En 2002, une première enquête¹⁸ sur le sujet, révèle que le phénomène des gangs de jeunes devenait une préoccupation croissante au Canada. En effet, plus de sept provinces ont répondu avoir des problèmes de gang sur leur territoire, en particulier les villes urbaines de Toronto, Montréal, Ottawa et Vancouver (Chettleburgh, 2002). L'enquête dévoile la présence d'environ 434 gangs de jeunes composés de plus de 7071 membres au Canada. Ces gangs sont majoritairement composés de garçons (94%), d'âge variant de 16 à 18 ans (39%) où presque la moitié des membres (48 %) ont moins de 18 ans. La plus grande proportion des membres de gangs de jeunes au Canada sont afro-canadiens-noirs (25 %), suivi par les Autochtones (21 %) et les Blancs (18 %). L'enquête expose aussi l'existence de gang « hybride » composée de membres de provenant de plus de deux origines différentes.

En octobre 2003, le groupe Sans frontières a été créé pour lutter contre la criminalité des gangs de rue à la grandeur du Québec. Ce groupe réunit les forces du Service de police de la Ville de Montréal, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada et du Service de police de Longueuil. Depuis cette période, sans frontière en association avec la SQ, la GRC, le Service de renseignement criminel du Québec (SRCQ) et l'Association des directeurs de police du Québec, assurent un suivi des gangs de rue sur le territoire pour améliorer la surveillance et la coordination. De leur côté, le SPVM et la SQ effectuent des plans de cueillette de renseignements dans les différentes régions en vue d'analyser les réseaux et d'obtenir un état de situation sur les gangs majeures afin de les cibler avec des opérations répressives¹⁹.

Au début de l'année 2004, le SPVM a mis en place son plan d'intervention stratégique triennal en matière de gangs de rue. Puis, en septembre 2004, il s'est doté d'une structure multidimensionnelle et multidisciplinaire et en implantant une approche intégrée d'intervention en quatre axes comprenant la recherche, la prévention, la répression et la communication. Cette initiative fut accompagnée par la création d'un comité de coordination et quatre comités régionaux (Nord/ Sud/ Est/ Ouest).

Cette même année 2004, le ministre de la Sécurité publique du Québec (MSP) a convoqué les directeurs de plusieurs services policiers du Québec à une rencontre de réflexion sur les gangs de rue, en vue de faire le point sur la situation et d'échanger sur les mesures à privilégier pour établir un plan d'action. Un groupe de travail a été mis en

¹⁸ Chettleburgh, M.C (2002). Les résultats de l'enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes de 2002, ministère de la Sécurité publique et de protection civile du Canada.

¹⁹ Pour lutter contre le phénomène des gangs de rue, le SPVM a mis en place des plans d'interventions basées sur différents objectifs. Par exemple : maintenir un sentiment de sécurité; assurer la paix publique; diminuer la violence; cumuler des renseignements criminels; déstabiliser les activités des gangs de rue; procéder à des arrestations; traduire devant les tribunaux; freiner l'accroissement des gangs de rue.

place sous la direction du Comité de coordination des efforts de lutte au crime organisé (CELCO) dans le but de : recenser les principales initiatives mises en place afin de prévenir et de contrer le phénomène des gangs de rue au Québec; identifier les difficultés auxquelles le Québec se heurte actuellement en matière de lutte contre les gangs de rue et élaborer un plan d'action afin de combler les lacunes identifiées, d'assurer une meilleure coordination des interventions et d'accroître leur efficacité.

Il faut mentionner que chaque poste de quartier du SPVM développe des partenariats avec des organismes communautaires de leur secteur afin de répondre aux besoins de la population et d'offrir des services adaptés à la réalité. À cet effet, le poste 30 participe à plusieurs comités de consultation avec les citoyens pour trouver des nouvelles méthodes et initiatives pour résoudre leurs demandes.

Dans la même foulée, la Ville de Montréal a priorisé le dossier des gangs de rue et créé le comité directeur sur les gangs de rue en décembre 2004. Ce comité est composé de représentants d'arrondissements, du SPVM, du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Le groupe a pour mandat de développer et de mettre en place un plan d'action intégré pour contrer et diminuer de façon durable le phénomène des gangs de rue à Montréal. Dans son plan d'action, il intègre les approches policières et de développement social; il développe un modèle d'intervention (prévention primaire, secondaire et tertiaire) et met en application ces actions.

En septembre 2006, le premier ministre du Québec a décidé d'investir 7,25 millions \$ CA pour lutter contre le phénomène des gangs de rue et 1,25 millions \$ fut redistribué aux organismes communautaires pour prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs et aux groupes criminels. En 2007, le gouvernement a investi 17,6 million dans le volet prévention contre la lutte au phénomène des gangs de rue.

Par ailleurs, plusieurs renseignements relatifs à la lutte aux gangs de rue sont de plus en plus accessibles au grand public. Les services de police fournissent de l'information non confidentielle et des communiqués de presse contenant des détails sur des opérations policières d'envergure, des personnes arrêtées ou recherchées, des procès, des accidents routiers, etc. La médiatisation et publicisation d'opérations majeures contribue d'une certaine manière à assurer un sentiment de sécurité à la population (MSP, 2003). Dans cette optique, les services de police accordent des entrevues, rédigent des articles et diffusent des communiqués de presse dans différents quotidiens pour être transparent et montrer les résultats obtenus lors de ces opérations. Durant ces dernières années, la police de Montréal a participé principalement à éclairer le phénomène de gangs de rue en participant à des conférences et des rencontres de presse pour expliquer les stratégies et les partenariats mis en place. De plus, il diffuse régulièrement de l'information sur les gangs de rue par l'entremise de leur site Internet et du bulletin Actualités gangs de rue afin de dresser un portrait de la situation au Québec²⁰. Les services de police se tournent

²⁰ Cette ouverture au public donne une bonne image du travail fait par la police et permet au citoyen de suivre l'évolution du phénomène sans être alarmé par un incident. De plus cette

vers l'Internet dans l'espoir de sensibiliser les jeunes et diminuer la violence de ces organisations. L'objectif étant de diminuer la publicité qui prône un style de vie de gang qui pourrait séduire les jeunes.

Cette stratégie veut atténuer les effets négatifs de la sur-médiatisation des incidents et des fausses rumeurs liées aux gangs de rue. En effet, plusieurs chercheurs et policiers dénoncent l'aspect sensationnaliste que les journaux accordent aux incidents isolés (faits divers) car ils contribuent à augmenter la peur et le sentiment d'insécurité de la population face aux gangs. Certains reportages médiatiques tendent à exagérer l'ampleur et les effets maléfiques d'actes liés aux gangs (par exemple les bagarres dans les écoles, les rassemblements de jeune, recevoir un avertissement par des phares d'une voiture à deux reprises²¹, etc.). Ces dans cette optique que la transparence et les communiqués de presse permettent de contrôler les vraies informations et d'éviter toutes spéculations qui pourraient alarmer la population.

Les groupes connus du public en 2006:

Les crips (Bleus)

- *Crack Down Posse* (Saint-Michel) Les CDP sont le principal gang de Crips, qui étend son influence sur les autres gangs affiliés aux Bleus. Ils chapeautent plusieurs groupes de plus jeunes:
- 47 (PIE-IX) Gang subordonné aux CDP et originaire de la 47e Avenue.
- 67 (Saint-Michel) Groupe «frère» des CDP. Actif dans Saint-Michel et Pie-IX. Ils tirent leur nom de la ligne d'autobus 67, qui sillonne le boulevard Saint-Michel.
- 99 (Villeray) Gang qui tire son nom de la ligne d'autobus 99 empruntant la rue Villeray.
- *Kazee Brezze* (Pie-IX et Saint-Michel) Groupe de vétérans Bleus au nom créole, de la même génération que les CDP.
- *MS-13* (Saint-Michel) Jeunes latinos, reconnus pour leur violence, tout comme leurs ennemis jurés, les 18. Ils sont préoccupés par la défense de leur territoire et de leur honneur, moins par l'argent. Ils s'inspirent des MS-13 ou «Mara Salvatrucha», qui sèment la terreur aux États-Unis et en Amérique latine.

Les bloods (Rouges)

- *Bo-gars* (Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies et Laval) Les «vétérans» ou «Original gangsters» de tous les Rouges.

transparence permet au policier d'éviter les rumeurs ou les erreurs dans la communication avec les médias. Cette stratégie permet de justifier pourquoi certaines informations sont confidentielles sans à subir les reproches des médias ou des citoyens.

²¹ Mythe lié au gang de rue qui veut qu'un avertissement en se faisant « flasher » par les phare d'une autre voiture signifie une tentative d'intimidation ou de représailles d'un gang.

- *Bad Boys* (Rivière-des-Prairies et Montréal-Nord) Autre gang de vétérans. Ils seraient en train de changer de nom pour Unité 44, du nom de la ligne d'autobus 44 qui dessert le boulevard Armand-Bombardier, à Rivière-des-Prairies.
- *18 XVIII* ou *18 th Street* (Saint-Léonard et Ahunatic) Gang latino qui s'inspire du *18 th Street* gang de Los Angeles. Les 18 seraient présentement en guerre contre les 67 et les MS-13.

Annexe 3 : Tableau comparatif des saisies entre Projet Non et Nuisible

| | Projet Non | Projet Nuisible |
|--|---|---|
| Date | Mi-août 2006 à début décembre 2006 | Mi-février au début mai 2007 |
| Durée d'enquête | 4 mois | 3 mois |
| Nombre de policier au dossier | | |
| Saisies | <ul style="list-style-type: none"> • 850 roches de crack • 250 grammes de marijuana • deux armes • des munitions • deux véhicules • 4000 \$ en argent comptant • 20 téléphones cellulaires | <ul style="list-style-type: none"> • 8 perquisitions • 13 arrestations, dont deux juvéniles • 3 123 roches de crack • 2 armes à feu • Plus de 10 000 \$ en argent • 1 véhicule |
| Nombres d'accusés | 12/18 | 14 |
| - Garçons | 12 | 11 |
| - Filles | 0 | 3 |
| Nombre juvénile | 4 | 2 |
| Age moyens des suspects arrêtés | 25 ans | 22,7 ans |
| Origines des suspects | | |
| - Noirs | 8 | 10 |
| - Blanc | 2 | 0 |
| - Arabes | 2 | 3 |
| - Latino | 0 | 1 |
| Nom des accusées | BERNARD, Josue, 28 ans BELLEVILLE, Hermann, 19 ans JEAN, Doumick Evans, 18 ans DEMOSTHENE, Sterlyn, 18 ans SEGUR, Heroldson, 20 ans OUANOUKI, Karim, 25 ans JEAN, Nathan, 38 ans LAMARRE, Herve, 28 ans BOUMLIL, Omar, 35 ans ABDELKADER, Lala, 25 ans JOSEPH, Loukens, 24 ans JOSEPH, Edson, 22 ans | LOZAMA, FRANCESCA, 21 ans HIJAZI, ALI, 27 ans AWADA, ALI, 20 ans ABBAS, ALI, 20 ans PROSPER, GARDY, 30 ans BRUTUS, BRENOR, 15 ans RIVERAS, RIVAS SELVIN, 20 ans PEAN, PEGUY, 40 ans AMBROISE, Gedeon WILLEM, 20 ans PHARAON, YVENS PAUL, 20 ans BRUTUS, NADEIGE, 21 ans PETION, BARBARA, 30 ans CHARLES, MIKE, 28 ans LEBEL, JERRY, 29 ans |

Annexe 4: Une définition du crack

IL est reconnu que la majorité des gangs de rue se spécialisent dans la vente de crack. C'est un peu leur marque de commerce qui appartient aussi à leur style de vie délinquante. Voici un extrait repris du procès R c. Aurélius²² qui explique très la différence entre la cocaïne et le crack :

« La cocaïne est importée des pays d'Amérique du Sud au Canada sous sa forme HCL. La molécule HCL ajoutée à la molécule de la cocaïne provient des produits chimiques utilisés durant la transformation. Sous sa forme HCL, elle est couramment vendue pour être principalement inhalée ou injectée par les usagers. Les organisations criminelles à partir des États-Unis ont pris l'habitude de commercialiser cette cocaïne sous sa forme de cocaïne base ou crack. Le crack est donc cette cocaïne dépouillée de sa molécule HCL.

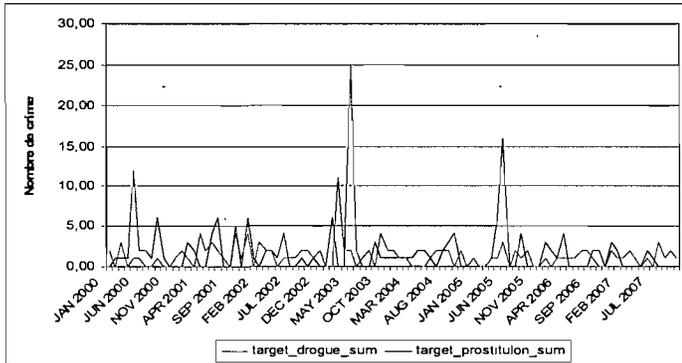
La cocaïne est alors sous sa forme base et est dans les faits constituée de cocaïne pure. La conséquence pour l'utilisateur est qu'il faut une quantité minime du produit pour en décupler l'effet et pour créer l'accoutumance. La transformation de la cocaïne HCL en cocaïne base ou crack est relativement simple: il suffit de mettre de la cocaïne HCL en solution dans l'eau portée à ébullition, en présence de bicarbonate de soude mieux connu sous le vocable " de petite vache". La réaction chimique obtenue est le crack.

Comme la cocaïne HCL arrive au pays avec un degré de pureté de 90 à 92%, il s'ensuit qu'un bon cuiseur devrait pouvoir obtenir 9 grammes de crack pour chaque 10 grammes de cocaïne HCL traitée. S'il n'atteint pas ce résultat, cela est dû au fait que la cocaïne ne contient pas le degré de pureté promis, soit 90% ou plus ou que la cuisson de la cocaïne a été faite de façon négligente, de telle sorte que de la cocaïne pure est perdue dans l'eau. Peu importe la raison, le fait que le ratio de 9/10 n'est pas atteint peut être une source sérieuse de conflit entre le vendeur de la cocaïne HCL et l'acheteur qui se propose de la transformer. »

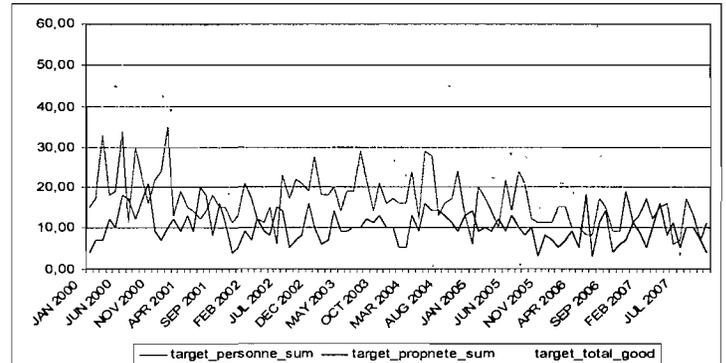
²² R. C. Aurélius. Cours de justice 2007

Annexe 5 : Portrait de la criminalité dans secteurs étudiés de 2000 à 2007

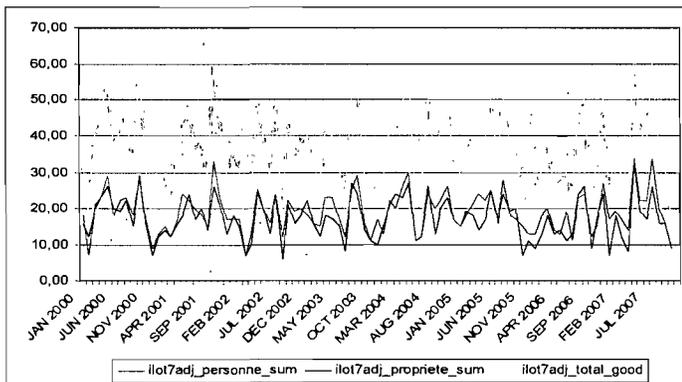
Nombre de crime lié au stupéfiant et à la prostitution de 2000 à 2007 dans le secteur ciblé (ilot 1)



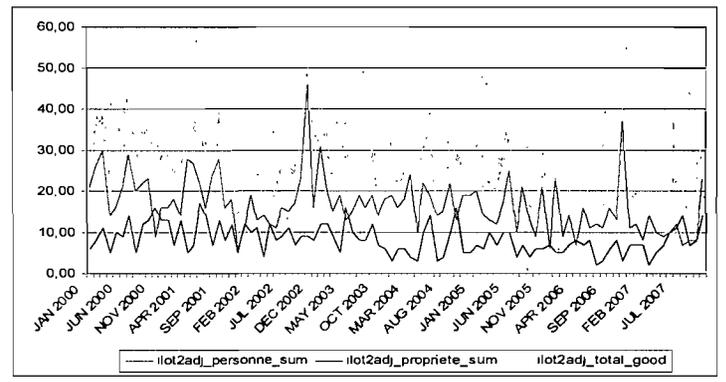
Nombre de crime contre la personne, crime la propriété et crime total dans le secteur ciblé (ilot 1) 2000-2007



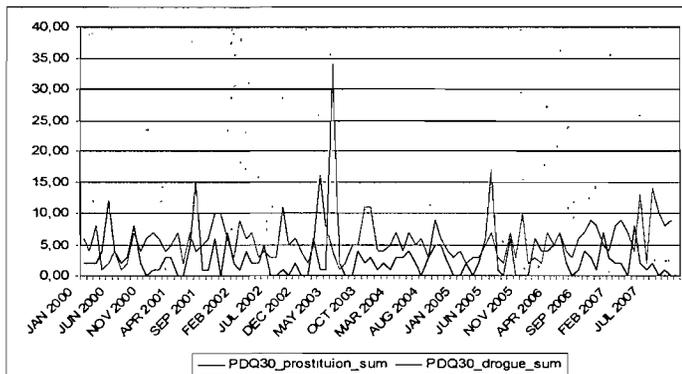
Nombre de crime contre la personne, crime la propriété et crime total dans Legendre Ouest (ilot 7) 2000-2007



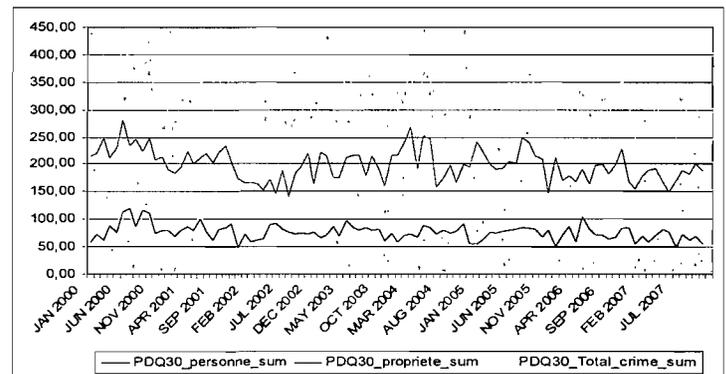
Nombre de crime contre la personne, crime la propriété et crime total dans le Plan robert (ilot 2) 2000-2007



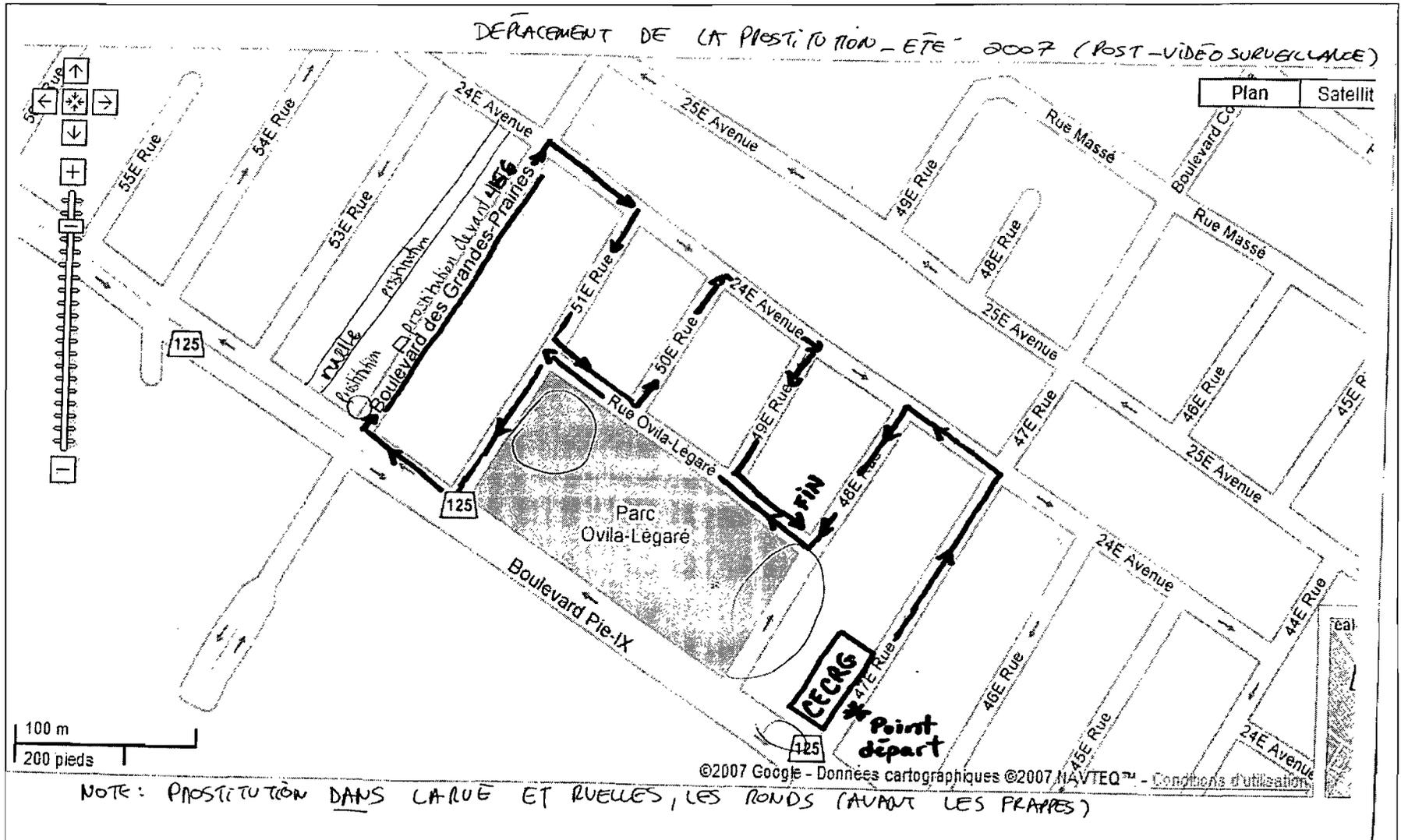
Nombre de crime lié au stupéfiant et à la prostitution de 2000 à 2007 dans le PDQ30 (ilot 1)



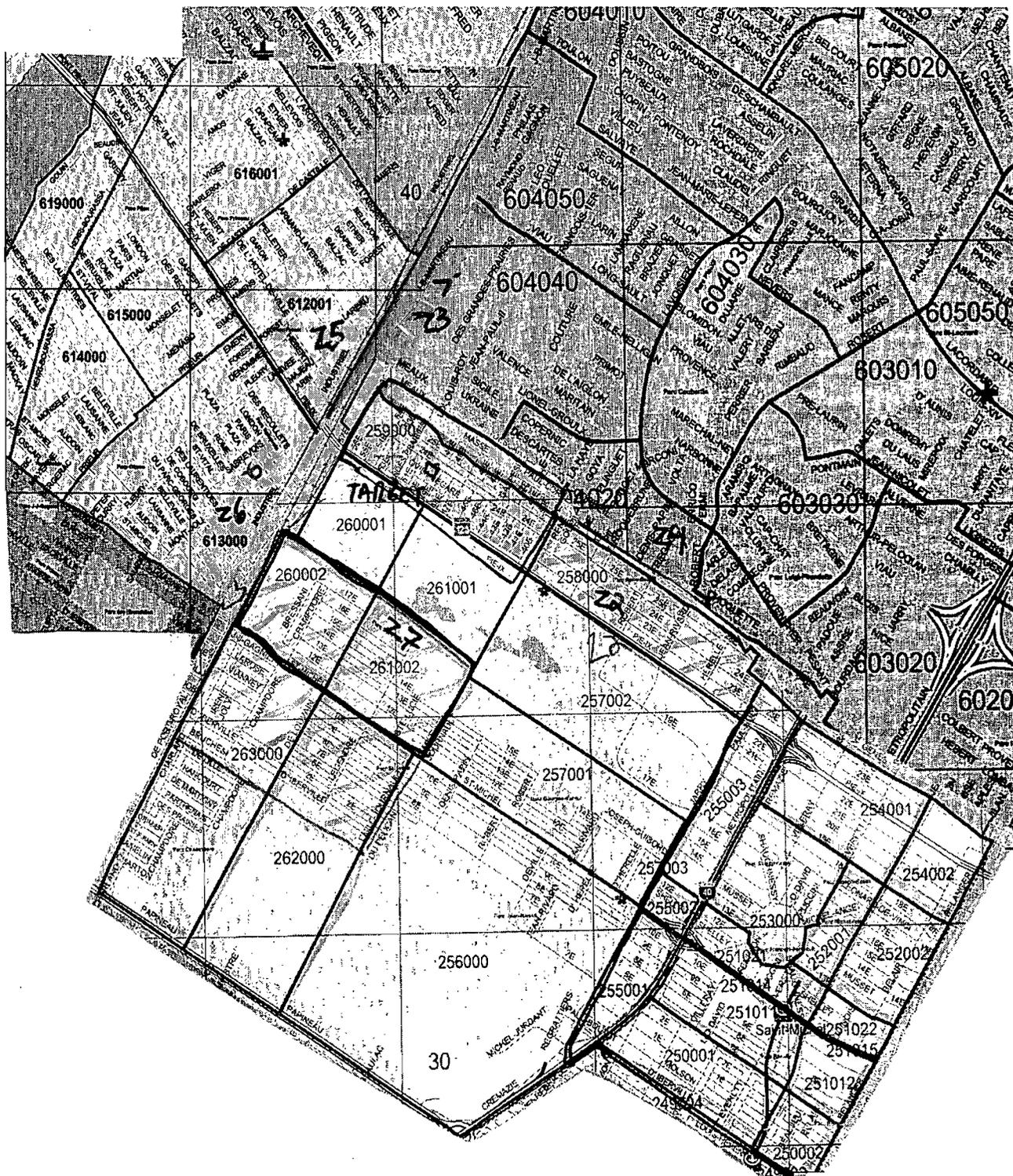
Nombre de crime contre la personne, crime la propriété et crime total dans le Plan robert (ilot 2) 2000-2007



Annexe 6 : Déplacement de la prostitution dans le secteur Ovila-Légaré 2006-2007



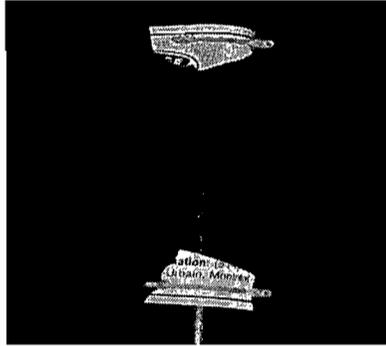
Annexe 7 : Découpage des Ilots atomes utilisés par le SPVM



Annexe 8 : Photos du quartier et images diverses



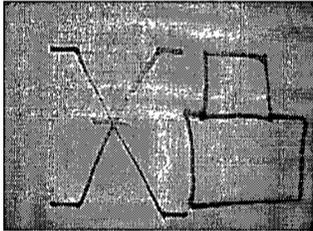
Pancartes de la police sur la vidéosurveillance vandalisées dans le Parc Ovilla-Légaré, X3 (13^{ème})



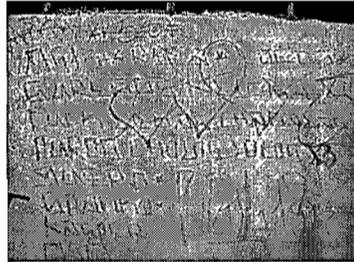
Pancartes de la police septembre 2007



Autre pancarte écrit « C ↑ » i.e « Crisp Up »



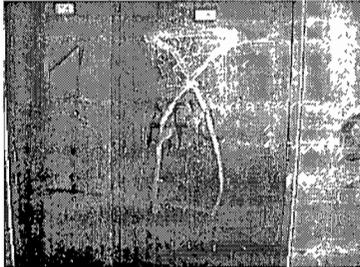
Graffiti faisant référence à la 18^{ème}



Graffiti en l'honneur de Non i.e aux alias de membre de gang



Graffiti « blues ide » et « crips »



Graffiti faisant référence à la 18^{ème} par-dessus « AFC »



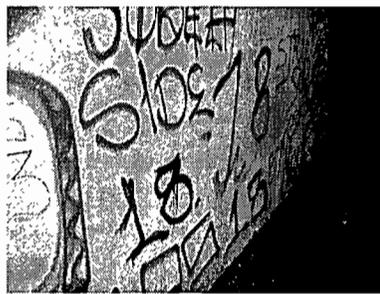
Graffiti 18 par-dessus la 13



Graffiti « AFC »



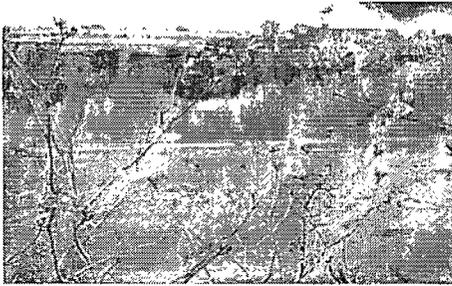
Graffiti « AFC »



Graffiti 18 par-dessus la 13



Graffiti faisant référence à la 16^{ème} et à 18^{ème}



La carrière Francon, Photo de Éric Santana (2005)



La carrière Miron



La métropolitaine



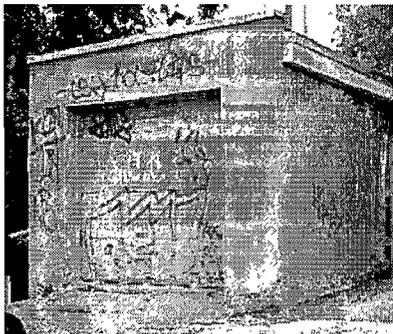
La voie ferrée, Photo d'Éric Santana (2005)



Délaissement des propriétés, Photo de Éric Santana (2005)



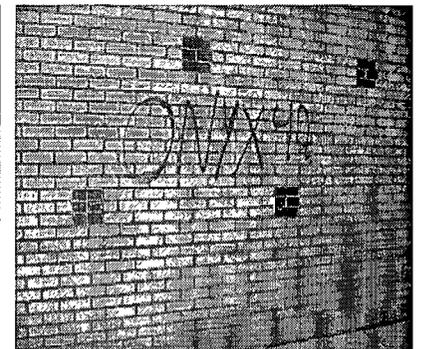
Malpropreté, Photo d'Éric Santana (2005)



Graffitis, Photo d'Éric Santana (2005)



Josué Bernard (à droite) faisait le signe « c » Crips UP



Graffiti « ONYX 47 »



À droite, Hervé Lamarre, 29 ans, bras droit de Josué Bernard, 28 ans, présumé grand patron Photo Armand Trottier, La Presse



Trois présumés membres de gangs de rue: Herman Belleville (à gauche), Josué Bernard (au centre) et Hervé Lamarre (à droite), lors d'une fête.

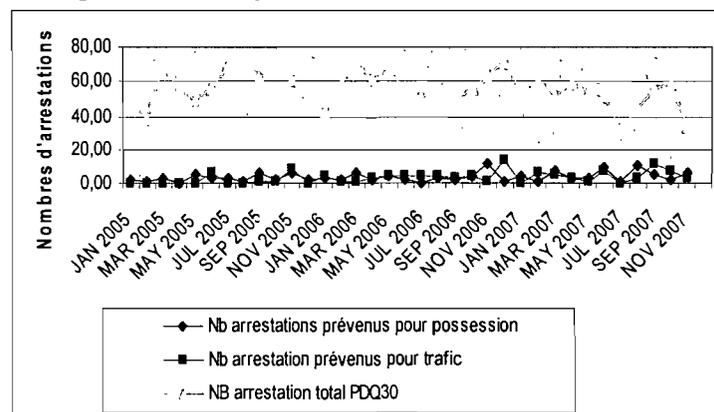
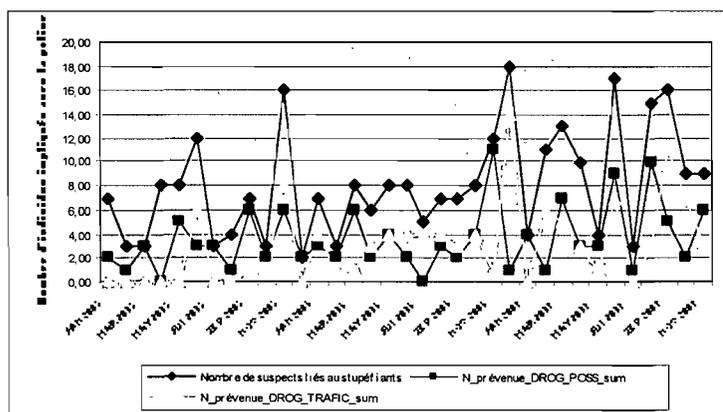


Hervé Lamarre Photo Le Journal - Hugo-Sébastien Aubert

Annexe 9 : Portrait statistiques des prévenus selon le type d'infraction

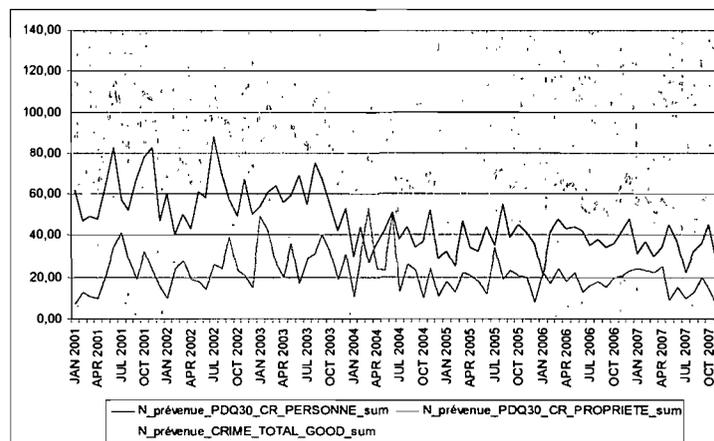
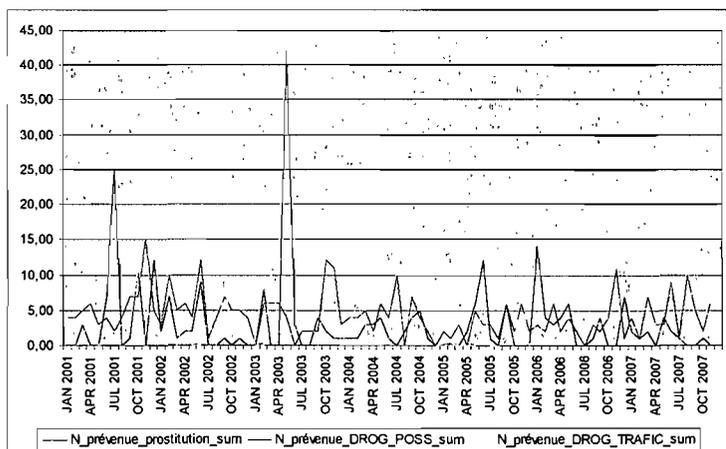
Nombre de prévenu lié à la possession et au trafic de stupéfiant dans le quartier 30 de janvier 2005-novembre 2007

Nombre de prévenu lié à la possession et au trafic de stupéfiant par rapport au nombre total des arrestations dans quartier 30 de janvier 2005-novembre 2007



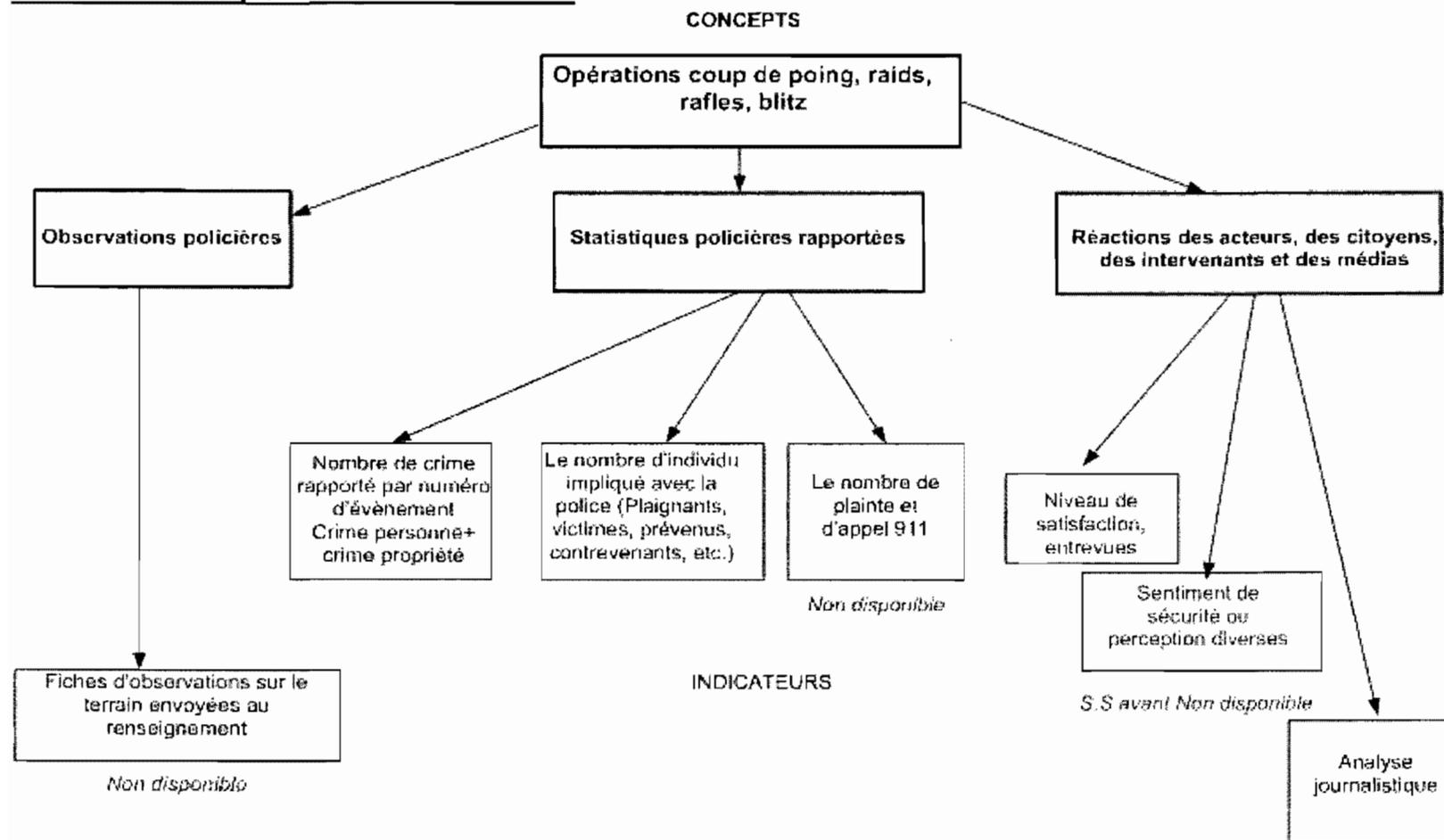
Nombre de prévenue pour activités liés à la prostitution²³ et nombre de prévenu lié à la possession et au trafic de stupéfiant dans quartier 30 de janvier 2005-novembre 2007

Nombre de prévenue pour crime contre la personne, crime contre la propriété et crime total dans le PDQ 30 de janvier 2001-novembre 2007



²³ Le pic d'avril 2003 correspond à une opération policière visant les clients et les personnes prostituées sur le Boul Pie IX. Lors de ces opérations, des policières se faisaient prendre pour des prostituées afin d'attraper les clients.

Annexe 10 : Conceptualisation des indicateurs



Annexe 11 : Différentes stratégies des services de police canadiens pour prolonger les effets des frappes policières

| Projet | | Tactiques de consolidation | Commentaires |
|--|--|---|---|
| Opération Nom et Visibilité (décembre, 2006 et mai, 2007, Montréal) | | Porte à porte, caméra de surveillance dans Parc, comité de consultation publique, sensibilisation dans les écoles, média, patrouille visible | Opérations ciblant deux réseaux de revendeurs de crack |
| Crackdown cartierville (Montréal, 1989) | | Rachats d'immeubles par la ville | Effet à long terme sur la criminalité du secteur |
| Projet ABBAT (Montréal, 2004) | | Porte à porte, média, manifestation de citoyen | Le porte à porte à contribuer à augmenter le sentiment de sécurité de la population |
| Opération printemps 2001 (Hells angels, Canada) | | Message médiatique d'envergure pour poursuivre les fugitifs | Mise en place d'une veille sur les groupes de C.O |
| Opération de la GRC contre la mafia Italienne (novembre 2006) | | Neutraliser les chefs. Partenariat policier. Saisie des biens de la criminalité. Médiatisation d'envergure | Grande opération visant le clan Rizuto et les chefs du réseau. |
| Projet XXX (mai 18 2006, Toronto) | | Veille de quartier (<i>neiborhood watch</i>) par les résidents du quartier; comité de consultations avec les citoyens, sensibilisation dans les écoles et des parents sur les gangs, | Cette opération cibra la gang du Jamestown crew |
| Project Flicker sur les gangs et les armes à feu (septembre, 2005, Toronto) | | Inspection de magasin de vente d'armes à feu, récupération des armes à feu illégales en circulation, amélioration du programme de protection des témoins | Cette opération cibra le Ardwick Blood Crew |
| Operation Clean Sweep (Winnipeg, 2005) | | Équipe spécialisé pour combattre la criminalité de rue visible dans le secteur ouest de la ville. Grande visibilité et présence policière pour réduire les bagarres, les incivilités et la violence dans la rue incluant les activités des gangs liés à la drogue et la prostitution. | Opération ciblant les activités lies à la drogue et aux gangs. Téléphone info-crime spécial, plus site web. Partenariat avec d'autres agences pour partager de l'information. Approche de Tolérance zéro. |

Annexe 12 : Guide d'entretien

Bonjour, Messieurs, Madame, heureux de vous rencontrer. Je m'appelle Raphaël je suis étudiant à la maîtrise en criminologie et je travaille avec le SPVM pour faire le suivi des opérations coup-de-poing qui ont eu lieu dans le parc Ovila légaré en décembre 2006 et avril 2007 et sur la vidéosurveillance.

Ce projet fait parti d'un projet de mémoire sur les impacts sur la criminalité dans le quartier. Ma stratégie consiste à retracer la chronologie des évènements du point vu des acteurs pour dresser le portrait le plus fiable possibles des frappes et après de mesurer les effets de déplacements ou de diffusion avec les statistiques policière.

Merci d'avoir accepté de parler de votre expérience et d'avoir accepté de m'accorder cette entrevue, ça me fait vraiment plaisir de vous rencontrer. Tout ce que vous me direz est confidentiel et anonyme, je vous enverrai aussi une copie originale de la chronologie si vous le désirez. S'il y a des parties de votre témoignage que je voudrais utiliser, je communiquerai avec vous pour obtenir votre autorisation. Est-ce que jusqu'ici tout va bien?

Vous travaillez ici depuis combien de temps?

Pourrais-je savoir en quoi consiste votre poste?

➤ **Les frappes policières:**

- 1.1 Selon vous pourquoi les opérations ont eu lieux?
- 1.2 Qu'est ce qui a amené à planifier ces opérations?
- 1.3 Comment s'est passé la première opération?
- 1.4 Quel était votre rôle, comment avez-vous été mis au courant?
- 1.5 Quels étaient les acteurs principaux?
- 1.6 Pouvez-vous me dire qui a participé et comment s'était planifié ?
- 1.7 Quels ont été les résultats?

Relance

- Effets sur la population ?

- 1.8 Quels ont été les impacts ?

Relance

- déplacement
- sentiment de sécurité
- relance sur expérience personnel

- 1.9 Comment c'est passé la deuxième opération ?

Relance

- différences, similitudes
- les effets
- le rôle de la personne

- 1.10 Après les opérations avez vous vu des effets sur le quartier?

- 1.11 Avez-vous observez des changements dans le parc Ovila ou dans les autres parcs ?
 - 1.11.1 Si oui, elles étaient ou avant les opérations?
 - 1.11.2 Qu'est ce qui s'est passé après les opérations?
- 1.12 Il y avait combien de vendeurs? A quelle fréquence ils vendaient?
- 1.13 Comment ça marchait avec les clients?
- 1.14 Y avait-il d'autres opérations qui ont eu lieu en même temps?
- 1.15 Êtes-vous restée sur le terrain après?
- 1.16 Pouvez-vous me parler des gangs dans le quartier?
- 1.17 Savez-vous si un autre réseau est en train de prendre la place?
- 1.18 Depuis combien de temps le réseau était là?

➤ **Vidéosurveillance:**

- 2.1 Est ce que vous avez été informé des caméras de surveillance et des opérations policières dans le secteur?
- 2.2 Est-ce que ça a changé votre travail?
- 2.3 Est ce que ça eu des effets?
 - 2.4 Sur les résidents
 - 2.5 Sur les jeunes
 - 2.6 Sur les prostituées
- 2.7 Si oui, lesquels?

➤ **Prostitutions:**

- 3.1 Pouvez vous me parlez de la prostitution?
 - 3.2 Est ce que les gangs de rue sont liés à la prostitution?
 - si oui, expliquer
 - comment?
- Relance*
- 3.3 Quel autre type de criminalité est lié à la prostitution ou la drogue dans le secteur?
 - 3.4 Est-ce vrai qu'il y a beaucoup de prostitués qui consomment du crack?
 - 3.5 Comment vous faites pour les rencontrer et interagir avec elles?
 - 3.6 Est ce qu'elles ont changé de place depuis les opérations?
 - 3.7 Comment les gens réagissent-ils par rapport aux prostitués ?
 - 3.8 Comment vous qualifiez le travail fait par les policiers par rapport aux gangs et aux prostitués?
 - 3.9 Pouvez-vous me parler du comité de consultation sur la prostitution?

➤ **Questions diverses:**

- 4.1 Il y a eu un article de journaux sur des seringues et des condoms usagés trouvés dans le Parc
 - Est-ce qu'il y en a encore?
 - Qu'est ce que vous pensez de cet article?
 - Qu'est ce que vous pensez de la couverture médiatique en général?

- 4.2 Est-ce que vous connaissez des hot spots dans le quartier ?
- 4.3 Quels sont les points chauds les plus problématiques dans votre travail?
- 4.4 Comment vous trouvez les relations entre la police et la communauté ?
- 4.5 Au niveau des accusations qu'est ce qu'il s'est passé après? Procès?
- 4.6 Est ce que vous voyez beaucoup de présence policière dans le quartier?

Relance

- perception sur la police
- profilage raciale

4.7 *Faire une récapitulation*

- Choses à rajouter
- Coordonnées de la personne
- Autres personnes qui seraient intéressé que je pourrai contacter?

Remerciements